

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE RÉMIRE- MONTJOLY



À la rencontre
de la biodiversité
insoupçonnée de
Rémire-Montjoly

2021-2023

« Avec le soutien financier de l'Union Européenne - NextGeneration EU, de France Relance, de l'Office Français de la Biodiversité et de l'Office de l'Eau de Guyane »

Financé
par





**Atlas de la
Biodiversité
Communale de
Rémire-Montjoly**

“

Nous tenons tout particulièrement à remercier M. le Maire PLENET Claude pour l'implication fournie avec son équipe municipale dans le projet et notamment M. JOSEPH Victor, élu référent du suivi de l'ABC, dont l'engagement a été constant tout au long du projet, M. FELIX Serge pour avoir porter le plan d'actions post-ABC auprès des partenaires financiers et Mme GOURMELEN Laurie pour son soutien de la première heure aux actions menées. Ce projet n'aurait pas été possible sans l'implication des services municipaux et particulièrement le formidable travail de Mme AUGUSTE Amélie Suzanne, chargée de mission environnement, le relai à l'urbanisme de Mme ALAÏS Séverine, à la communication Mme BENOIT Virginie, au patrimoine culturel Mme HO BING HUANG Nicole et Mme FLEURET Laetitia et de M. EUZET Jean-Marc pour l'intégration des continuités écologiques. L'équipe de l'ABC tient particulièrement à remercier l'Office Français de la Biodiversité et l'Office de l'Eau de Guyane pour leur soutien financier, ainsi que l'ensemble des partenaires membres de la gouvernance.

Pour avoir facilité le partage des connaissances avec les plus jeunes, merci à M.DUFAY Franck, conseiller pédagogique au Rectorat, l'ensemble des enseignants (mention spéciale à Mme BORDANOVA Sandra et Mme BERTIN Marion), de leur chef d'établissement, à Lucile Dudoignon, de Koté Foret, à Laura Demade Pellorce, d'INGAGEN et bien sûr aux élèves passionnés !

Côté scientifique, un grand merci à l'ensemble des naturalistes qui sont intervenus dans le programme pour acquérir de nouvelles connaissances sur la commune et les partager avec les habitants : Pierre Silland, Coralie Dalban-Pilon, botanistes, Nino Page et Ombeline Sculfort, lépidoptéristes, Sylvain et Quentin Uriot, naturalistes indépendants, Maël Dewynter pour sa relecture attentive et enfin à l'ensemble des contributeurs de faune-guyane.

Merci à l'ensemble de l'équipe salariée et aux administrateurs du GEPOG pour leur soutien et implication dans le projet, notamment à Alain Alcide, Olivier Claessens, Clémentine Coûteaux, Guillaume Delaître avec une mention spéciale pour leur travail à Arnaud Aury, Vincent Goanec et Théo Parent.

Un grand merci à Aurore, Virginie, Lucien, Angélique, Françoise, Bérengère et leur famille ainsi qu'à l'ensemble des habitants observ'acteurs de l'ABC, qui ont permis de faire de cet ABC un projet riche en échange et en contribution !

“

La bibliographie ainsi que la liste des espèces de la commune sont à retrouver dans la version numérique du document, disponible sur demande et sur le site internet du GEPOG et de la mairie de Rémire-Montjoly. Lorsque la source n'est pas précisée concernant les schémas et les photographies, ceux-ci ont été réalisés par Vincent Goanec, les cartographies par Anne Durand.



La préservation de la biodiversité est aujourd’hui au cœur des enjeux de développement pour les territoires. S’agissant de la commune de Rémire-Montjoly, les continuités écologiques existantes sont un support de réflexion pour intégrer davantage le végétal et la nature dans la ville.

À ce titre, la municipalité de Rémire-Montjoly s'est engagé dans la démarche d'ABC impulsée en septembre 2021, car elle a à cœur de sauvegarder sa biodiversité exceptionnelle.

Notre projet d'ABC « Mettre en lumière la biodiversité du quotidien » soutenu financièrement par l'Office Français de la Biodiversité, l'Office de l'Eau de Guyane ainsi que par notre municipalité, a eu pour objectifs :

- de mener des inventaires au sein de la nature présente sur la commune ;
- de valoriser l'environnement communal auprès des habitants et tout particulièrement des jeunes au sein des établissements scolaires via différents projets pédagogiques ;
- d'accompagner la commune dans ses projets de développement durable par l'élaboration d'un plan d'action vert.

Notre municipalité entend poursuivre son action en diffusant et valorisant les bonnes pratiques pour la préservation de son environnement, son patrimoine ainsi que son identité paysagère unique. Sur la commune de Rémire-Montjoly, point n'est besoin de rappeler son attractivité grâce à son environnement unique, qu'il s'agisse des 14km de plages, des monts boisés ou des criques qui la compose.

L'ensemble des résultats de notre ABC est un outil permettant au Conseil municipal de mettre en œuvre la meilleure stratégie en vue d'améliorer le cadre de vie et le bien-être des habitants.

Victor Joseph,

9ème Adjoint délégué à la Stratégie de développement durable, du Suivi de la protection des espaces naturels et boisés, du Suivi de l'amélioration du cadre de vie et des actions concernant la gestion du littoral



Nous voici au terme de deux belles années d'animation du territoire de Rémire-Montjoly autour de son patrimoine naturel. Le GEPÔG est ravi d'avoir œuvré, aux côtés de la commune, pour que cette démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale soit une réussite.

Depuis toujours, le GEPÔG souhaite diffuser, faire connaître les résultats de ses études du milieu naturel guyanais, de ses travaux scientifiques et actions de protection de la nature auprès d'un large public. C'est dans cet esprit qu'il a développé des démarches et outils de sciences participatives afin d'associer et de faire participer les Guyanais à l'observation de la biodiversité qui les entoure. La mise en place de cet ABC est une étape supplémentaire afin de rapprocher les points de vue entre spécialistes et grand public.

Cette démarche d'ABC, parce qu'elle nécessite de faire travailler ensemble des naturalistes et les habitants, connaisseurs de leur nature, parce qu'elle confronte et mélange les savoirs scientifiques d'une part et les savoirs de terrain et quotidiens d'autre part est particulièrement intéressante et porteuse d'espoir pour l'avenir et le développement durable des territoires.

Nous sommes ravis que de nombreux habitants se soient sentis concernés et aient eu envie de participer à l'une ou l'autre des actions déployées dans le cadre de cet ABC, comme en atteste le succès rencontré lors des deux Fêtes de l'ABC.

Le GEPÔG se félicite de la forte implication de la municipalité et des services de la commune, permettant la réussite des actions et la production de l'Atlas que vous allez découvrir.

D'ores et déjà, nous nous attelons à construire la suite et à poursuivre cette belle dynamique engagée avec la commune, ses élus, ses habitants en faveur de la biodiversité de Rémire-Montjoly.

Claude Le Reun
Président du GEPÔG

SOMMAIRE

VOUS AVEZ DIT «ABC» ?	11
UN ABC À RÉMIRE-MONTJOLY ?	12
LA BIODIVERSITÉ... PAS SI COMPLIQUÉE !	14
LE DÉBAT EST LANCÉ !	16
ABC : IL FALLAIT Y PENSER !	17
TOUS ENSEMBLE POUR LA BIODIVERSITÉ DE RÉMIRE-MONTJOLY !	20
RÉMIRE-MONTJOLY, UNE VILLE EN PLEINE NATURE	23
ARMIRE, L'AGRICOLE	26
RÉMIRE-MONTJOLY, UNE VILLE NATURE ?	28
RÉMIRE-MONTJOLY, LA NATURE EN VILLE	31
ZOOM SUR LA CRIQUE FOUILLEE	32
FAIRE DÉCOUVRIR LA NATURE À TOUS	35
PARTAGER LES CONNAISSANCES AVEC LES HABITANTS	36
DANS MA COUR D'ÉCOLE	40
INVENTAIRES	43
ACQUISITION DES CONNAISSANCES NATURALISTES	44
DES ESPÈCES MENACÉES À FORTS ENJEUX	48
QUELQUES ESPÈCES À ENJEUX DE LA COMMUNE	50
INVENTAIRE BOTANIQUE	55
LA FLORE DE RÉMIRE-MONTJOLY	56
ESPÈCES REMARQUABLES DES MONTS BOISÉS	61
«ARBRES REMARQUABLES DE MA VILLE»	62
LES OISEAUX	64
OISEAUX, J'ÉCOUTE !	65
L'«EPOC» DES OISEAUX	66

LES PAPILLONS	74
OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ	75
2 000 ESPÈCES DIFFÉRENTES	77
LES PAPILLONS VUS PAR LES HABITANTS	79
EN QUELQUES CHIFFRES	81
ESPÈCES REMARQUABLES DES MONTS BOISÉS	82
LES MAMMIFÈRES TERRESTRES	89
PATTES DE VELOURS	90
PORTRAITS ANIMALIERS	92
LES GRENOUILLES ET LES SERPENTS	100
EXPLICATION DE LA DIVERSITÉ HERPÉTOLOGIQUE DE RÉMIRE-MONTJOLY	104
LES CHAUVE-SOURIS	120
REPRÉSENTANTS EXTRAORDINAIRES DU MINUSCULE !	124
FICHES ACTIONS	127
PRÉServation DES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ	128
GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL	130
MAINTIEN DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES	132
RÉSORPTION DES COLLISIONS	134
POURSUITE DE L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES	136
LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE)	138
VÉGÉTALISATION DES ESPACES PUBLICS	140
PRÉServation DES ARBRES REMARQUABLES	142
INTÉGRATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LE BÂTI	144
FÊTE DE L'ABC	146
CARTOGRAPHIE DE SYNTHÈSE	148



VOUS AVEZ DIT «ABC» ?

“

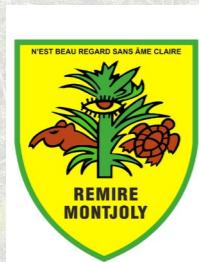
C'est un vrai travail de fourmi dans lequel se sont engagés la commune de Rémire-Montjoly et le GEPOG : collaboratif et parfois titan esque ! Ils ont su fédérer autour des compétences de chacun pour avancer conjointement dans l'amélioration des connaissances sur la nature présente sur les 40 km² de ce territoire amazonien.

UN ABC À RÉMIERE-MONTJOLY ?

Fruit d'un partenariat engagé depuis 2019 dans le cadre du projet TRAMES, visant à associer les habitants à l'aménagement du Coeur de ville, l'Atlas de la Biodiversité Communale est apparu à la municipalité de Rémière-Montjoly et au GEPOG comme une opportunité pour poursuivre les actions engagées en matière d'amélioration des connaissances naturalistes mais aussi d'animation du territoire sur la nature présente dans la ville.

Après plus d'une année de réflexion et de construction du projet, le conseil municipal délibère pour répondre à l'appel à projet de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et pour être co-financeur de cet ABC.

L'objectif affiché pour les deux prochaines années : mettre en lumière la biodiversité du quotidien. La nature communale peut paraître «ordinaire» par rapport au reste de la Guyane, il n'en reste pas moins qu'elle a été peu étudiée mais surtout peu valorisée auprès des décideurs publics et des habitants.



Raisons pour lesquelles, le GEPOG, association agréée pour la protection de l'environnement a décidé d'accompagner la commune dans la mise en œuvre d'un programme d'ABC ambitieux pour améliorer les connaissances environnementales et pour les partager avec le plus grand nombre. Rare commune de Guyane à disposer de personnels attitrés sur la question environnementale, le projet d'ABC a permis à l'ensemble des services communaux d'être mobilisés et d'intervenir pour construire un projet pour la commune de Rémière-Montjoly dont le plan d'actions post-ABC est décrit en fin de document.



Co-financeurs de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Rémière-Montjoly : l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et l'Office de l'Eau de Guyane.



Pendant deux ans, le projet a mobilisé les habitants, associations, institutions et entreprises pour les rendre acteurs de la connaissance et de la préservation de la biodiversité communale.

Deux axes principaux ont été étudiés :
- la biodiversité de proximité au sein des jardins et monts boisés.

- la biodiversité des milieux humides, présente au sein du réseau hydrographique de la commune.

Pour la commune, ces deux axes constituent un enjeu pour valoriser les espaces naturels urbains comme support de biodiversité et d'animation du territoire et engager des mesures de gestion adaptées sur ces milieux pendant et après l'ABC.



Il s'agit donc de (re)découvrir la nature qui nous entoure mais que l'on a parfois oublié de prendre le temps de regarder, à laquelle nos habitations tournent le dos mais qui constitue pourtant un facteur d'attractivité pour la commune et un réseau écologique de grande importance. L'ABC, débuté en juillet 2021, s'est achevé en septembre 2023 avec la restitution des actions menées sur le terrain, dans les établissements scolaires, les associations, auprès des habitants, dans les jardins, monts boisés et zones humides de la commune.

L'équipe du projet constituée des élus référents, des services municipaux, d'une coordinatrice, d'un technicien/animateur, d'un ornithologue, d'un Service Civique et d'un stagiaire gardent en tête l'objectif de voir les actions se poursuivre pour un aménagement durable sur la commune.

LA BIODIVERSITÉ... PAS SI COMPLIQUÉE !

Souvent sujet à controverses, le concept de **biodiversité** a été mis en lumière en **1992** à Rio, par la **Convention sur la Diversité Biologique**. Elle décrit la biodiversité comme étant, synthétiquement, « *la variabilité des espèces (animales et végétales, fongique etc.), des gènes, des écosystèmes et des interactions entre eux* ». Cette définition, comprenant des termes techniques, nécessite une déclinaison en trois niveaux pour une meilleure compréhension globale : **les écosystèmes, les espèces et les gènes**.



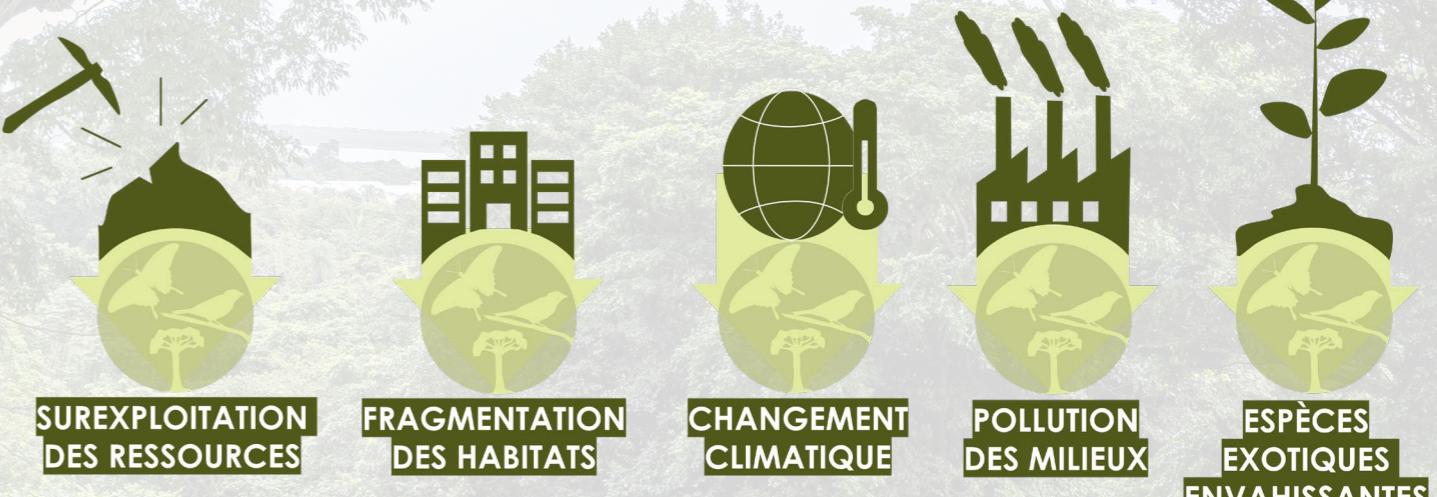
La diversité des écosystèmes: il s'agit des milieux naturels **terrestres ou maritimes** et de leurs **caractéristiques** (sec, humide, chaud, froid..), qui font que les **plantes** et les **animaux** vont y interagir, se reproduire et se nourrir. À petite échelle, on parle **d'habitat** ou de **biotope**. Celui de la **grenouille** par exemple peut être une **mare** en forêt. L'**équilibre des écosystèmes** est fragile et si un **maillon disparaît**, tout l'écosystème peut être **perturbé** : si un prédateur comme une araignée disparaît d'une maison, le nombre de moustiques ou autres blattes pourrait augmenter.

La diversité des espèces : ce sont tous les êtres vivants qui peuplent les écosystèmes. Une **espèce** est définie comme un **groupe d'individus capable de se reproduire entre eux** et de produire une **descendance également fertile**. Dans nos jardins, on peut trouver des **oiseaux qui sont proches visuellement** mais qui sont pourtant des **espèces différentes** : le Tyran qui quiivi, Le Tyran de Cayenne, le Merle leucomèle, le Merle à lunettes ou encore le Cacique cul-jaune et le cul-rouge. Plus la diversité d'espèces est élevée, plus l'écosystème sera **robuste et résilient**.

La diversité des gènes : ils sont à l'origine des **caractères héréditaires** comme les **traits morphologiques** (nombre de pattes, être un vertébré ou un invertébré, avoir un stipe comme les palmiers ou un tronc comme les arbres) et les **types de reproduction** (pondre des œufs comme les oiseaux ou les reptiles, avoir une poche externe comme les marsupiaux...) qui sont utilisés pour **classer le vivant**. Chaque groupe possède des **caractères qui lui sont propres**, comme les mammifères qui allaitent et possèdent des poils. Plus l'expression du patrimoine **génétique d'une espèce est riche**, plus elle pourra faire face à des phénomènes **évolutifs** de son environnement.

Notre planète traverse actuellement la **6ème extinction de masse de la biodiversité**. Au cours de l'histoire géologique, les espèces ont donc déjà disparu de manière massive. À la différence des autres périodes d'extinction causées par des phénomènes cycliques naturels, celle que nous traversons est **liée aux activités humaines**. Également, elle intervient **sur un pas de temps extrêmement court** : entre les années 1970 et 2018, **69 % des vertébrés ont disparu dans le monde**. Selon les dernières études, les espèces disparaissent 100 à 1000 fois plus rapidement que lors des dernières extinctions. À première vue, cette 6ème extinction des espèces n'a pas de conséquence directe sur les sociétés humaines.

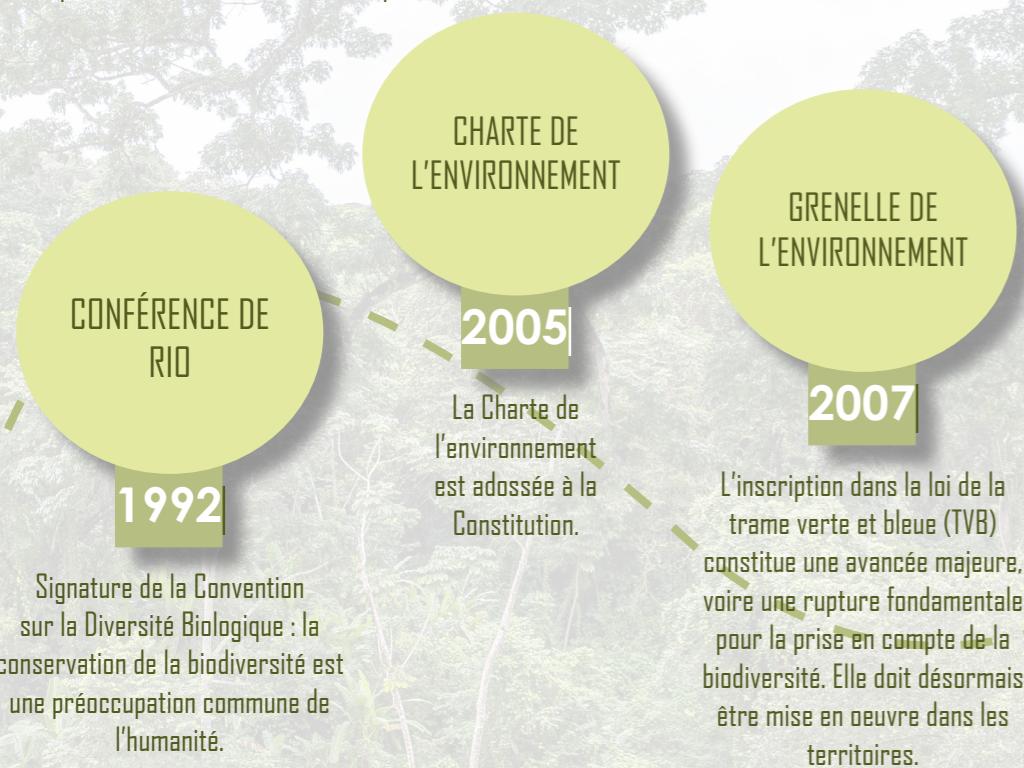
Cependant, ces effondrements pourraient causer des **dégradations brutales** et soudaines sur les écosystèmes dont nous faisons partie. Afin d'imager cet effondrement, les scientifiques parlent de « **la théorie des rivets** ». L'environnement peut être comparé à un avion où les **rivets** sont les **espèces**. Si l'on retire un ou plusieurs **rivets** de certaines parties de l'avion, il pourrait **continuer à voler** sans conséquence. Seulement, si l'on **retire plusieurs rivets** ou le dernier rivet situé au **niveau de la jointure de l'aile de l'avion**, il s'écraserait subitement. Il est donc actuellement difficile de prédire la temporalité et l'ampleur des dégâts, mais il est nécessaire d'enrayer le phénomène et de limiter les disparitions d'espèces.



5 grands facteurs de disparition de la biodiversité dans le monde

LE DÉBAT EST LANCÉ !

C'est en 1972, que pour la première fois, lors de la **Convention des Nations-Unies**, les questions **écologiques** sont évoquées et classées comme **préoccupations internationales**. Deux décennies plus tard, en 1992 lors du **Sommet de la Terre de Rio**, 189 états sont réunis et s'engagent, autour de la **Convention sur la Diversité Biologique**, pour la conservation du patrimoine naturel mondial. En France, en 2005, le **Développement Durable** est un concept reconnu dans la **Constitution**, à travers la création de la **Charte de l'Environnement** qui intègre de nouveaux principes, droits et devoirs liés au respect de l'environnement et à sa préservation.



ABC : IL FALLAIT Y PENSER !



Un **Atlas de la Biodiversité Communale** a pour **finalité globale** de permettre aux **communes** de mieux **connaître, protéger et valoriser** leurs richesses issues de leur **patrimoine naturel**. Ce programme comprend la possibilité de prendre le temps de réaliser des **inventaires naturalistes** à grande échelle, sans être uniquement circonscrit à un projet en



particulier. Loin d'être réservés aux seuls scientifiques, les ABC sont **également portés par tous les acteurs** de la sphère professionnelle, sociale, et environnementale du territoire ciblé. Les **habitants, premiers connaisseurs** de leur territoire et au contact de la biodiversité environnante, sont des contributeurs inépuisables de données naturalistes dans le cadre de ce programme.

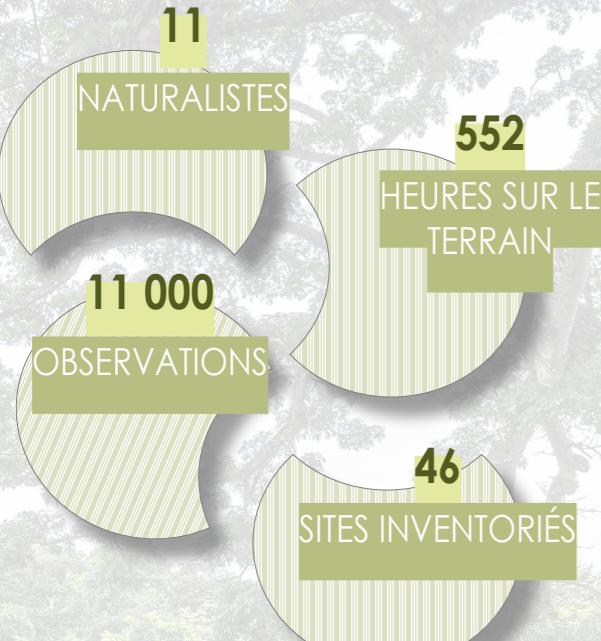
Les données naturalistes recueillies durant la période d'acquisition de connaissances permettent ensuite de **localiser** la biodiversité communale sur une carte et de **hiérarchiser** ses enjeux.



Les documents produits sont ensuite mis à disposition des collectivités comme **outils décisionnels** dans la **conservation, valorisation et protection de leur patrimoine naturel** :

- Grâce aux **résultats des inventaires** naturalistes de terrain ;
- Des **cartographies** localisant et hiérarchisant les enjeux de la biodiversité communale pouvant être utilisées pour valoriser et aménager le territoire ;
- Des **rapports, publications** cumulant et synthétisant les connaissances acquises et les perspectives ciblées par le programme d'ABC de la commune.

LA BIODIVERSITÉ DE RÉMIRE-MONTJOLY... OÙ, QUOI, COMMENT ?



Dans le cadre de l'ABC de Rémire-Montjoly, un **pré-diagnostic** a été réalisé en amont du projet. Il a eu pour **objectif de cibler**, en fonction des spécificités biologiques et géographiques du territoire communal, les **zones d'intérêts écologiques à prospecter** ainsi que les **groupes d'animaux à prioriser**.



Les **enjeux éducatifs et sociaux** ont également été des moteurs de prise de décisions pour la définition du projet. Ainsi, les secteurs d'inventaire privilégiés pour cet ABC ont été, d'une part, les **Monts boisés, symboles paysagers emblématiques** de la commune comme le **Massif du Mahury** ou encore le **Mont Cabassou** ; les **zones humides**, d'autre part, présentant des enjeux forts avec notamment la **Crique Fouillée** et la **Crique Cabassou**, qui sont des espaces à la diversité biologique exceptionnelle, rendant des **services écosystémiques primordiaux** (zones tampons face aux inondations) ; ainsi que les **jardins** des particuliers, qui constituent des espaces de **biodiversité** permettant la circulation des espèces dites «**ordinaires**» et l'**échange avec les habitants**.

Les groupes taxonomiques choisis au départ du projet ont été les **oiseaux**, les **arbres**, et les **papillons**.

Les **oiseaux**, facilement observables et **symbole de la biodiversité exubérante** de Guyane avec plus de **750 espèces**. Ils présentent, notamment avec les limicoles, voyageurs infatigables, des enjeux de **conservation à échelle internationale**. Les **papillons**, un groupe d'insectes fascinant du point de vue écologique comme esthétique, dont il reste **encore beaucoup de choses à connaître**. Les **arbres remarquables, chers aux habitants**, témoignage d'un patrimoine historique, **mémoires de la commune**, ils ont une symbolique forte, un rôle médicinal et un **intérêt paysager important en contexte très urbanisé**.

Grâce à la **participation des habitants**, des **naturalistes**, de l'**équipe du GEPDG** qui ont réalisé des **inventaires complémentaires** par nos équipes sur les grenouilles, serpents, mammifères et chauves-souris, les **données collectées dans le cadre de l'ABC** représentent près de **11 000 observations** !

LES HABITANTS, MOBILISÉS EN TOUT TEMPS

Pour l'ABC de Rémire-Montjoly, la municipalité et le GEPDG avaient pour objectif majeur de faire des **administrés de la commune** les **acteurs phares** du programme.

L'ABC a pour objectif de faire **participer les habitants aux inventaires de la faune et la flore communale**. Ces démarches - dites de **sciences participatives** sont définies comme les «*formes de production de connaissances scientifiques auxquelles des acteurs non-scientifiques-professionnels, qu'il s'agisse d'individus ou de groupes, participent de façon active et délibérée*» (Houllier, Merilhou-Goudard 2016).

Pour les équipes de l'ABC, il s'agit de partager les **observations, connaissances et savoirs** sur le monde qui nous entoure par une approche par des sorties sur le terrain ou des animations en classe. Cette approche s'effectue à différents niveaux :

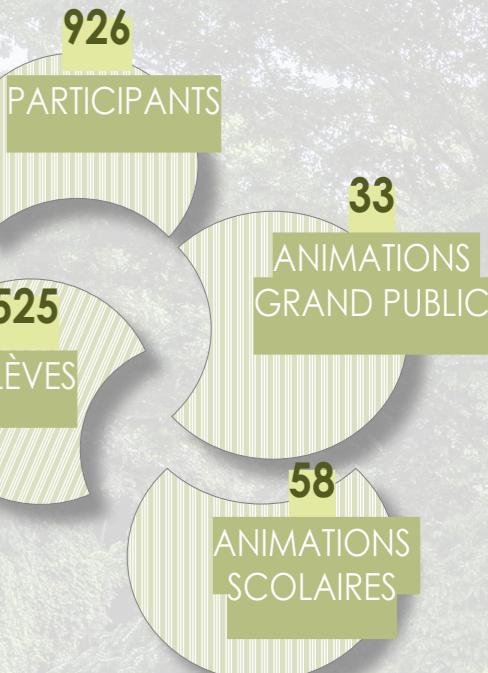
- **partager les visions différentes et les liens de chacun avec la nature** ;
- **impliquer les habitants**, acteurs professionnels dans la construction d'un projet de territoire ;
- faire découvrir les **métiers** en lien avec l'environnement ;
- **acquérir de la connaissance** en mettant à disposition des outils de **sciences participatives**.

Grâce à différents dispositifs, l'équipe a réussi

à fidéliser et recueillir des données sur tous les **groupes d'espèces cibles** du programme et même des observations sur d'autres groupes d'espèces (membracides et autres insectes).

Les **élus** ont été aussi au cœur du projet pour les mobiliser et les **alerter sur la richesse environnementale** de leur commune. Une commission réunissant plusieurs élus municipaux a ainsi eu lieu le 31 mars 2022 pour **présenter le bilan à mi-parcours du projet et définir les axes du plan d'actions post-ABC**.

Ils se sont impliqués également dans la **vie de l'ABC** en intervenant lors des **animations en classe et avec le grand public**. Enfin, ils sont acteurs de la **poursuite de l'ABC** via la mise en oeuvre d'un projet à venir sur **les continuités écologiques** de la commune.



TOUS ENSEMBLE POUR LA BIODIVERSITÉ DE RÉMIRE-MONTJOLY !



Pour faire de l'ABC un **projet réussi**, les équipes du GEPÔG et de la mairie de Rémire-Montjoly ont mobilisé différents **réseaux internes** (salariés du GEPÔG, services culturels, communication, aménagement...) et **externes dans le domaine naturaliste** bien sûr mais pas seulement. Ceux-ci ont été à la fois sollicités pour **réaliser des inventaires, des animations** ou pour organiser des **actions communes**. Cela a notamment été le cas avec l'association Kwata sur les sites de Vidal-Mondélice et des Salines de Montjoly dont elle est gestionnaire.

Les **associations et entreprises** oeuvrant dans le domaine de l'**éducation**, du **social**, de la **découverte du patrimoine** ou de la **médiation scientifique** ont été mises à contribution pour toucher un public large au sein de la commune et des quartiers, comme ce fut le cas avec l'**association Tangram à la cité Arc-en-ciel** ou la **Régie de quartier** des Âmes Claires. Enfin, les différents partenaires institutionnels ont été au cœur de la **gouvernance du projet** et ont également été sollicités lors des événements grand public pour **valoriser leur propres actions** (marché de Rémire-Montjoly) et les intégrer pour mettre en oeuvre le **plan d'actions post-ABC**.

Panorama des actions réalisées dans le cadre de la 2ème Fête de l'ABC en 2023



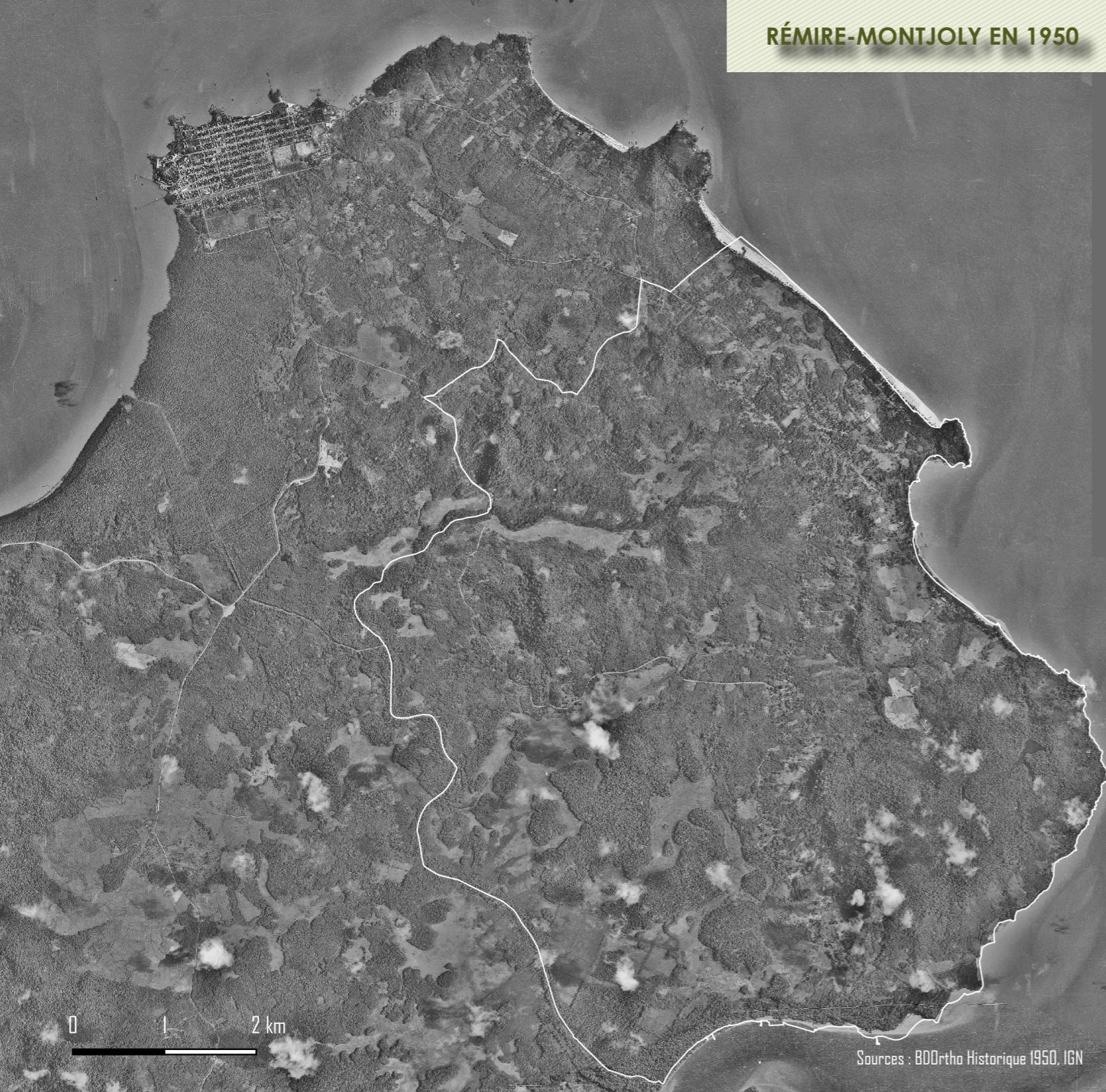


RÉMIRE-MONTJOLY, UNE VILLE EN PLEINE NATURE

“

Rémire-Montjoly fait partie des communes les plus urbanisées de Guyane. Intégrée au sein de l'Agglomération du Centre Littoral (CACL), son histoire est jalonnée d'un développement économique et démographique, qui a transformé le visage de la commune en seulement quelques années. Aujourd'hui, son cadre de vie est plébiscité par les habitants. Cette attractivité provient largement de l'équilibre parfois précaire qu'elle entretient entre expansion de l'urbanisation et maintien de milieux naturels qui participent à sa renommée. L'Atlas de la Biodiversité Communale, témoin de ces évolutions permet de mieux connaître le patrimoine naturel afin de le valoriser et d'en faire un atout pour le territoire.

RÉMIRE-MONTJOLY EN 1950



RÉMIRE-MONTJOLY EN 2019

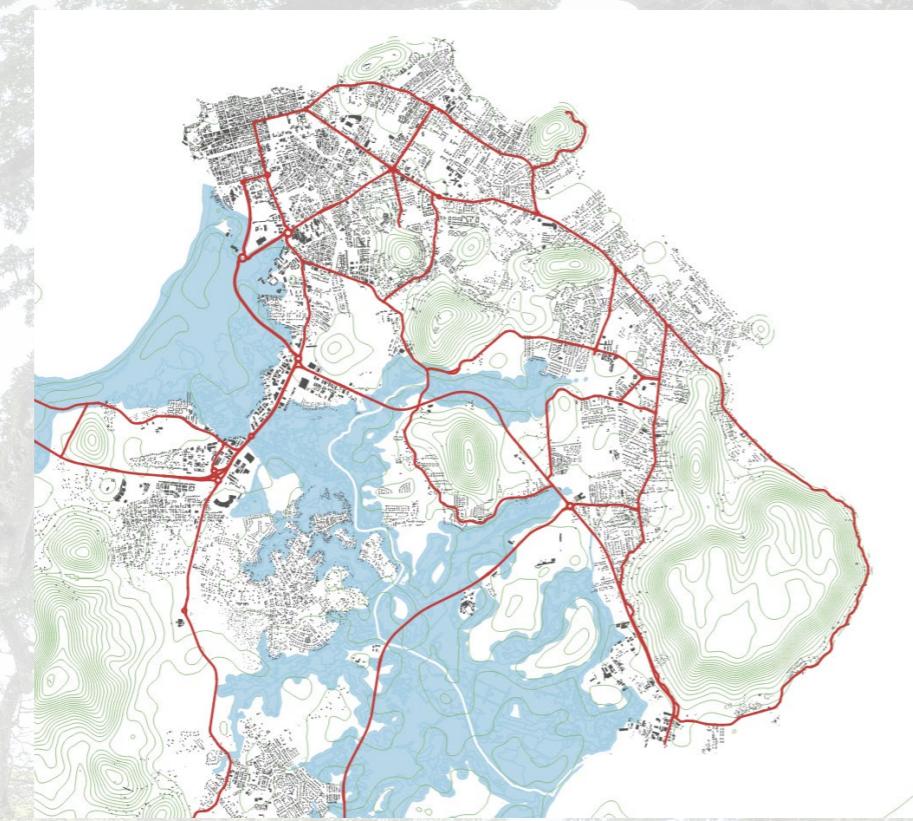


ARMIRE, L'AGRICOLE

La commune de Rémire-Montjoly a connu des **évolutions profondes** au cours de ces dernières décennies. D'une bourgade agricole, elle est aujourd'hui devenue un des pôles d'attractivité majeurs en Guyane.

Le nom de Rémire, autrefois **Armire** est d'origine **amérindienne** (Galibi) attestant par-là de son **passé précolombien**. Les **traces matérielles** de cette présence amérindienne sont partout visibles sur le territoire de la commune, notamment sur certains monts.

En effet, des **vestiges liés à l'industrie de l'outillage** (polissoirs, haches), à l'**art rupestre** (gravures) et de nombreux **tessons** de poterie sont retrouvés un peu partout.



Site d'occupations coloniales sporadiques et mal documentées, entre la fin du 16ème siècle et le milieu du 17ème siècle, la **fondation du bourg de Rémire remonte à octobre 1652**.

À cette époque, Rémire n'est pas une **agglomération** mais un quartier et une paroisse, entités territoriales et non urbaines. Toute la vie se concentre sur l'**habitation**, unité autonome qui peut regrouper plus de cent personnes (dans le cas des sucreries par exemple).

Autour des années 1900, l'**activité de Rémire est exclusivement agricole**. Depuis, la fin du XIXème siècle, la **culture de la canne à sucre** occupe une place croissante et des **distilleries de rhum** sont créées.

Après la guerre, la **départementalisation** oriente la commune vers une **fonction résidentielle**. Cette vocation va se développer jusqu'à nos jours. On assiste à l'**abandon progressif des activités agricoles importantes**.

La population rémiroise actuelle est le fruit de l'**histoire et de l'évolution de la commune**. Un fait marquant est constitué par l'**implantation de populations martiniquaises** lors de l'**éruption du Mont Pelé en 1902**, sur des parcelles agricoles, aujourd'hui connues sous le nom de route des Plages.

L'ancienne commune agricole du XVIIIème siècle marquée notamment par la présence des jésuites sur le domaine Loyola, connaît un développement croissant.

En 1969, les **communes de Rémire et Montjoly fusionnent** pour devenir l'**entité administrative actuelle**. L'**importance des toponymes** reste très ancrée chez les habitants qui font encore **référence aux anciens bourgs ou comme en témoigne la devise communale : « Il n'est beau regard sans âme claire »**, à deux quartiers historiques de la commune.



Évolution de la population sur la commune de Rémire-Montjoly entre 1967 (1er recensement) et 2020 (INSEE)

Jusque dans les années 1990, Rémire-Montjoly présentait le **profil d'une commune d'accueil** avec un **solde migratoire** qui constituait le **moteur de la croissance démographique**. Depuis les années 1990, ce statut semble s'équilibrer, puisque c'est le solde naturel qui soutient principalement la croissance démographique. L'augmentation de la population est donc liée aux **naissances** et non plus principalement à l'installation d'une nouvelle population sur le territoire.

Cette tendance est aujourd'hui confortée par l'**ancienneté d'emménagement dans la résidence principale des habitants**, puisque près de 40% des ménages sont installés sur la commune depuis plus de 10 ans (INSEE, 2017). Sur la dernière période de recensement, la population a augmenté de près de 20%.

Les projections de croissance démographique sont de l'ordre de **35 000 habitants d'ici 2030** (PLU de Rémire-Montjoly, 2019), soit **10 000 habitants supplémentaires**.



1967 680 habitations

1982 2 164 habitations

1999 5 261 habitations

2020 10 521 habitations

Évolution du nombre de résidences principales sur la commune de Rémire-Montjoly entre 1967 (1er recensement) et 2020 (INSEE)

RÉMIRE-MONTJOLY, UNE VILLE NATURE ?



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Rémire-Montjoly, approuvé en 2019, permet de planifier la stratégie d'aménagement de la commune pour les années à venir.

À Rémire-Montjoly, sur 4 730ha de superficie totale, 2 847ha sont identifiés en zones naturelles (dont 18% sont en secteur privé). Cela concerne notamment les **Monts boisés** ou les principales **zones humides** de la commune qui sont généralement soumis à des **Plans de Prévention des Risques Inondation (PPRi)** ou **Mouvements de Terrain (PPRn)**.

Plusieurs **outils** mis en place par le code de l'urbanisme sont utilisés et repris pour la **protection des milieux naturels** dans le PLU. C'est notamment le cas des **Espaces Boisés Classés** (art. L113-1 du code de l'urbanisme) ainsi que des **éléments du paysage** des articles L151-19 et 23 du code de l'urbanisme.

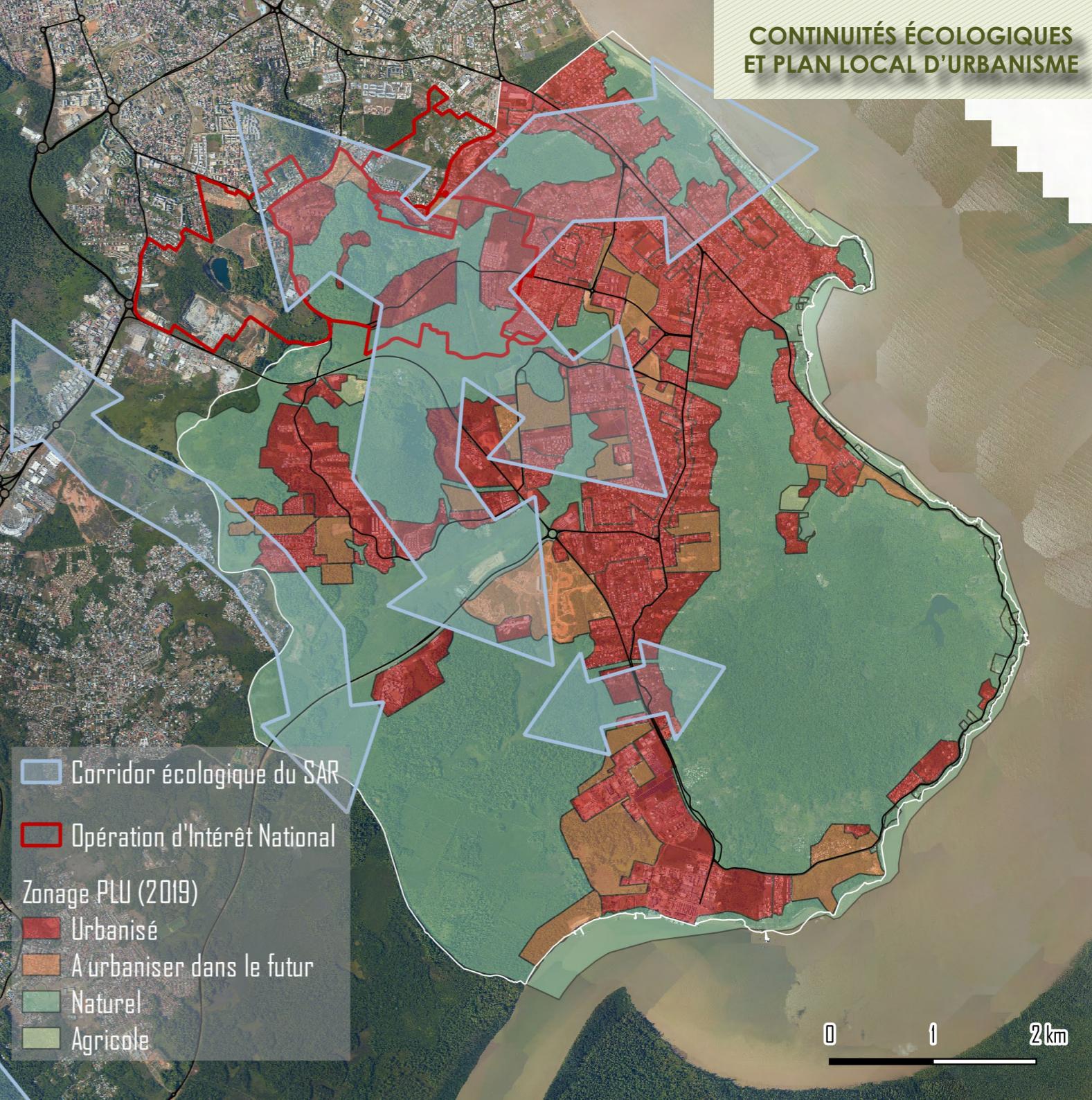
Ces deux outils permettent de renforcer la protection des zones naturelles sur la commune.

Le PLU retranscrit également les **continuités écologiques** définies dans le **Schéma d'Aménagement Régional (SAR)** en 2016, qui avait identifié plusieurs **corridors** soumis à de fortes pressions.

La **retranscription de ces enjeux** dans le PLU ne semblent pas avoir été prise à la bonne mesure, puisque ceux-ci laissent parfois des **zones naturelles préservées très étroites** entre les **Monts boisés**, ce qui revient à **renforcer l'isolement** des sites du **nord de la commune** (Mont Ravel, les Salines de Montjoly, le Mont Mahury et depuis ces dernières années le Mont Saint-Martin).

Le projet d'aménagement de l'**Opération d'Intérêt National (OIN) Lindor-Beauregard** pourrait à terme finir **d'isoler la Montagne du Tigre et le Marais de Cabassou** du reste de la commune.

L'**ABC** a eu pour objectif d'**apporter des connaissances complémentaires** sur les **zones à enjeux identifiées** dans les documents d'urbanisme et de pouvoir le cas échéant servir d'**outil à la prise de décision** pour les élus et décideurs publics.



TRAMES VERTE ET BLEUE DU PROJET TRAMES



RÉMIRE-MONTJOLY, LA NATURE EN VILLE

Le cadre vie à Rémire-Montjoly est très plébiscité par les habitants, notamment en raison du type d'habitations qui s'est développé sur la commune, de la proximité avec les zones d'emploi mais aussi du fait des bénéfices offerts par la nature présente.

Celle-ci est en effet constamment visible et rapidement accessible grâce aux nombreux sentiers aménagés par la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) et le Conservatoire du Littoral, dont la gestion des sites est confiée à l'association KWATA pour le site des Salines de Montjoly et de Vidal-Mondélice et à l'APPAAG pour Loyola en partenariat avec la municipalité. Ces sites sont d'ailleurs reconnus d'intérêt majeur en Guyane au travers des inventaires réalisés pour identifier les Zones Naturelles d'Intérêt Écologiques Faunistiques et Floristiques (ZNIEFF) qui permettent de reconnaître la richesse environnementale de milieux naturels en Guyane par les espèces animales ou végétales qui les composent.

Plusieurs entités géographiques marquent fortement le paysage de Rémire-Montjoly. De nombreux points de vue sur les milieux naturels se laissent découvrir entre les habitations.

Le **Massif du Mont Mahury**, composé en réalité d'un grand plateau et d'une multitude de petits sommets est l'un des grands marqueurs paysagers de la commune. Il représente une particularité géologique, puisqu'à avec les autres monts de l'Île de Cayenne, la Guyane est le seul territoire entre l'Amazone et l'Orénoque, qui présente des plages et des **Monts boisés rocheux** ainsi que des **îles et des îlets**.

En contrebas, le secteur de **Vidal-Mondélice**, dont une partie est un vaste polder gagné sur les marécages à la période de l'esclavage, est composé de **zones humides, de mangroves** ainsi que de **forêts secondarisées** singulières sur la commune.

Le **Mont Cabassou** et la **Montagne du Tigre** ceinturent la zone humide du **Marais Cabassou** qui constitue une **continuité hydro-biologique majeure** à l'échelle de la commune en connectant les secteurs des Monts boisés, de la Crique Fouillée et du Moulin à Vent/Morne Coco/Mont Saint-Martin.

Le quartier du **Moulin à Vent**, secteur à enjeux d'aménagement pour la commune est en devenir et peut permettre le **développement du végétal**



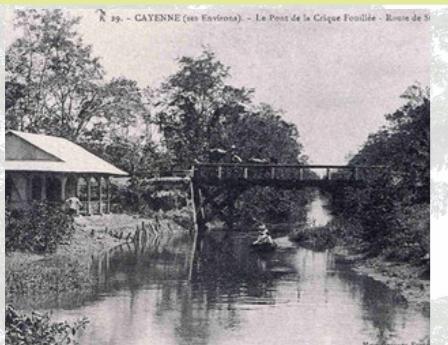
dans la ville en recréant une **continuité écologique urbaine**, profitable également pour l'amélioration du cadre de vie.

Les **Salines de Montjoly** sont un milieu unique en Guyane et à fort enjeux dans une commune aussi urbanisée, car elles jouent un rôle de **régulation des inondations** et offre à la faune aquatique un refuge apprécié.

Le **Mont Ravel**, mont rocheux sur la façade maritime est imbriqué au sein de l'urbanisation, qui l'a **largement isolé** des autres espaces naturels adjacents.

Ces milieux naturels s'intègrent dans un réseau écologique à l'échelle de l'Île de Cayenne et plus largement de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL). La préservation des habitats qui se fait à l'échelle communale via les **PLU** doit également se faire en réflexion partenariale avec les **autres municipalités** et l'agglomération grâce au **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**.

ZOOM SUR LA CRIQUE FOUILLÉE



Vue sur le pont qui enjambe la Crique Fouillée au début du XXème siècle (projet Babel)

PARTICULARITÉS

La Crique Fouillée est en réalité un canal, creusé pour faciliter l'écoulement des eaux, il servait également de voie de navigation pour rejoindre la Rivière de Cayenne et celle du Mahury.

Aujourd'hui, la crique Fouillée traverse d'Ouest en Est l'Île de Cayenne, du Marais Leblond, jusqu'au Fort Trio. Cette crique et ses zones inondées connexes (marais de Cabassou, canal et pripris de Beauregard, partie basse du Canal nord-sud) constituent une continuité écologique de zones humides et de milieux aquatiques et marécageux au cœur de l'Île de Cayenne.



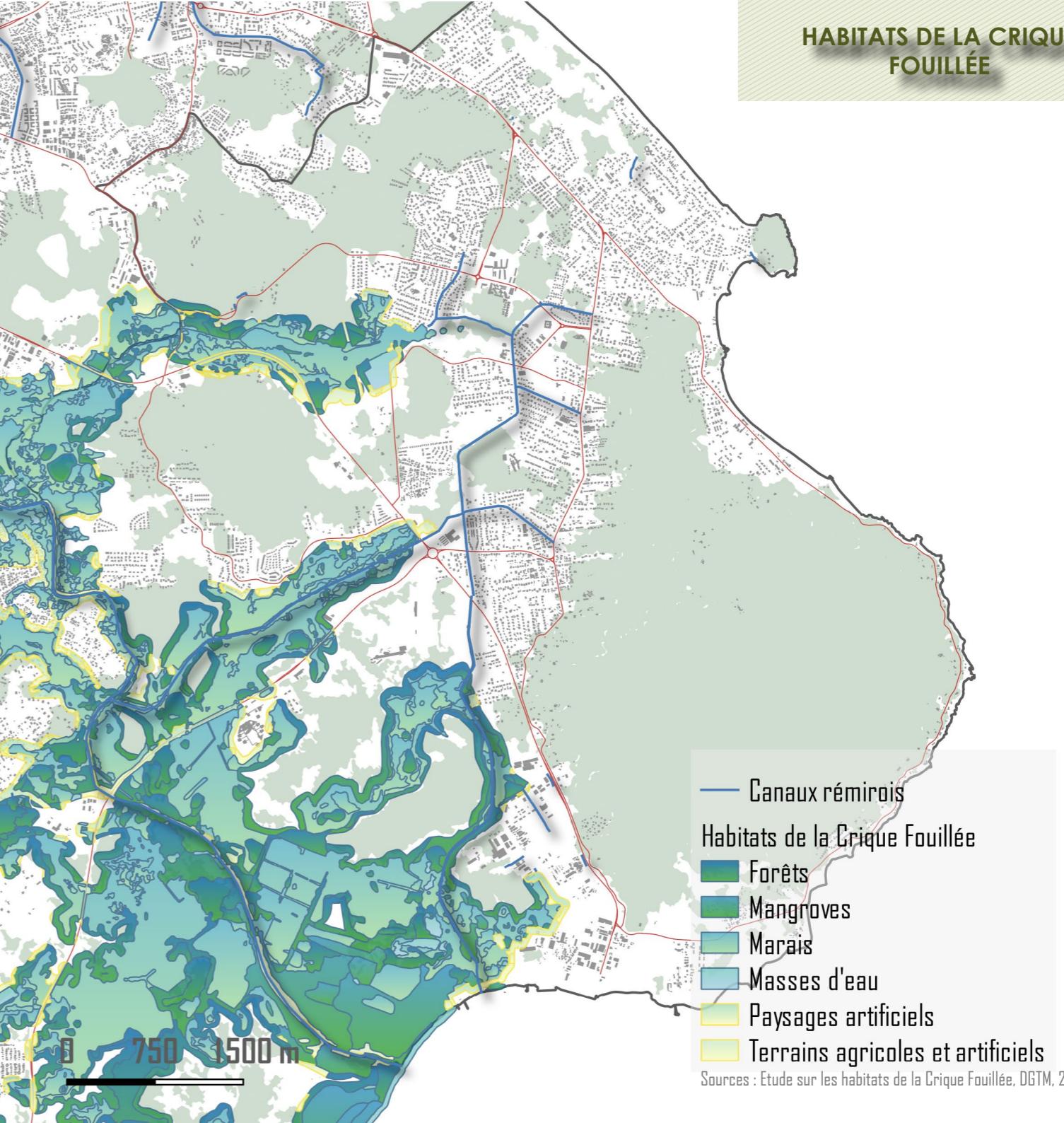
La Crique Fouillée en 1763 : Elle remonte du Mahury, en bas à droite, vers le centre de la carte. La jonction avec la rivière de Cayenne, au nord-ouest, n'est pas encore effective. (projet Babel)

ZNIEFF DE TYPE 2

Une végétation herbacée compose ensuite le "centre" de la Crique et permet à des grenouilles ou oiseaux de pouvoir se reproduire ou nicher (Rainette des pripris, Donacobe à miroir). Ces marais s'étendent parfois sur de vastes superficies bien conservées. C'est notamment le cas des Marais de la crique Cabassou, du pripri de Beauregard et des polders de l'ancienne Habitation Vidal. À Rémire-Montjoly, un habitat particulier est présent avec un milieu humide sur dalle rocheuse.

ENJEUX ET MENACES

La Crique Fouillée est soumise à de nombreuses pressions et pollutions sur ses habitats. Des dépôts de déchets et comblements de zones humides illégaux sont constatés régulièrement. La pression d'urbanisation envisagée à moyen terme est aussi un facteur de disparition de cette zone humide. Le secteur de la Crique Fouillée, ZNIEFF de type 2 ne fait pour le moment pas partie d'un espace naturel protégé (excepté sur le secteur de Vidal-Mondélice). En raison de l'engorgement de la voie d'eau principale par la végétation des projets de gestion sont en cours de la part des pouvoirs publics.



FAIRE DÉCOUVRIR LA NATURE À TOUS

“

Les équipes de l'ABC de Rémire-Montjoly ont eu à cœur de construire avec les habitants et en particulier avec les plus jeunes des moments de partage des connaissances sur la nature de la commune. En même temps omniprésente de par sa proximité, mais méconnue en raison des appréhensions, craintes ou modes de vie, la biodiversité communale s'est révélée être insoupçonnée pour le plus grand nombre des participants. L'ABC a donc permis au cours de ces deux années de la faire (re)découvrir et pourquoi pas de susciter des vocations ?



PARTAGER LES CONNAISSANCES AVEC LES HABITANTS



Observations des oiseaux lors d'un Rendez-vous dans mon jardin chez un habitant du Boulevard Bassière

La **mobilisation citoyenne** est une composante majeure du projet d'Atlas de la Biodiversité Communale. À Rémire-Montjoly, elle a pris différentes formes pour permettre à chacun de participer au projet et découvrir le **patrimoine culturel et naturel**. La **science partagée** avec les administrés et les plus jeunes s'est organisée autour de **grands événements** comme la **Fête de l'ABC**, avec des semaines complètes d'animations ou la sollicitation des habitants pour nous accueillir chez eux et faire découvrir la richesse environnementale sous la forme de « **Rendez-vous dans mon jardin** ».

La programmation proposée a eu pour objectif de satisfaire et offrir au maximum de personnes la possibilité de participer. Pour cela, la diffusion de l'information sur l'ABC s'est faite par différents **médias locaux** (Guyane la 1ère, France Guyane, site internet de Rémire-Montjoly, Blada) et spécialisés sur la **connaissance naturaliste ou associatif** (réseaux sociaux et newsletter de nos partenaires).

Au total, ce sont près de 1000 participants qui ont assisté à près de 130 heures d'animation.

Outre les rencontres naturalistes, les habitants ont également pu profiter, lors de l'ABC d'autres aspects de la culture guyanaise, à **travers des rencontres artistiques** ou des visites de quartier pour tout connaître des **plantes médicinales** et de leurs bienfaits. De plus, lieu privilégié pour rencontrer les habitants, l'équipe de l'ABC a, à plusieurs reprises, tenu un **stand au marché** de la commune de Rémire-Montjoly avec lors des dernières manifestations en juin 2023, des stands tenus par le GEPOG, l'OFB, l'ONF, la CTG et Kwata pour accueillir plus de 70 enfants de l'école Sainte-Thérèse.

LES FÊTES DE L'ABC

Pendant deux ans, le GEPOG a proposé **33 animations** avec plusieurs temps forts au moment des vacances de Carnaval en **février 2022 et 2023**. Il s'agissait pour les équipes de **faire connaître le projet** au plus grand nombre et de proposer des **animations diversifiées sur la biodiversité urbaine**. Les **sorties nocturnes** ont rencontré le plus grand succès : les habitants profitant du fait d'être accompagnés par des spécialistes sur des sentiers en pleine nuit. Ils ont ainsi pu découvrir lors de 4 sorties réunissant au total plus de 200 personnes les **beautés nocturnes** telles que les chauves-souris, araignées, grenouilles, serpents et autres mantes religieuses.



Observation des mantes lors d'une sortie nocturne par des jeunes passionnés d'insectes

LES EXPERTS HABITANTS

En association, il est souvent difficile de fidéliser un public d'habitues. Pour établir un lien de proximité avec les bénévoles de l'ABC un groupe Whatsapp a été constitué, réunissant près de 80 personnes dans le but de recueillir leurs observations près de chez eux ou sur leur lieu de travail. Cela a permis de recueillir plus de 750 photographies partagées et identifiées sur le groupe pour le plaisir et la découverte de chacun, mais aussi pour recueillir des données participatives pour contribuer à l'ABC : les habitants devenant acteurs du projet d'ABC via leurs propres observations. Il s'agissait également de pouvoir communiquer avec eux sur les différentes animations prévues ou les résultats des inventaires notamment via la diffusion des vidéos issues des pièges photographiques. À la suite de l'ABC, ce groupe permettra de poursuivre la sensibilisation des habitants et de les informer sur les actions post-ABC.



Contributions photographiques des habitants de Rémire-Montjoly

SOIRÉE BIODIVERSITÉ INSOUPÇONNÉE DE LA COMMUNE



En avril 2023, près de 40 personnes sont venues dans les locaux du GEPOG pour visionner les images prises dans les endroits les plus reculés de la commune par pièges photographiques. Les habitants ont ainsi pu observer le premier Ocelot inventorié sur la commune, ainsi que le Tatou des Guyanes et ses 4 petits (jumeaux stricts). La suite de la soirée s'est déroulée sur la thématique des serpents et grenouilles présents sur la commune, ce qui a permis à certains de vaincre leur peur et appréhension de ces animaux méconnus.

MERVEILLEUSES MANGROVES DE GUYANE

Rémire-Montjoly dispose de 14km de plages, soumises à l'évolution du trait de côte et aux phénomènes d'envasement, la municipalité a souhaité inclure dans l'ABC un volet de sensibilisation sur le rôle de la mangrove sur le littoral guyanais. Un programme de découverte et de valorisation des mangroves a donc été proposé par Koté Forêt aux administrés de la commune.

INAUGURATION DE LA MALETTE PÉDAGOGIQUE

Testée et approuvée dans le cadre d'un précédent projet, la malette « Merveilleuses mangroves de Guyane » a été inaugurée le 19 novembre 2021, à la mairie de Rémire-Montjoly en présence des élus de la commune, de la CTG et de représentants du monde scientifique (CNRS). Ce fut l'occasion d'échanger sur la dynamique côtière et les effets sur Rémire-Montjoly entre scientifiques et décideurs publics.



Le lendemain se fut au tour de familles de s'approprier les différentes activités ludiques par exemple en observant à la loupe binoculaire les micro-organismes présents dans la vase.



Le 14 février 2022, une chasse aux trésors de la mangrove est organisé sur la plage Stanis. Les défis proposés ici abordent des notions pour reconnaître les différents types de palétuviers ou pour tout savoir de la paléo-mangrove de Guyane !



Le 8 octobre 2022, ce fut au tour des habitants de découvrir la mangrove et les oiseaux du littoral sur le sentier des Salines.



Pour terminer l'année en beauté, les élèves ont restitué leur travaux devant les élus de la mairie : ils ont notamment réalisé une fresque ainsi que des vidéos pour déclarer leur amour pour la mangrove et la biodiversité guyanaise : « Love love la mangrove et fan de la Guyane. Il faut la respecter et la protéger... »

DANS MA COUR D'ÉCOLE

Quoi de mieux qu'une cour d'école pour découvrir la nature qui nous entoure. Deuxième lieu où les enfants passent le plus de temps après leur classe, la cour d'école est un **formidable support d'activités pédagogiques**. Dans certaines on peut encore trouver la présence d'**arbres** et de **végétation** qui permettent l'**observation** des petits animaux qui peuplent nos villes. Jumelles, filets à papillons, **mangeoires** et **pioches** sont alors des outils indispensables pour nos apprentis naturalistes !

LES ANIMAUX PRÉSENTS AUTOUR DE MOI

Le GEPOG a mené une cinquantaine d'animations auprès de **8 établissements scolaires** et **13 niveaux différents** (du CP au BTS). Si pour la jeune génération, le Tigre du Bengale ou l'Eléphant sont bien étudiés, ce n'est pas toujours le cas du «Bek d'Arjan» ou «Bléé» qui viennent manger les papayes dans les jardins.

Le GEPOG a donc développé un **programme pédagogique** permettant de mieux connaître la biodiversité présente à proximité de la cour d'école (objet d'un concours de dessin en 2023 réunissant 40 enfants). Pour faciliter l'observation, **7 mangeoires** ont été installées dans les établissements avec des suivis pour l'observation. Des **animations de reconnaissance visuelle et sonore** sur les oiseaux et les **grenouilles** ont également fait l'objet de temps ludique **en classe** ou dans la **cour**.



Découverte de la biodiversité présente dans la cour de l'école

DISPOSITIF À DISPOSITION DES ENSEIGNANTS

Pour permettre au plus grand nombre de s'amuser et se divertir tout en apprenant sur la faune guyanaise, une **séquence pédagogique** a été développée par le GEPOG pour permettre aux enseignants de réaliser en **autonomie** la **reconnaissance des espèces** communes observables en ville et depuis la cour de l'école.

Le **19 juin 2023**, ce dispositif pédagogique a été présenté à une **quinzaine d'enseignants** dans le cadre d'une **formation encadrée par le Rectorat**. Ces supports sont disponibles sur le site de l'Académie et du GEPOG.

UN JARDIN DANS MON ÉCOLE

Aménager un jardin au sein d'une école est un formidable outil pédagogique à plusieurs titres : sur l'alimentation, la santé, la biodiversité et l'agriculture. En **2022**, **3 écoles** et **7 classes** ont pu aménager leur propre jardin, de la bouture jusqu'à la récolte grâce aux interventions de l'entreprise **INGAGEN**. Associés à la mise en place de mangeoires, les élèves ont à présent depuis leurs fenêtres de classe, un petit écosystème à portée de main. Pour partager leur découverte avec le reste de leurs camarades, les élèves ont réalisé un **marché des 5 sens** : les enfants avaient préparé des **ateliers thématiques sur la nature** découverte au cours de leur séance de jardinage. **Observations aux jumelles, reconnaissance des sons des animaux, dégustation de fruits, senteurs de fleurs et toucher de la terre**. Certains élèves ont même décidé de faire un atelier sur les **iules** pour apprendre aux autres élèves à les **différencier des scolopendres** et à ne pas en avoir peur.

FILIÈRE « MÉTIERS DE L'EAU » AU LYCÉE LAMA-PREVOT



Les élèves ont réalisé des fiches sur les oiseaux qu'ils observent grâce à un QR-code, ils peuvent retrouver des informations complémentaires, comme l'image de l'oiseau et son chant

Au **Collège Réeberg Néron**, les élèves ont pu découvrir la biodiversité sur le terrain et retranscrire leurs **découvertes** sur **informatique** grâce à la participation des enseignants de technologie et de mathématiques. Ils ont ainsi **construit** eux-mêmes leur propre **mangeoire** et réaliser des **fiches espèces** visualisables au **CDI** grâce à un **QR-code** sur leurs tablettes pour visualiser le Kikivi en plus vrai que nature.

Les futurs **professionnels des métiers de l'eau** de **CAP, BAC Pro et BTS** ont bénéficié de séances pour acquérir des **compétences en écologie sur le milieu aquatique**. Entre travaux en classe et pratiques sur le terrain, la **cinquantaine d'étudiants** a pu effectuer des **relevés physico-chimiques** des canaux urbains du quartier, tout en observant et **inventoriant la faune et la flore**. Ils ont ainsi pu comprendre la **spécialisation des oiseaux du milieu aquatique** (plumage imperméable pour le Martin pêcheur, long bec et pattes pour la Grande aigrette, poids plume pour marcher sur les nénuphars pour le Jacana noir), ainsi que le **développement de plantes monospécifiques dans les canaux** (comprendre les causes : pollutions, pH, ensoleillement). Ce travail a donné lieu à des **restitutions aux élèves** (2nde, 1ère et Terminale) pendant plusieurs semaines au **CDI** du Lycée.



INVENTAIRES

Que serait un Atlas de la Biodiversité Communale sans un volet d'acquisition des connaissances naturalistes ? Si l'on pense déjà tout connaître ou que tout est déjà perdu à Rémire-Montjoly, ville très bétonnée, la nature est en fait pleine de ressources et trouve des refuges à chaque coin de forêts. Pour révéler cette biodiversité insoupçonnée, les naturalistes ont arpentré le territoire pour observer, identifier et - quand cela était nécessaire - collecter la faune et la flore du territoire pour la révéler au plus grand nombre pour enfin identifier les mesures de gestion adaptée pour la commune.

ACQUISITION DES CONNAISSANCES NATURALISTES

L'ABC de Rémire-Montjoly a pu s'appuyer sur la plateforme collaborative faune-guyane qui atteint aujourd'hui après plus de 10 ans d'existence, plus d'1 million de données. À Rémire-Montjoly, le **nombre total d'observations** enregistrées sur la plateforme en juin 2023 est de **79 203** dont les premières remontent à **1968**.

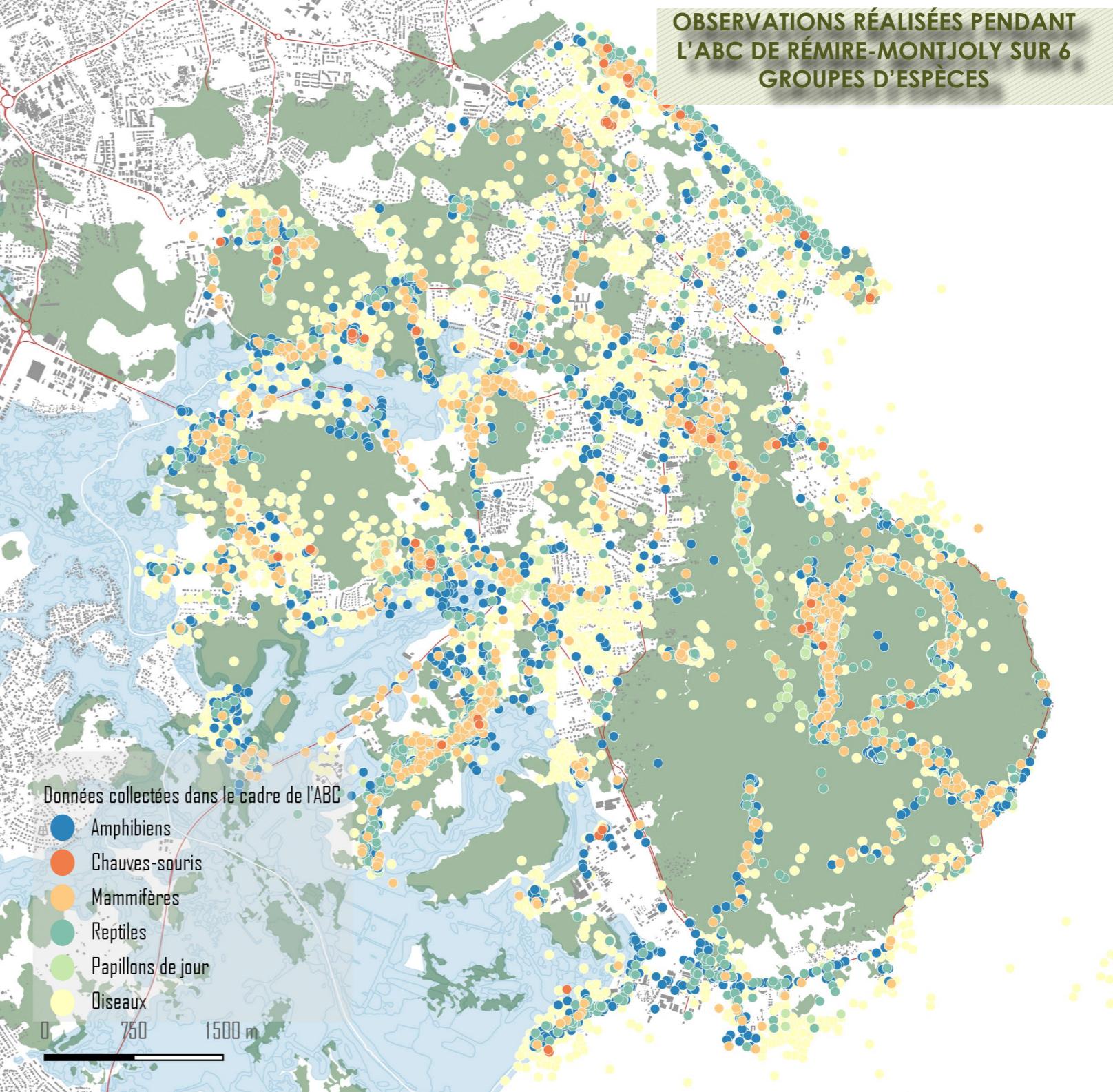
Pendant les **deux années** qu'a duré l'ABC, l'effort d'inventaires a été titanique puisque **36927 données** ont été produites depuis 2021. Ce qui fait que **46% des données enregistrées dans la base** l'ont été ces deux dernières années. Cet effort a, à la fois été porté par les **naturalistes missionnés** dans le cadre de l'ABC mais aussi par les **contributions de science participative** réalisées par les habitants, experts du territoire.

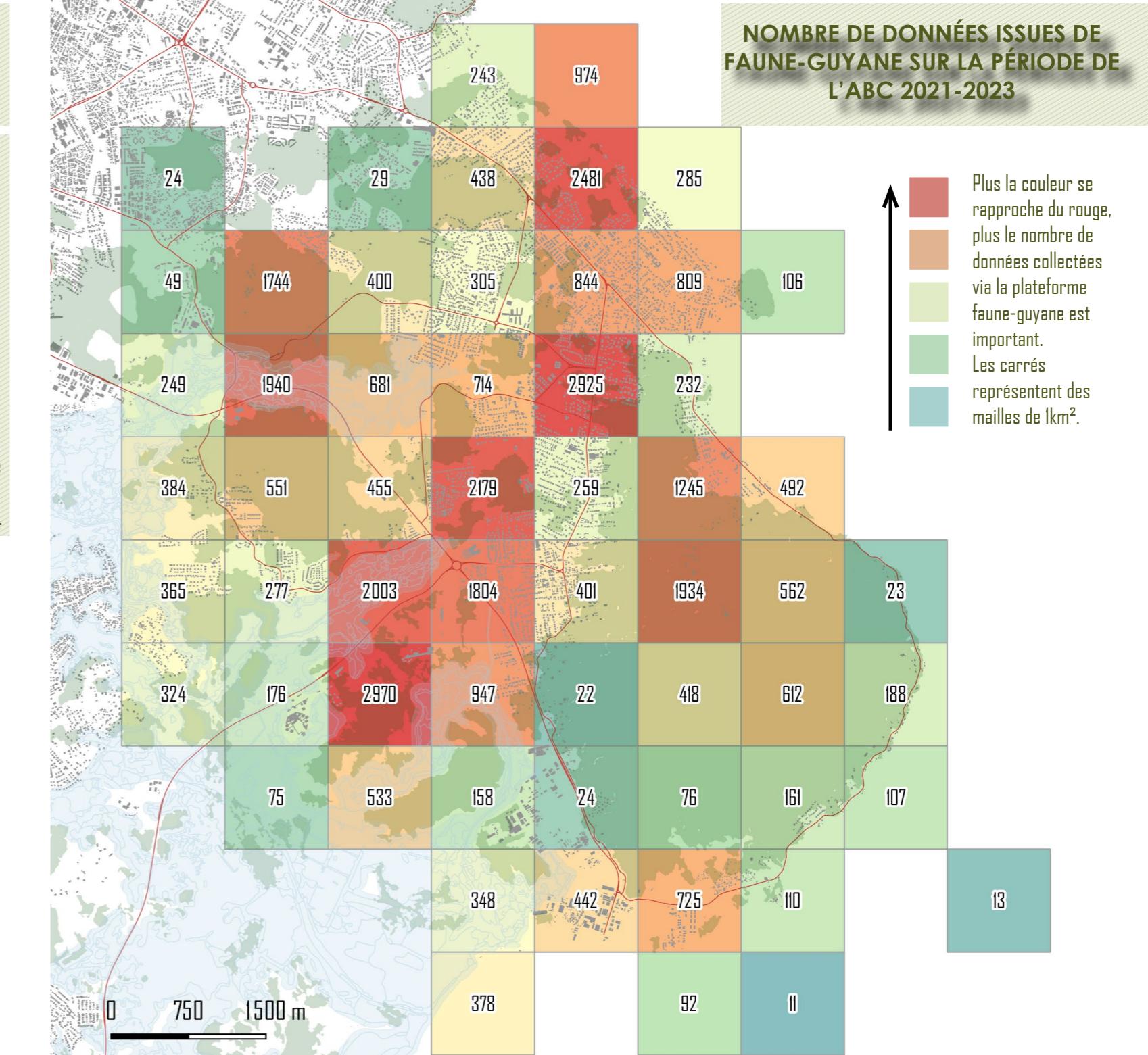
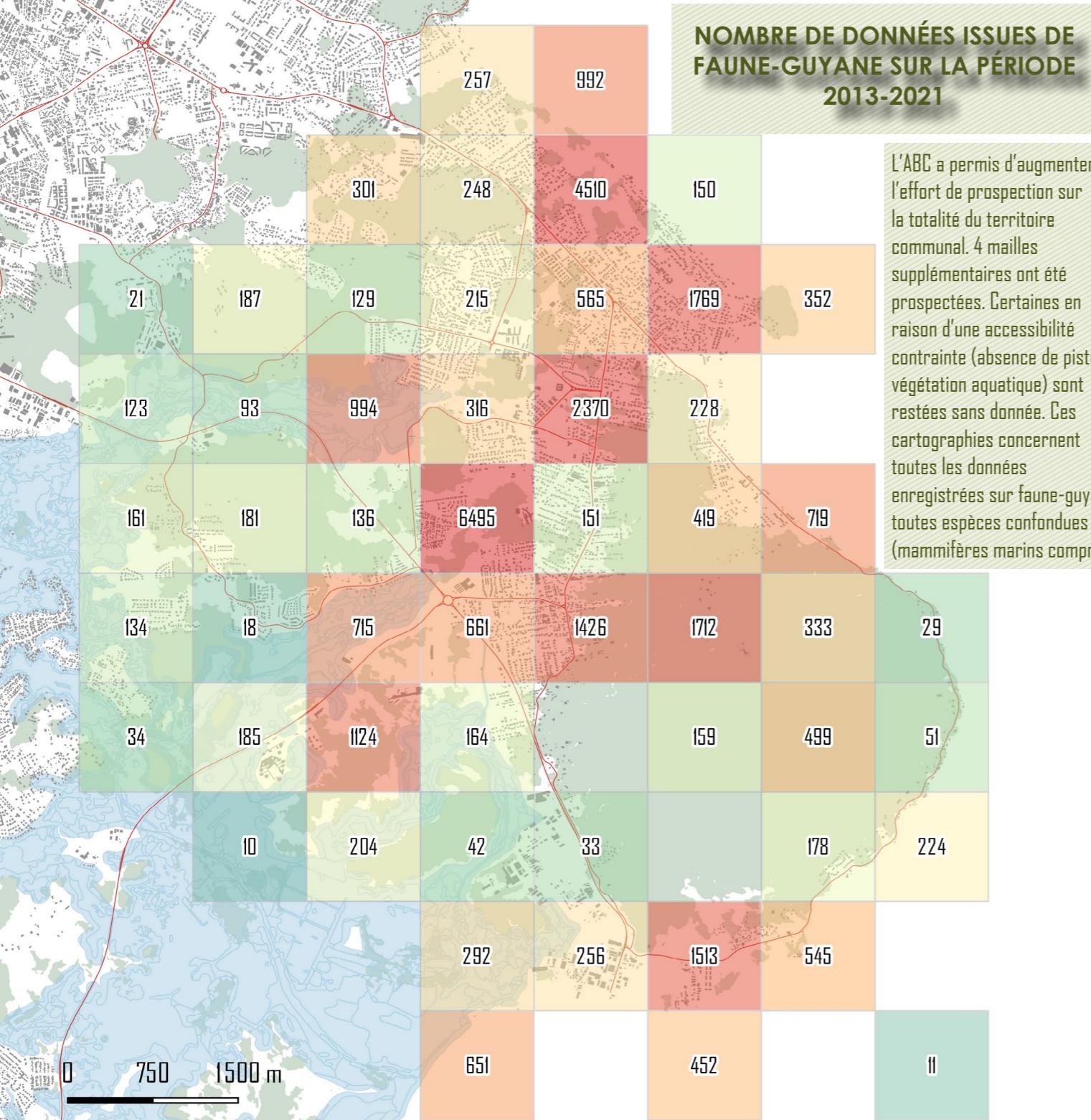
Grâce à leurs **efforts d'inventaires**, les naturalistes ont collecté **11 000 nouvelles données** sur la commune ce qui représente une **augmentation de 30% des données connues**. Ces observations concernent les **oiseaux, mammifères terrestres, amphibiens, reptiles** grâce aux inventaires réalisés par le **GEPOG** et les **insectes et les chauves-souris** grâce aux naturalistes missionnés spécifiquement dans le cadre de l'ABC.



Par taxon, l'effort d'inventaire par les seuls naturalistes missionnés dans le cadre de l'ABC représente **80% des données produites sur la période pour les papillons** (!), **40%** pour les **amphibiens**, **32 %** pour les **mammifères**, **24%** pour les **reptiles**, **29%** pour les **chauves-souris** et **17%** pour les **oiseaux**.

Comparativement aux **autres communes de l'Île de Cayenne**, Rémire-Montjoly compte le plus grand nombre de données acquises sur les deux dernières années (18 841 pour **Cayenne** et 28 227 pour **Matoury** dont respectivement 92% et 81% sont des données sur les oiseaux contre 55% à Rémire-Montjoly).





DES ESPÈCES MENACÉES À FORTS ENJEUX

Proportion des espèces menacées à Rémire-Montjoly par rapport à la totalité des espèces connues



AMPHIBIENS : 24%



OISEAUX : 25%



MAMMIFÈRES: 10%



REPTILES : 15%

8 espèces menacées sur 34

88 espèces menacées sur 351

5 espèces menacées sur 51

Sur les 700 espèces menacées inscrites sur la liste rouge régionale UICN (sur les 5 groupes ici présents), 125 sont présentes à Rémire-Montjoly. Ce qui représente près de 18% d'espèces qui pourraient disparaître à terme si les pressions exercées ne sont pas endiguées. Comparativement, Cayenne et Matoury, comptent respectivement 106 et 129 espèces menacées.

Rémire-Montjoly peut donc être considérée comme une commune à forts enjeux de conservation, car disposant de milieux naturels rares et circonscrits à l'échelle du littoral guyanais (monts boisés, mangrove, marais) et faisant l'objet de nombreuses pressions. De ce fait, la commune dispose d'une responsabilité dans la conservation d'un nombre significatif d'espèces dont certaines populations ne sont connues que de la commune ou de la bande littorale (Kourou, Macouria voire Duanary). C'est donc à la fois une responsabilité mais également une opportunité pour mettre en avant et en valeur la biodiversité insoupçonnée et menacée de la commune. Le présent document tente de prendre sa part de responsabilité dans la connaissance et la valorisation des espèces à enjeux. Pour cela, vous retrouverez des descriptions des espèces emblématiques de la commune et les mesures pour pouvoir valoriser ce patrimoine communal et guyanais dans la suite du document.

Grâce aux listes rouges élaborées sous l'égide de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), on a une vision de plus en plus précise des risques d'extinction à court ou moyen terme des espèces. Le statut de conservation est défini en fonction de l'état actuel et des projections sur l'évolution des populations de chaque espèce ainsi que du niveau de menaces qui pèse sur elle. En Guyane, selon la liste rouge régionale élaborée en 2016, 16 % des mammifères marins, 13 % des espèces d'oiseaux ou de poissons, 10 % des reptiles, 5 % des amphibiens et 3 % des espèces de mammifères terrestres sont menacés à des degrés divers. La transformation et la destruction des savanes et des autres milieux naturels de la plaine littorale, les prélevements abusifs, l'extension du tissu urbain, la pollution des cours d'eau... sont les principales menaces identifiées.

Éteint à l'état sauvage

RE

DD

En danger critique

CR

Vulnérable

EN

Préoccupation mineure

VU

NT

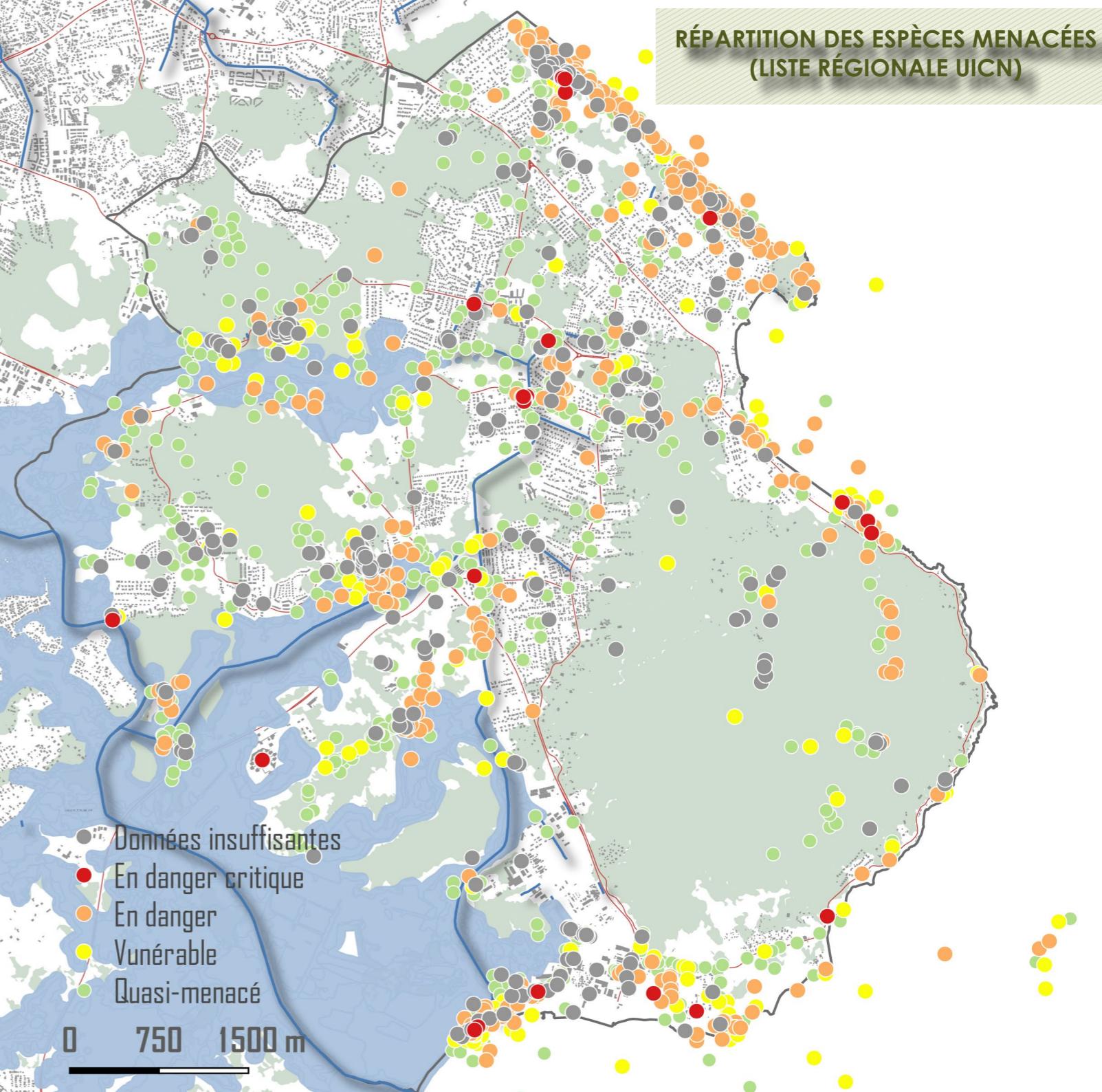
LC

Données insuffisantes

En danger

Quasi-menacé

RÉPARTITION DES ESPÈCES MENACÉES (LISTE RÉGIONALE UICN)



QUELQUES ESPÈCES À ENJEUX DE LA COMMUNE

LC

CHAUVES-SOURIS : La quasi-totalité des espèces de chauves-souris en Guyane et à Rémire-Montjoly ont un statut «en préoccupation mineure». La plupart d'entre elles ont un mode de vie forestier et sont donc réparties sur toute la Guyane. Au regard des conditions actuelle, la plupart des espèces ne sont donc pas menacées. À Rémire-Montjoly, qui dénombre peu d'habitats forestiers, on compte cependant **13 espèces de chauves-souris menacées**.

NT

GRENOUILLES : 3 espèces de grenouilles ont un statut «quasi-menacé» à Rémire-Montjoly. Il s'agit de la **Rainette naine** (*Dendropsophus walfordi*), à l'origine plutôt présente dans les savanes mais qui se retrouve fréquemment dans les canaux de la commune, l'**Elachistocle du Suriname** (*Elachistocleis surinamensis*) dont quelques observations nous ont été transmises par les habitants de la commune et la **Grenouille paradoxale** (*Pseudis paradoxa*) pour laquelle la commune de Rémire-Montjoly a une **forte responsabilité dans sa conservation** sur le long terme.

VU

BICHE DES PALÉTUVIERS : La Biche des palétuviers présente à Rémire-Montjoly et sur le littoral guyanais est un bon exemple d'espèce menacée en raison de la **pression sur son habitat** qui tend à disparaître : la mangrove.

EN

DIPNEUSTE SUD-AMÉRICAIN : Les inventaires à Rémire-Montjoly n'ont pas ciblé spécifiquement les **poissons**. Pour autant, certaines observations ont été faites par les équipes d'un poisson « **en danger** », le *Lepidosiren paradoxa*, qui a plusieurs particularités : il est notamment **muni de poumons**, donc il doit souvent remonter à la surface. Il vit aussi dans des mares ou quand celles-ci s'assèchent, il s'enterre dans la boue et c'est là que ses poumons rentrent en action.

CR

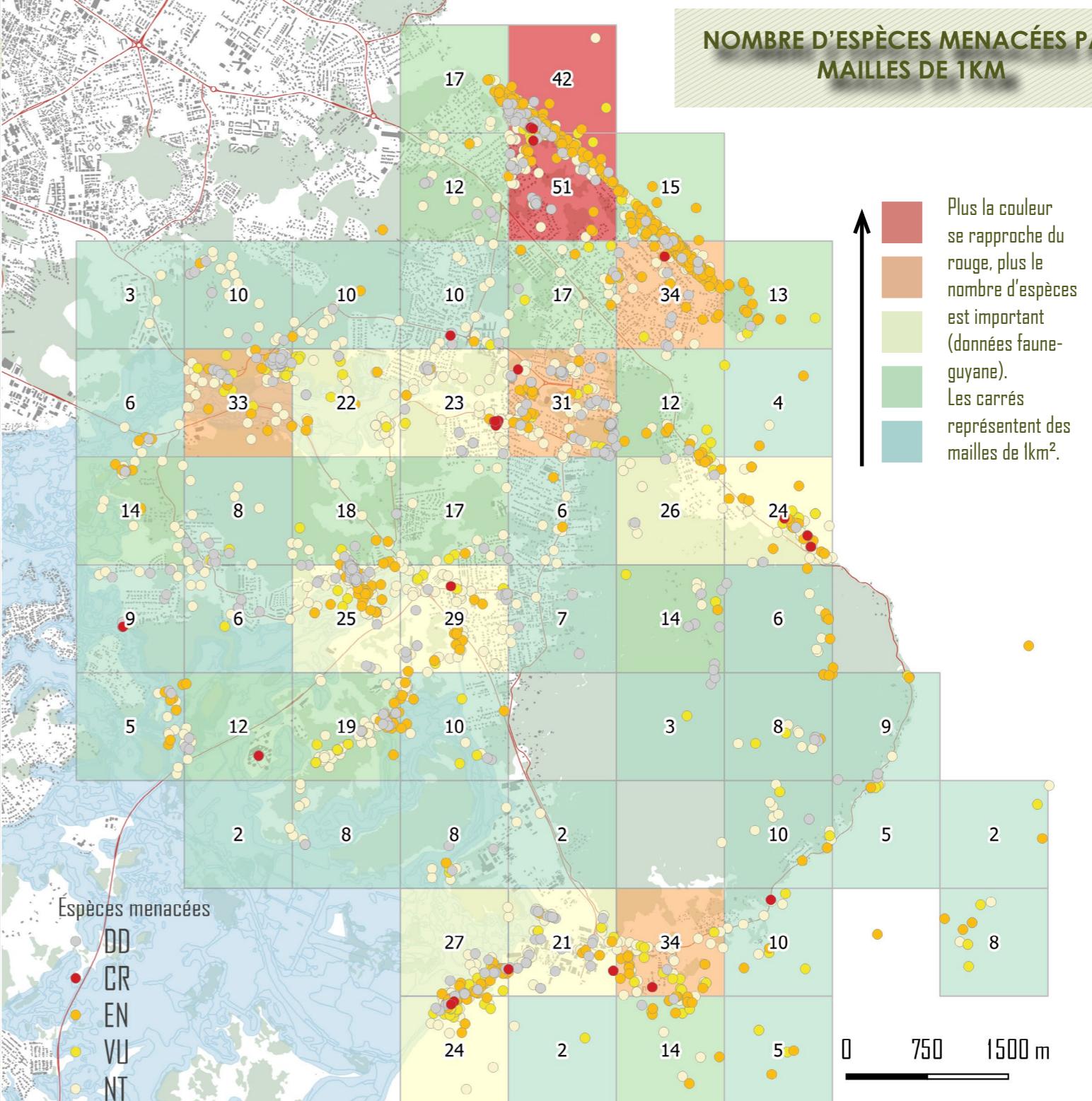
OISEAUX : Seuls certains oiseaux sont aujourd'hui considérés à Rémire-Montjoly comme en « **danger critique d'extinction** ». Il s'agit notamment de **Canards**, observés aux Salines de Montjoly, d'**oiseaux marins** comme la Sterne fuligineuse ou de **nicheurs ou migrateurs** comme le Gravelot de Wilson, la Maubèche des champs ou le Petit Chevalier.

DD

LÉZARD COURREUR : Ce lézard est une **merveille de la nature et de l'évolution** : puisqu'il use de la **parthénogénèse**. En effet, à Rémire-Montjoly **seules des femelles sont observées sur la commune**. Elles arrivent à faire perdurer l'espèce grâce à un mécanisme de reproduction asexuée. La femelle va utiliser une de **ses propres cellules** pour féconder un de **ses ovules** et donner naissance à une **nouvelle génération de femelles**. Le manque de données et de connaissances sur cette espèce empêche d'apporter une évaluation directe ou indirecte de l'état de l'espèce. Elle est donc classée en « **déiciente en données** ».

50

NOMBRE D'ESPÈCES MENACÉES PAR MAILLES DE 1KM



Nombre de nouvelles espèces pour la commune de Rémire-Montjoly



Rémire-Montjoly compte aujourd'hui **1 331 espèces référencées** sur la plateforme faune-guyane, en ajoutant les **escargots, phasmes** et autres **membracides** qui sont récemment entrés sur la base de données et sur lesquels il reste encore beaucoup à apprendre. De 2021 à 2023, **422 nouvelles espèces** ont été inscrites sur la commune dont près de **78% concernent des papillons**.

La liste complète des espèces de la commune est disponible en version numérique.





INVENTAIRE BOTANIQUE

“ Au sein du plateau du Massif du Mahury, un habitat humide présente un grand intérêt de par sa localisation en haut d'un mont boisé et pour la flore exceptionnelle qu'il accueille.



LA FLORE DE RÉMIRE-MONTJOLY



Rémire-Montjoly, à l'image des communes de l'Île de Cayenne, dispose de reliefs uniques à l'échelle du nord de l'Amérique du Sud. Ces ensembles rocheux offrent notamment des côtes et des paysages forestiers collinaires originaux en front d'océan. C'est un élément prépondérant dans la structuration paysagère de l'Île de Cayenne dont l'intérêt remarquable tient également des panoramas qu'elle offre.

Au pied des monts, un réseau hydraulique complexe constitué de canaux et de zones humides marque également le paysage de la commune avec des zones ouvertes de type

propri. Sur le littoral, ces milieux se mêlent à la mangrove, dont le représentant le plus emblématique sur la commune sont les Salines de Montjoly. Ces espaces humides et boisés contrastent avec l'urbanisation toute proche qui les entourent et permettent à une faune et une flore singulière d'être toujours présente. Associées à ces habitats uniques en Guyane, des espèces animales et végétales trouvent leurs conditions de vie idéales. Pour mieux comprendre le lien entre habitat et espèces, des études

botaniques ont été réalisées dans le cadre de l'ABC de Rémire-Montjoly, avec pour objectif d'identifier les espèces remarquables de la commune à la fois situées sur les monts boisés mais aussi au cœur de la ville. Ces inventaires ont permis d'identifier des secteurs à enjeux de conservation mais également des menaces pesant sur les milieux naturels comme les espèces exotiques envahissantes.

Les prospections se sont faites en plusieurs temps :
- inventaires du Mont Cabassou, de la Montagne du Tigre et du Mont Mahury : cette étude a permis d'avoir une description des habitats et du degré de conservation de ces monts boisés soumis à de fortes pressions et usages humains.

- relevé des arbres remarquables au sein de la ville pour permettre à la commune de les protéger et les valoriser au sein de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) ;

- état des lieux des menaces potentielles concernant les espèces exotiques à risque envahissant au sein des monts boisés et jardins de la commune (à retrouver dans la fiche actions n°6)

Les botanistes ont également été membres du jury du concours photographique de l'arbre remarquable de la commune lancé lors de la 1ère édition de la Fête de l'ABC pour identifier les espèces envoyées par les habitants.





HABITATS

Le plateau sommital et la partie haute des pentes sont couverts d'une forêt « secondaire à ancienne », à différents stades de maturité. En général, les parties les plus pentues sont les moins impactées par l'Homme et donc les plus anciennes. Elles ont cependant une dynamique de châblis importante due à la pente, ce qui résulte en une forêt dense avec beaucoup d'arbres de petits diamètres. L'occupation humaine du mont remonte largement avant l'époque coloniale, et le cortège floristique d'aujourd'hui est influencé par cette présence humaine, avec une richesse notable d'arbres utiles et de fruitiers comestibles (mombin, carapa...).



Habitat humide sur le plateau du Mahury

DESCRIPTION

Le Mont Mahury est en réalité composé d'un ensemble de relief. Il s'agit d'une formation exceptionnelle sur le plateau des Guyanes : de l'embouchure de l'Orénoque à celle de l'Amazone, il s'agit d'un des plus hauts reliefs du littoral.

PARTICULARITÉS

Sur le plateau du Massif, un habitat humide présente un grand intérêt de par sa localisation en haut d'un mont boisé et pour la biodiversité qu'il accueille.

La quantité de tourbe présente ouvre des potentialités de recherches : des analyses de carottes de sédiments pourraient nous en apprendre beaucoup sur l'histoire de la zone.

Une réflexion serait à mener sur le devenir de ce site exceptionnel : le préserver ou le valoriser en installant un circuit de découverte et sensibilisation ? Dans ce cas, un caillebotis sera indispensable, car la végétation est très sensible au piétinement.



Orchidée trouvée sur site, espèce protégée



MONT MAHURY

ZNIEFF DE TYPE 1

ENJEUX ET MENACES

Sans perturbation, la zone va continuer à sédimer, se combler et les fronts de colonisation de forêt vont remplir la zone. Le marécage ouvert va devenir un marécage arbustif (à *Chrysobalanus icaco*), puis une forêt marécageuse dominée par des *Sympomania glabulifera*.

En cas de saison sèche très marquée, un incendie peut avoir lieu, ce qui ouvre à nouveau la zone et résulte en un milieu ouvert très aquatique, avec de l'eau plus ou moins profonde. Le cycle reprend alors, avec un comblement progressif par les sédiments.

HABENARIA CF LONGICAUDA

Orchidée de 70 cm à 1,20 m de hauteur poussant dans les milieux ouverts engorgés d'eau. Son développement aérien est saisonnier et sa partie souterraine dispose de réserves pour les périodes de dormance. Ses fleurs vert pâle comportent un long éperon dirigé vers le bas qui la distingue des autres espèces du genre. Trois individus ont été observés dans la zone humide ouverte en haut du Mont Mahury. Ils n'étaient pas encore en fleur, ce qui laisse une incertitude quant à l'espèce. Cette orchidée est inféodée à ce milieu humide et ouvert. En cas de refermement de la forêt, elle disparaîtra. Elle est sensible aux perturbations (incendie et piétinement).



Mont Cabassou avec ses fortes pentes
©Arnaud Aury



MONT CABASSOU

ZNIEFF DE TYPE 1

PARTICULARITÉS

Ce mont a pour particularité d'être une « montagne couronnée », ancien site amérindien aménagé d'un fossé encerclant le sommet. Selon les connaissances actuelles, le fossé entourait un site fortifié, et était surplombé d'une palissade en bois. Beaucoup de tessons précolombiens sont encore présents au sol du plateau sommital et des restes de terrassement sont encore visibles. Une céramique coloniale (une coupelle circulaire protégeant les plants de café ou cacao des attaques d'insectes comme les fourmis-manioc) observée à la base du mont témoigne d'activités agricoles à cette époque sur les contreforts du Mont Cabassou.

HABITATS

Très peu perturbé et fréquenté, le Mont Cabassou est presque intégralement couvert de forêt secondaire à ancienne. Cet habitat présente des différences structurelles avec la forêt du Mont Mahury. Toutes ses faces sont très abruptes et sans réseau hydrographique.

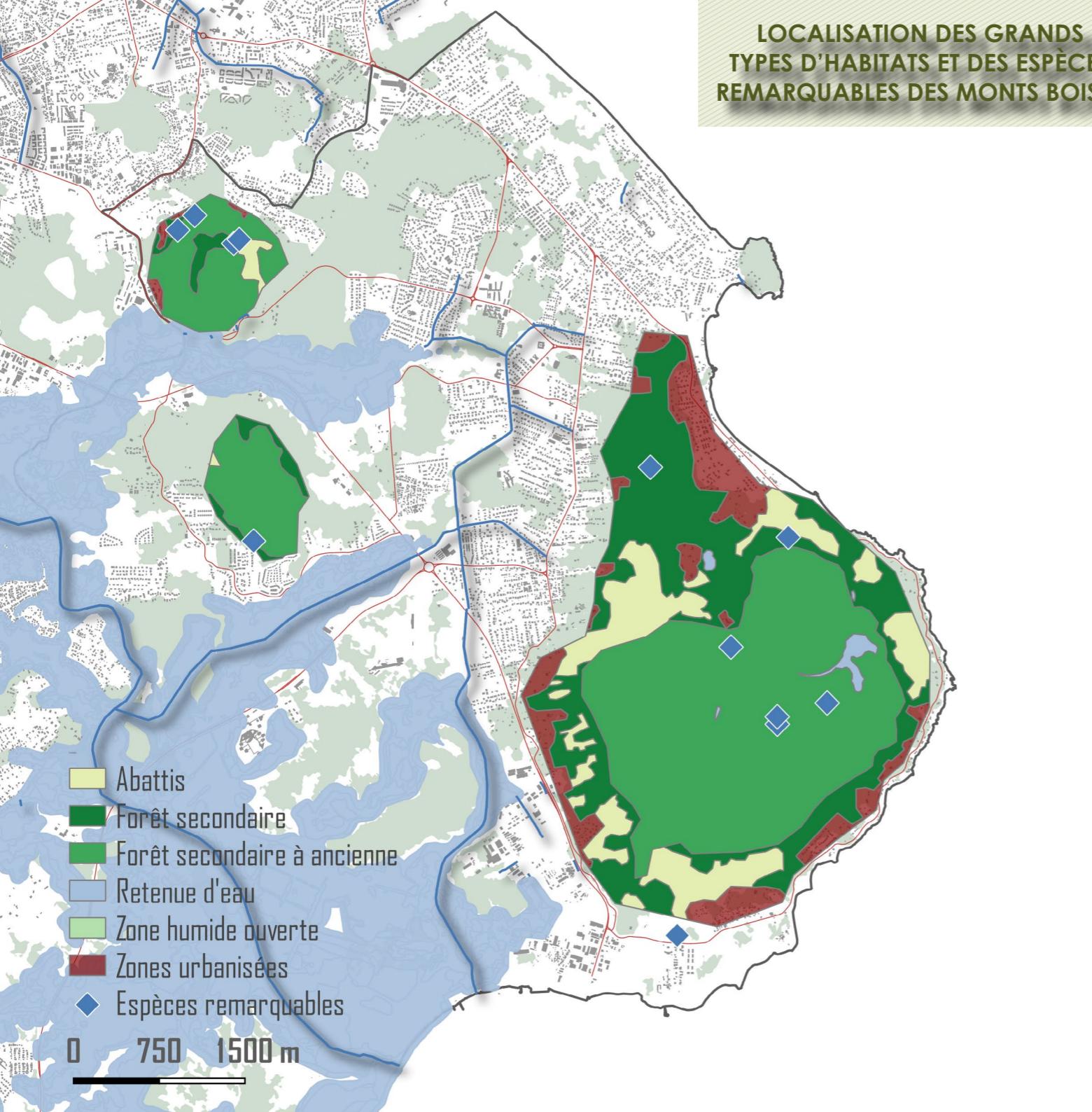


@H. Gallifet

ASTROCARYUM MINUS

Palmier monoïque et épineux pouvant atteindre une dizaine de mètres de haut. Rare en Guyane, il était connu il y a peu d'une unique station au Mont Grand Matoury. Depuis, d'autres stations ont été repérées autour de Saül ainsi que sur la Réserve Naturelle Trésor. La population du Mont Cabassou est localisée dans un espace peu fréquenté, et n'est pas menacée actuellement. La rareté de cette espèce et sa localisation sur un mont proche de la ville pose néanmoins la question du devenir du site. Un aménagement touristique pourrait être envisagé, permettant une découverte de cette espèce protégée, ainsi que des vestiges archéologiques observés sur le mont. A contrario, le site dans son ensemble pourrait être sanctuarisé et préservé, en n'encourageant pas les activités, et pourquoi pas en limitant l'accès à la partie haute du Mont Cabassou.

Cette population doit faire l'objet d'un suivi, tout comme les autres populations connues. Une concertation pourrait être lancée concernant un plan de gestion de l'espèce à l'échelle de la Guyane.



ESPÈCES REMARQUABLES DES MONT BOISÉS



@C.Dalban-Pilon

ARACEAE - *Philodendron cf scottsonianum* Plante épiphyte très peu connue, seulement recensée sur l'Île de Cayenne. La présence de zones forestières peu perturbées est importante pour le maintien de cette espèce. Elle pourrait faire l'objet d'un suivi et éventuellement d'un plan de conservation. L'individu est présent sur la Montagne du Tigre.



@C.Dalban-Pilon

LYCOPODIACEAE - *Pseudolycopodiella meridionalis*

meridionalis : Petite fougère inféodée aux habitats marécageux ouverts, présente en Guyane principalement dans les savanes côtières. Observée dans le marécage sommital du Mont Mahury.



@C.Dalban-Pilon

ARECACEAE - *Astrocaryum murumuru*

(MOUROU-MOUROU) : Palmier épineux inféodé aux habitats forestiers marécageux et à leurs abords directs, plus rare en Guyane que dans l'ensemble du bassin amazonien et du plateau des Guyanes. Ses fruits sont comestibles et sont un bon réservoir de nourriture pour la faune. Les graines quant à elles sont un réservoir entomologique : elles abritent une larve de la famille des curculionidés (charançon). Un individu a été observé en bas des pentes du Mont Cabassou.



@H. Galliffet

OCHNACEAE - *Sauvagesia*

rubiginosa : Cette espèce a une aire de répartition limitée au plateau des Guyanes. Elle est inféodée aux habitats ouverts humides. Elle est présente dans le marécage sommital du Mont Mahury. Cette espèce est déterminante ZNIEFF.



@C.Dalban-Pilon



@C.Dalban-Pilon

ORCHIDACEAE - *Palmorchis pabstii* : Petite orchidée terrestre ressemblant fortement à une plantule de palmier. Contrairement à d'autres espèces qui lui ressemblent, *P. pabstii* se trouve dans des milieux bien drainés. Plusieurs individus ont été observés dans les pentes de la Montagne du Tigre.



@C.Dalban-Pilon

POACEAE - *Guadua macrostachya* : Des individus sont présents en dehors de la zone prospectée, dans une zone marécageuse au sud du Mont Mahury. Cette population est en limite d'aire de répartition : il s'agit de la station la plus au nord connue. En Guyane, l'espèce est surtout présente sur le bas Oyapock et le bas Approuague. Cette population nécessite un suivi et une gestion.



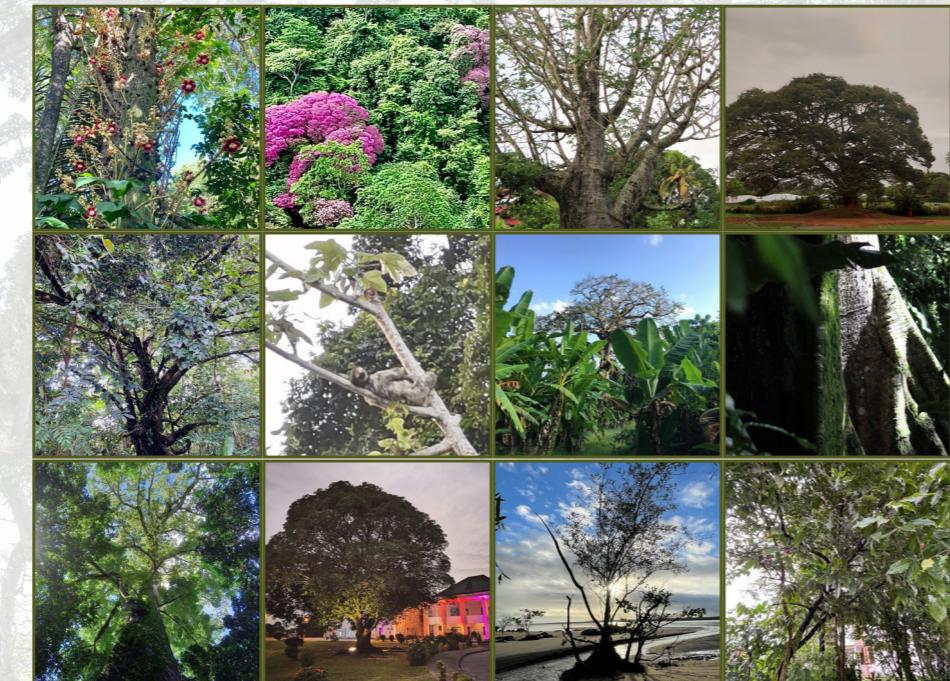


« ARBRES REMARQUABLES DE MA VILLE »

La municipalité de Rémire-Montjoly a souhaité dans le cadre de son ABC, valoriser son **patrimoine arboré**. Pour ce faire, une mission a été réalisée par **des botanistes pendant une journée** pour **arpenter la commune** et identifier les arbres considérés comme **remarquables**.

Préalablement à cette prospection de terrain, les **habitants ont pu contribuer** à cette démarche en envoyant des photos des **arbres qu'ils considéraient comme remarquables et en expliquant les raisons**. Ce concours photographique a permis d'avoir le retour de plus d'une dizaine d'habitants.

Les prospections réalisées par les botanistes se sont déroulées en ville, par l'**observation des espaces publics et des jardins**. Les arbres des monts boisés n'ont pas fait l'objet d'un inventaire car l'objectif était de pouvoir identifier les **arbres isolés** pouvant être intégrés dans le PLU.



Photographies envoyées par les habitants pour le concours photo de l'arbre remarquable de la commune

Plusieurs critères ont donc été retenus pour l'identification des arbres remarquables de la commune :

- La valeur écologique de l'arbre
- Sa valeur paysagère
- Sa valeur patrimoniale

Au total, ce sont **23 espèces différentes** qui ont été identifiées sur la commune de Rémire-Montjoly, avec parmi les espèces emblématiques le **Fromager** et le **Manguier**, tous les deux très présents sur la commune.



@L. Gourmelen

MANGUIER (*Mangifera indica*) Cette espèce originaire d'Asie a été introduite lors de la période coloniale en Guyane. Arbre très commun, il est **populaire pour ses fruits**, ainsi que pour la **fraîcheur** qu'il génère grâce à son **feuillage très dense**. On trouve des manguiers dans l'**espace public**, dans les **jardins**, mais aussi dans des **forêts secondaires** sur les **emplacements d'anciens espaces coloniaux abandonnés**. Différentes variétés sont **cultivées**. Il peut même pousser de manière **spontanée**.



@H. Gallifet

EBÈNE VERT (*Handroanthus serratifolius*) Arbre apprécié en Guyane pour son **excellent bois d'œuvre** ainsi que pour son utilisation dans la **médecine traditionnelle**. Sa **floraison jaune spectaculaire** a lieu au moment où l'arbre a perdu toutes ses feuilles, ce qui la rend encore plus remarquable. Il fleurit parfois **branche par branche**, mais plus fréquemment par **houppier entier**, produisant de belles **touches colorées dans le paysage**. Depuis une décennie, cette espèce devient **populaire dans les aménagements urbains** et certains individus de la commune sont aujourd'hui assez matures pour présenter un port remarquable.



@H. Gallifet

ARBRE ENCENS (*Protium heptaphyllum*) Arbre autochtone qui s'implante spontanément dans les **jardins de Rémire-Montjoly**, présent également dans les zones de **forêt secondaire**. Cette espèce est appréciée et entretenue après son implantation spontanée, car son **feuillage est esthétique** et produit une **belle ombre**. Ses fruits sont également **comestibles**, surtout appréciés des enfants. Ils attirent aussi des **oiseaux frugivores** et des **petits singes**.

BOIS DE ROSE (*Aniba rosaeodora*) : Espèce protégée autochtone, prisée pour l'**huile essentielle parfumée** que l'on tire de son bois. Cette essence a été **surexploitée en Guyane** et est maintenant **rare**. Deux individus ont été repérés dans des jardins privés. Une éventuelle **fructification de ces individus** sera dispersée par **zoochorie** (par l'intervention d'animaux) aux alentours, et pourra donner naissance à une population d'individus qui formera un îlot de réintroduction de l'espèce. Il serait très intéressant d'en planter de nouveaux dans l'**espace urbain**.

FROMAGER (*Ceiba pentandra*): Arbre à forte dimension spirituelle en Guyane, il peut atteindre des **proportions énormes** en une vingtaine d'années seulement. Emblématique de Rémire-Montjoly, où il est très présent, de nombreux individus sont admirés par les habitants de la commune et les visiteurs de passage. Les **fibres de ses fruits** ont des propriétés **hydrofuges** et sont utilisées dans certains matériaux industriels (isolants phoniques et thermiques, couvertures, couettes, oreillers, gilets de sauvetage...). Elles sont également utilisées par certains oiseaux pour **confectionner leur nid**.



@B. Gissinger



@L. Jean-Marie



@H. Gallifet

LES OISEAUX

“ Pour inventorier les oiseaux dans une forêt ou en ville, les spécialistes des oiseaux, appelés ornithologues utilisent les chants et cris qu'ils émettent pour les reconnaître et les recenser. Chaque espèce possède une gamme de sons qui lui est propre. Certains chants sont perceptibles à plus de 100 mètres ! ”



@V. Goan

OISEAUX, J'ÉCOUTE !

Avec plus de **740 espèces recensées**, la Guyane accueille une diversité d'oiseaux unique à l'échelle française. Loin d'être cantonnés à la forêt profonde, les Toucans, Perroquets et autres Colibris sont également présents au plus proche des villes. À Rémire-Montjoly, ce n'est pas moins de **456 espèces** d'oiseaux qui sont recensées ! Malgré ces chiffres impressionnants, nombreux sont les déçus qui ont tenté **d'observer nos amis à plumes, mais en vain**. En effet, après avoir difficilement **détecté un oiseau au travers de la végétation luxuriante** guyanaise, les conditions ne permettent pas toujours de voir le détail qui permet de distinguer une espèce d'une autre. Une solution s'offre cependant aux plus téméraires : **l'écoute** !



Poster des oiseaux des jardins réalisés dans le cadre de l'ABC. Dessins : Maël Dewynter, GoodId

Pour inventorier les oiseaux présents sur un secteur, les experts des oiseaux, appelés **ornithologues**, utilisent les **chants et cris** qu'ils émettent, chaque espèce possédant une gamme de sons qui lui est propre. Cette méthode d'inventaire, basée sur l'écoute, permet alors de détecter une espèce à parfois plus de 100 mètres. Pour recenser ces animaux ailés, durant le projet d'ABC, les experts ont mis en oeuvre un **protocole d'étude** national standardisé appelé **EPOC** (Estimation des Populations d'Oiseaux Communs). Cette méthode consiste en un **point d'écoute fixe de 5 minutes**, où l'on note et géolocalise, à l'aide d'une application mobile, tous les contacts auditifs ou visuels avec les oiseaux. Sur le long terme, l'objectif de ce protocole est d'identifier des **fluctuations des populations des espèces les plus communes**.

Au cours des deux années de suivi mené, les spécialistes ont réalisé 200 points EPOC au sein de la commune et collecté 4 500 données !



AV Gnand

L'«EPOC» DES OISEAUX

Les données collectées lors de ces inventaires, mettant en application le **protocole d'écoute EPOC** ont été analysées pour mettre en relation les **espèces observées et les habitats dans lesquels elles se trouvaient**.

En effet, la belle diversité des espèces d'oiseaux que l'on peut trouver en Guyane s'explique en grande partie par la **diversité des habitats** et leur structure complexe, permettant à des **espèces variées de cohabiter**.

Trois grands types d'habitats ont ainsi été identifiés sur la commune de Rémire-Montjoly : les **milieux urbanisés**, avec les jardins et espaces publics ; les **milieux humides** comprenant les marais, mangroves, criques et canaux, vasières et enfin les forêts, représentées par les **Monts boisés** et les patchs forestiers servant de continuités écologiques de tailles plus réduites.



@V. Goanec

Cette analyse a permis de constater que les **espèces les plus observées ou entendues** à Rémire-Montjoly sont les suivantes sur près de 4500 observations :

- 484 concernent le **Tyran Kikiwi** (vainqueur toute catégorie et représentant plus de 10% des observations)
- Merle leucomèle** (391)
- Troglodyte familier** (303)
- Tangara à bec d'argent** (257)
- Tangara évêque** (232)
- Tangara des palmiers** (221)
- Tyran de Cayenne** (175)
- Hirondelle chalybée** (103)
- Merle à lunettes** (102)
- Élénie à ventre jaune** (94)
- Jacarini noir** (92)
- Tyran mélancolique** (89)
- Ariane de Linné** (88)
- Colombe rousse** (87)

Ces espèces sont les plus communes sur la bande littorale, ce qui n'a pas toujours été le cas. Elles profitent des **défrichements et du développement de nos villes** pour étendre leur territoire en même temps que nous empiétons sur de nouveaux milieux naturels.

Selon cette analyse, les espèces dont le milieu de prédilection sont les **zones humides** à Rémire-Montjoly :

- Moucherolle pie**
- Grande Aigrette**
- Chevalier grivelé**
- Buse à tête blanche**
- Élénie à couronne d'or**
- Amazone aourou**
- Alapi paludicole**
- Héron strié**
- Martin-pêcheur nain**
- Moucherolle à tête blanche**
- Colombe de Verreaux**
- Donacobie à miroir**

Et concernant les **milieux forestiers** :

- Manakin auréole**
- Attila à croupion jaune**
- Viréo chivi**
- Tyranneau jaune-olive**
- Colombe à front gris**
- Attila cannelle**

Pour mieux connaître certains représentants des milieux naturels de Rémire-Montjoly, voici un **panorama par grand type d'habitats** issu de cette analyse. Pour apprendre à reconnaître les **espèces les plus communes**, vous pouvez retrouver le [«Petit Guide Illustré des Oiseaux des Jardins»](#) sur le site internet du GEPDG.

OISEAUX DES MONT BOISÉS



@M. Giraud-Audine

TYRANNEAU JAUNE-OLIVE & ÉLÉNIE DE GAIMARD : Ces deux passereaux de la famille des tyrans **se ressemblent beaucoup**. Ils se différencient principalement par **leur chant**, mais aussi par **leur habitat** : tandis que l'Élénie de Gaimard se tient dans la **partie supérieure des arbres**, aussi bien dans les forêts littorales qu'en forêt primaire de l'intérieur, le Tyranneau jaune-olive préfère les **strates moyennes du sous-bois** et les boisements littoraux. Le Tyranneau jaune-olive **construit un nid en forme de boule suspendue dans le vide à l'extrémité d'un rameau fin ou d'une liane**, à quelques mètres de haut. Les habitants ont pu en photographier sur les sentiers des Monts boisés de la commune.



@M. Giraud-Audine

COLOMBE À FRONT GRIS :

Grande colombe terrestre, la Colombe à front gris est présente en forêt primaire comme dans les **boisements du littoral**. Elle est fréquemment observée proche des **lisiers forestières ou à proximité des chablis**. Elle se nourrit, en partie, de fruits pulpeux dans la végétation basse.



@A. Aury



@V. Goanec

MANAKIN AURÉOLE : Inconfondable, le mâle présente un **rouge écarlate** sur le haut du corps. La femelle est de **teinte verdâtre** pour se confondre dans son environnement et éviter les **prédateurs proches du nid**. Pour attirer les femelles, les mâles exposent leurs superbes couleurs dans les trouées de lumière du sous-bois, où ils **paradent à plusieurs**. Ces places de parades sont nommées « **leks** ». Le Manakin auréole n'est pas présent à l'intérieur du territoire. Il occupe la majorité des **monts boisés de la commune**.

NT



@M. Giraud-Audine

CARNIFEX À COLLIER : Ce rapace forestier ne quitte pas le couvert des arbres. **Très difficile à voir**, il se fait remarquer avant l'aube par **ses notes puissantes et graves**. Il est présent dans les forêts littorales où il **chasse des oiseaux de taille moyenne**, plus rarement des mammifères ou d'autres petits vertébrés. Il est **souvent entendu sur le Mont Mahury**.



@S. Uriot

ENGOULEMENT À QUEUE COURTE : Cet oiseau aux **moeurs crépusculaires et nocturnes** s'active à la tombée de la nuit pour chasser des insectes volants **au-dessus des arbres** ou sur les lisiers. Strictement forestier, il passe la **journée en canopée**, à la différence des autres engoulements qui se tiennent plutôt au sol. Son plumage tacheté se **confond avec l'écorce de la branche** sur laquelle il passe facilement inaperçu, couché et immobile. Il a été observé chez un habitant à proximité du **Mont Cabassou**, représentant la 4ème donnée de présence de l'espèce sur la commune.

LES LIMICOLES

La Guyane accueille toute l'année de **grands migrants**, traversant l'ensemble du continent américain, **mais ne pesant pourtant que quelques dizaines de grammes**. Rémière-Montjoly, grâce à sa façade maritime et en raison des phénomènes d'envasement est un **lieu d'accueil privilégié** par les limicoles, dont le **nom vient justement de leur habitat de prédilection** - *limus* en latin signifiant vase et *colere* habiter.

DU NORD AU SUD ET VICE-VERSA

Lorsqu'ils **nichent dans le Grand Nord canadien**, les **limicoles** ont des moeurs relativement solitaires, vivant en couples dispersés dans la **toundra**.

Après une **incubation relativement longue**, les poussins naissent couverts de duvet et sont capables de **courir et de se nourrir seuls au bout de quelques heures**. Ils restent néanmoins avec leurs parents quelques semaines, avant leur départ en migration.

En effet, les **limicoles font partie des oiseaux les plus menacés**. Leurs effectifs ont globalement diminué de **40% au cours des 50 dernières années**. La diminution des ressources, le décalage des périodes et des régions favorables à la reproduction lié aux **changements climatiques**, le **rallongement des routes de migration** et l'intensification des **tempêtes tropicales** sont autant de menaces qui pèsent sur ces grands migrants.



Pour évaluer les populations de **limicoles** présentes sur les côtes guyanaises et rémiroises, des **comptages avec l'appui de bénévoles** ont été mis en place sur 4 sites du littoral à Rémière-Montjoly. Ceux-ci s'inscrivent dans un **protocole international WETLANDS**, réalisé chaque année dans 115 pays.

Ils ont trois objectifs : 1) évaluer l'**importance des différents sites ou régions d'hivernage des oiseaux d'eau**, 2) mesurer les **tendances des populations à long terme** et 3) fournir un indicateur de l'**état de conservation** des zones humides.

LES HABITANTS DES VASIÈRES

Les vasières sont occupées au gré des marées par une diversité d'espèces d'oiseaux. Chaque espèce a développé des **spécificités morphologiques** pour être adaptées à la **capture des micro-organismes, petits vers, insectes ou poissons**. Certains chassant à l'affût grâce à une **rapidité d'exécution** et des yeux proportionnellement gros ou d'autres en restant le **bec constamment dans la vase** pour la filtrer.



BÉCASSEAU SEMIPALMÉ : parmi les **petites espèces de limicoles**, s'il est parfois difficile de ne pas le confondre avec d'autres espèces comme le **Bécasseau sanderling** (d'aspect plus blanc), le **Bécasseau semipalmé** représente le **plus gros des effectifs de limicoles en Guyane**. Il est cependant classé en **danger d'extinction** en Guyane en raison d'une **baisse d'effectif importante depuis de nombreuses années**.



@O. Tostain



PETIT CHEVALIER : Ce limicole **haut perché** se distingue facilement sur la vase grâce à son **allure élancée sur ces grandes pattes jaunes**. Il est toutefois difficile à distinguer du **Grand Chevalier**, plus commun. Comme pour le **Bécasseau semipalmé**, le littoral guyanais et les **plages rémiroises**, accueillent l'**essentiel de la population** de ce limicole qui accuse un déclin sévère.



IBIS ROUGE : Echassier emblématique du bord de mer en Guyane, l'**Ibis rouge** s'observe facilement sur les **vasières ou dans les mangroves littorales**, au côté des **aigrettes** et des **limicoles**. Sa **couleur éclatante et ses vols en ligne ou en V**, quand il rallie en groupes nombreux ses dortoirs ou ses sites d'alimentation, constituent un **spectacle** recherché et apprécié de tous. Cette espèce protégée depuis 1986 niche en **colonies inaccessibles** dans la mangrove. La principale colonie connue en Guyane se trouve sur les terrains du Centre Spatial, entre Kourou et Sinnamary. Elle héberge **2000 à 4000 couples**.

AIGRETTES : Ces échassiers sont parfaitement **adaptés à la vie sur le littoral**. Grâce à leurs **longues pattes**, marcher dans la vase ou dans l'eau ne leur fait **pas peur**, tandis que leur **bec en poignard** leur permet de capturer petits poissons et crevettes qui composent leur régime. **4 espèces principales** sont présentes en abondance sur notre côte : la **Grande Aigrette**, l'**Aigrette neigeuse**, l'**Aigrette bleue** et l'**Aigrette tricolore**.

Une **visiteuse exceptionnelle** venue d'**Europe ou des Antilles** (à moins que quelques couples se reproduisent déjà en Guyane ?) se cache parfois parmi elles : l'**Aigrette garzette**. Saurez-vous la reconnaître ?



@M. Giraud-Audine

SPATULE ROSÉE : Moins connue que l'**Ibis rouge**, la **Spatule rosée** n'en est pas moins spectaculaire. Son long bec à l'**extrémité large et aplatie** lui permet de filtrer l'eau pour retenir les **petits crustacés** ou petits poissons dont elle se nourrit. On l'observe en **petit nombre sur les vasières de Rémière-Montjoly**. Toutefois les plus gros effectifs sont présents aux **extrémité ouest et est du littoral de Guyane**.

LES PAPILLONS

“

Les papillons sont étudiés depuis de nombreuses années en Guyane, principalement par des particuliers experts qui ont oeuvré à leur inventaire à l'échelle du territoire sur les zones les plus accessibles. Aujourd'hui, l'étude des papillons connaît un intérêt croissant, avec l'arrivée de nouveaux spécialistes ou passionnés et un engouement auprès du grand public depuis l'ouverture des papillons sur la base de données Faune-Guyane : Ouvert en mars 2021, sur la base les papillons sont aujourd'hui le 3ème groupe le plus renseigné derrière les oiseaux (à plus de 70% des données) et les amphibiens.

“

Ce sont ces fameuses écailles - en réalité des soies aplatis - qui recouvrent leurs ailes, qui donnent aux papillons leurs couleurs, grâce à des pigments ou par des phénomènes d'iridescence, donnant la sensation en fonction de l'angle de vue ou de la luminosité de changer de couleur.

@V. Goanec



Le Saviez-vous ?

Face à un prédateur, ce papillon agite les queues de ses ailes postérieures pour détourner l'attention vers une partie non vulnérable de son corps.



@V. Goanec

Arawacus aetolus



Ceratinia neso



Le Saviez-vous ?

Les papillons sont les seuls insectes à avoir une trompe : enroulée au repos, elle lui permet d'aspirer le nectar des fleurs.

Heliconius numata

LÉPIDO... QUOI ?

Les **Lépidoptères**, plus connus sous le nom de **papillons**, sont étudiés depuis des décennies en Guyane. Pour autant, le champ des connaissances à combler reste immense pour les spécialistes notamment sur : la **description des différentes espèces** de papillons, leur **cycle de vie** ou les **interactions** réalisées avec les plantes ou autres insectes. De nombreuses espèces guyanaises sont actuellement non décrites : on en découvre chaque année de nouvelles pour le territoire ou pour la science.

En France, on recense près de **14 000 papillons** différents dont plus de **8500 en outre-mer** (IUCN, 2021).

Pour l'ABC, l'objectif était double : Rémire-Montjoly, commune littorale fortement urbanisée dispose d'**écosystèmes uniques** dans lesquels des espèces particulières trouvent les moyens de leur subsistance (plantes hôtes, alimentation...). De plus, l'étude des papillons est un formidable **outil de transmission** auprès des habitants

qui les observent quotidiennement dans leur **jardin ou cour d'école**.

Les Lépidoptères sont des insectes uniques en leur genre : dotés de **trompe**, **d'écailles** et **d'ailes aux couleurs vives**, leurs **stratégies de défense** et de **dissimulation** sont multiples pour échapper aux prédateurs.

Lors du concours dessin proposé aux jeunes scolarisés sur la commune, les papillons ont été un des animaux les plus représentés parmi la quarantaine de dessins transmis en avril 2023.

PETITE CHENILLE, DEVIENDRA GRANDE

Les papillons se caractérisent par une **métamorphose complète** (holométabole) : la larve, nommée **chenille** ne ressemble pas du tout à l'adulte. Après s'être considérablement développée, celle-ci se métamorphose pour atteindre en un stade particulier, immobile, la **chrysalide**, d'où émergera un peu plus tard un **papillon adulte ou imago**, apte à se reproduire.



La femelle ne va pas pondre au hasard : elle va sélectionner une plante où la future chenille pourra trouver une source de nourriture adaptée à portée de pattes : on parle alors de **plante hôte**.

Les chenilles ingurgitent une **énorme quantité d'aliments** pour préparer leur future transformation qui leur demandent beaucoup d'énergie, parfois au grand désespoir des jardiniers.

Quand elle est parvenue à maturité, la chenille cesse de s'alimenter et part à la recherche d'un endroit approprié pour se transformer en une **chrysalide**.

Pour sortir, le papillon doit redoubler d'efforts. Ses ailes sont extrêmement petites et flétries. C'est grâce à l'**hémolymphé** - le sang des insectes - qui remplit lentement les nervures que celles-ci se déplient.

Cocon de soie, débris de végétaux, trou dans le sol, les stratégies des chenilles sont multiples pour concevoir leur chrysalide et prendre le temps nécessaire pour se transformer.

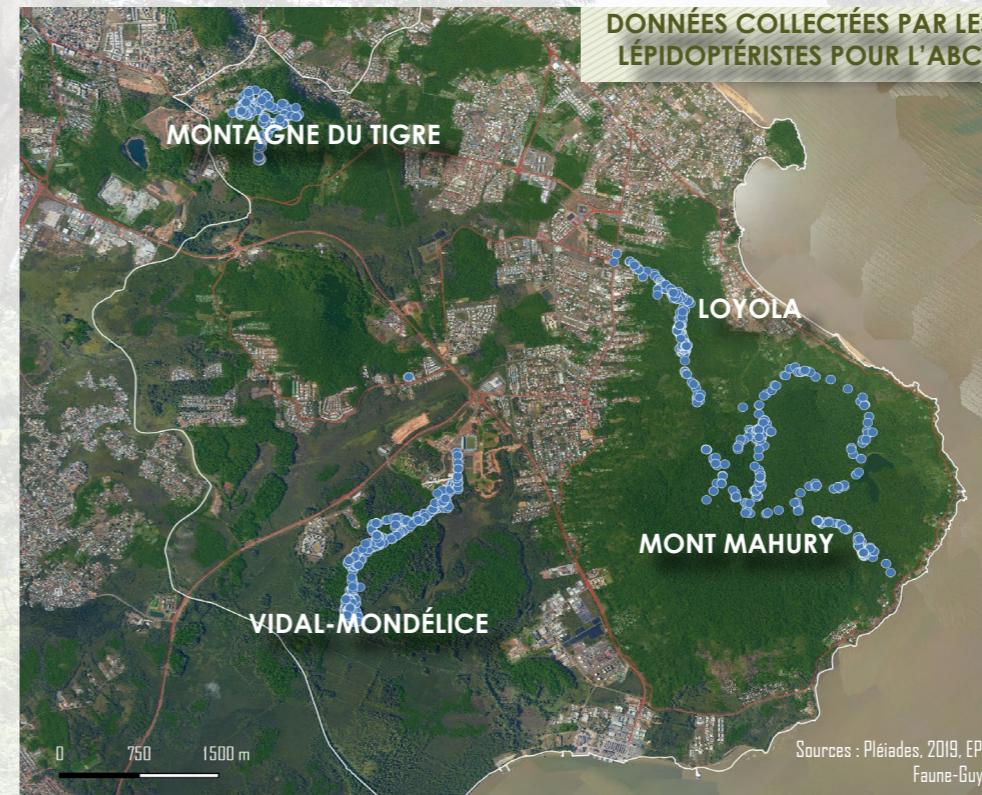
L'Agraulis vanillae vit en **lisière de forêts** et s'observent facilement sur les bords de route ainsi que dans nos **jardins**. La femelle pond des **œufs jaunes**, dispersés sur les feuilles, les vrilles et les bourgeons de diverses passiflories. La chenille est couverte d'**épines noires**. La chrysalide ressemble à une **feuille pendante desséchée**.



2 000 ESPÈCES DIFFÉRENTES ??

Il n'est pas chose facile de pouvoir observer et identifier les papillons, particulièrement en milieu amazonien. À Rémière-Montjoly, les recherches sur les papillons se sont tournées vers les **principaux milieux boisés de la commune**, dans le but de constater la richesse présente sur ces secteurs.

Bien que la plupart des espèces n'aient pas de saisonnalité tranchée, un pic d'abondance s'observe généralement en début de saison sèche, où les journées ensoleillées sont propices à l'activité des papillons. Les inventaires ont donc été réalisés en **novembre 2021 & septembre 2022** (ainsi qu'en avril 2022 du fait d'une saison sèche très courte en 2021).



Pour collecter tout au long de la journée sur un site qui paraît propice à la présence de papillons, des «pièges» à base de **fruits fermentés** (dont le sucre et l'alcool attire les papillons) sont disposés. Relevés à intervalles réguliers, ils permettent de constater la présence d'espèces difficiles à observer spontanément et de les capturer plus facilement, notamment les espèces qui préfèrent **voler en haut des arbres, dans la canopée**. La **collecte de spécimens** est nécessaire du fait de la **grande diversité d'espèces** et des **difficultés d'identification** pour beaucoup d'entre elles : la **ressemblance entre espèces proches** et/ou la variabilité au sein de certaines espèces nécessitent la réalisation d'**examens** que ne permettent pas les photographies.



La collecte de spécimens garantit à la fois la fiabilité d'un inventaire et la traçabilité des identifications, car les avancées scientifiques permettent parfois d'identifier plusieurs années ou décennies plus tard un spécimen.



Les Nymphalidés : Les Nymphalidés de Guyane sont très diversifiés, que ce soit en **nombre d'espèces** (environ 400) ou en **apparence**. La première paire de **pattes** est très réduite (ces papillons marchent donc sur 4 pattes) et peut former une sorte de **brosse** sur le devant de la tête, lui conférant un profil caractéristique.

Les Papilionidés : Leur grande taille, leurs trois paires de **pattes locomotrices bien développées**, leur **abdomen dodu** et souvent une **queue sur les ailes postérieures** permettent de les distinguer des autres familles. Les antennes sont rapprochées à leur base et se terminent par une **massue en virgule**.



Les Piérides : Avec une trentaine d'espèces en Guyane, les Piérides ne sont pas une famille très diversifiée. Pourtant, leur **identification est complexe** en raison de la **grande ressemblance** entre espèces avec des **couleurs dominantes** composées majoritairement de **blanc et de jaune** et de fortes **différences entre femelle et mâle** (dimorphisme sexuel).



Les Riodinidés : Les 500 espèces de Riodinidés de Guyane sont des petits papillons extrêmement variés quant à leur **forme**, leur **coloration**, ainsi que leur **écologie**. Comme les Lycènes, les mâles n'ont que deux paires de **pattes locomotrices**. Nombreux sont ceux à se poser sous les feuilles. Pour certaines espèces, l'**heure d'observation est un critère favorisant l'identification**.



Les Hespéridés : Cette famille est répandue dans quasiment toutes les régions du monde mais un pic de diversité en Amérique du Sud, où l'on observe près de la moitié des 3 500 espèces connues dans le monde. Cette famille est caractérisée par une **tête large**, de **gros yeux** et un **thorax élargi**. Les **antennes** des Hespéridés sont également typiques, très espacées à leur base et avec des **extrémités en forme de crochets** finissant en pointes.



Les Lycènes : Bien qu'il y ait plus de 250 espèces en Guyane, cette famille est peu représentée, car l'**identification des genres et des espèces** reposent davantage sur des détails structuraux des différentes faces, des **ailes** et de l'**anatomie des pièces génitales** que sur l'**apparence générale**.



En Guyane, ce sont plus de 2000 espèces qui sont à ce jour connues et il en reste encore à découvrir. Les inventaires réalisés dans le cadre de l'ABC ont eu pour objectif d'améliorer les connaissances sur les **papillons de jour** présents sur la commune : voici un **florilège des découvertes réalisées par les spécialistes pendant 2 ans de prospections**.

LES PAPILLONS VUS PAR LES HABITANTS



@G. Delaître

SATURNIDÉS - *Rothschildia erycina* - Papillon 4 fenêtres

Considérée comme une espèce nocturne, le genre *Rothschildia* est composé d'environ 40 espèces. *Rothschildia erycina* - qui est généralement considérée comme la plus belle espèce - occupe un vaste territoire. Les papillons mâles et femelles ont une trompe athrophiée et ne se nourrissent donc pas. Leur durée de vie de 7 à 14 jours est entièrement dévolue à la recherche d'un partenaire pour s'accoupler afin de perpétuer l'espèce.



@V. Goanec



@V. Goanec



@L. Jean-Marie

URANIDÉS - *Urania leilus* - Chinois vert : Papillon le plus connu de Guyane, il pratique des migrations parfois jusqu'aux Petites Antilles et est souvent victime des traversées de routes pendant sa migration au sein de la Guyane - on parle alors d'érasisme. Les chenilles dont le corps est parsemé de poils, se nourrissent exclusivement de feuilles de lianes vénéneuses. Les chenilles deviennent toxiques et les papillons qui gardent cette toxicité se trouvent protégés des prédateurs tels que les oiseaux et les lézards qui apprennent très vite à se méfier de ces trop belles proies.

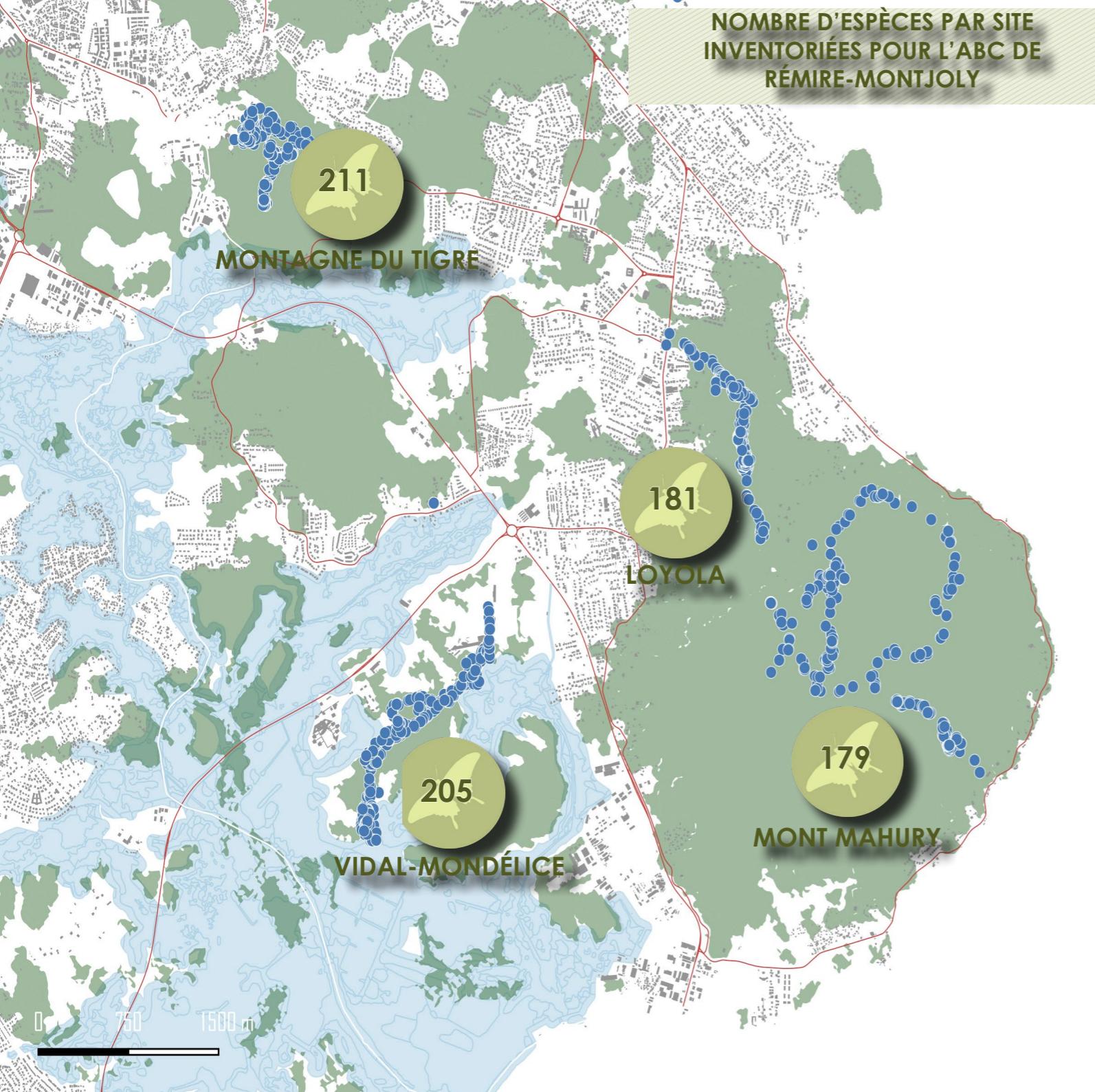


@V. Goanec

PAPILIONIDÉS - *Papilio thoas* - Porte queue géant

Le porte queue géant également appelé voilier géant fréquente les milieux ouverts et les bordures de forêts. Les mâles se regroupent sur des promontoires, et attendent qu'une femelle vienne faire son choix pour s'accoupler. Il peut mesurer de 10 à 13 cm d'envergure.





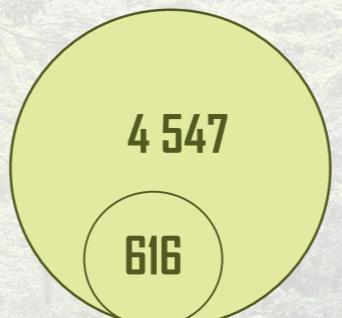
EN QUELQUES CHIFFRES

Les heures passées sur le terrain par les lépidoptéristes ont permis de recenser pas moins de **390 espèces** et d'obtenir des **données récentes** sur des sites ayant été peu prospectés au cours de la dernière décennie (Rorota, Loyola, Vidal) ainsi que des **connaissances nouvelles** sur la Montagne du Tigre. Au total, **440 espèces de papillons** sont documentées pour la commune dans **Faune-Guyane**. Des projets pour intégrer les données antérieures sont en cours.

L'ABC de Rémiere-Montjoly a créé un précédent en réalisant le **premier inventaire financé** ciblant spécifiquement les **papillons d'une commune du littoral**.

Les résultats de l'ABC montrent que **même à proximité de zones urbaines, de nouvelles espèces de papillons pour la Guyane et pour la Science sont à découvrir** :

x7 : Nombre d'observations supplémentaires sur la commune depuis l'ABC dans Faune-Guyane



Six espèces d'**Hesperiidés** et une espèce de **Lycène** nouvelles pour la Guyane et probablement pour la Science ont été découvertes lors des prospections de l'ABC. Une espèce de **Riodinidé**, collectée il y a plus de 30 ans mais ayant été omise dans les listes les plus récentes a également été redécouverte ! De nombreuses autres **espèces remarquables** ont été observées, soulignant l'intérêt patrimonial des zones boisées : **rarement observées**, connues de localités uniquement de l'**Île de Cayenne** ou au contraire **surprenantes** car d'habitude plutôt rencontrées dans l'**Ouest ou l'Intérieur du territoire**...

La **Montagne du Tigre**, site dont la faune était méconnue, a été particulièrement intéressante pour l'observation des **Hesperiidés** du fait d'une variété de **milieux secondaires** et de la présence d'une abondante **ressource florale**. Les **88 espèces** recensées pour cette famille en font le site le plus riche parmi ceux inventoriés, **résultat encourageant** pour un **site plutôt isolé d'autres zones forestières** !

Le chemin de **Vidal-Mondélice** a également montré un fort potentiel avec une **faune variée et typiquement forestière**, probablement lié à ses **connectivités écologiques fonctionnelles**.

L'ensemble formé par le **Massif du Mahury** présente une **diversité quelque peu moindre**, mais les deux sites prospectés ont apporté leurs lots de surprises. Plusieurs espèces auparavant surtout **connues de forêts matures** et un **cortège d'espèces globalement riche** ont été observés. Une diversité intéressante d'espèces de papillons est maintenue sur site, malgré une **pression d'urbanisation forte aboutissant au mitage des bordures des monts** et à la **dégradation des connectivités entre les deux sites** (présence d'un abattis sur la crête).

Résultats des inventaires au 31/08/2023 comprenant uniquement les données identifiées pour les papillons de jour

	NOMBRE D'OBSERVATIONS	NOMBRE D'INDIVIDUS
VIDAL-MONDÉLICE	887	1 199
MONT MAHURY	605	737
LOYOLA	896	1 256
MONTAGNE DU TIGRE	1 104	1 1521

ESPÈCES REMARQUABLES DES MONTS BOISÉS



PIÉRIDÉ - *Melete lycimnia* C'est une espèce présente du Sud des Etats-Unis au Sud du Brésil et en Bolivie. Durant l'ABC, un **seul individu** a été observé à Vidal-Mondélice. Rencontrée généralement dans les belles forêts, il est surprenant de retrouver cette espèce à Rémire-Montjoly compte tenu de l'**urbanisation importante sur la commune**.

NYMPHALIDÉ - *Euptoieta hegesia*

C'est une espèce connue **uniquement des savanes littorales**. Un individu a été trouvé en « altitude » sur le Mont Mahury, en train de se chauffer au soleil. Ce fut une observation plutôt surprenante au premier abord, bien que proche d'une grande aire ouverte. En effet, en saison sèche, se découvre une **prairie, peut-être un lieu propice à de futures observations**.

Les chenilles se nourrissent exclusivement de plantes qui produisent une myriade de **défenses chimiques**. Ces composés se retrouvent ensuite chez le papillon adulte et ont un rôle dans leur **défense contre certains prédateurs**.

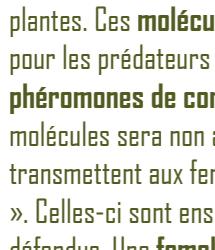


NYMPHALIDÉ - *Vanessa cardui*

Ce papillon migrateur montre une aire de répartition cosmopolite puisqu'il est présent en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique du Nord. Il est très **peu fréquent en Amérique du Sud**, il existe quelques données sur la côte Atlantique, probablement d'individus en migration remontant vers l'Amérique du Nord. En **Guyane**, il est considéré comme **rare** de par son écologie migratrice qui rend sa présence aléatoire et centrée sur le littoral. **24 individus ont été observés en 2022**, dont 3 pendant l'ABC (contre 1 donnée en 2009 et 2021 pour toute la Guyane).

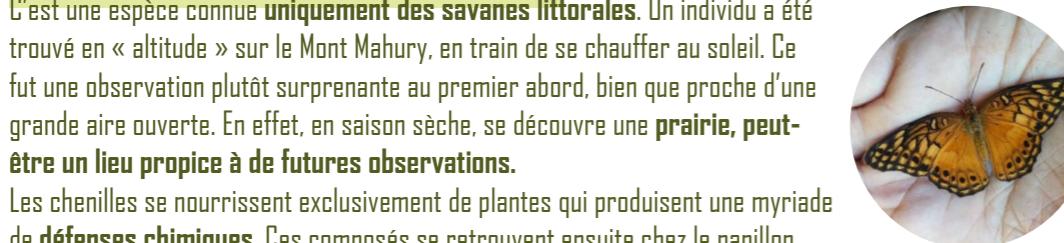
NYMPHALIDÉ - *Mechanitis mazaeus*

Les mâles parcourent leur environnement à la recherche de **substances chimiques** spécifiques présentes dans les feuilles et racines de certaines plantes. Ces molécules **leur confèrent un goût désagréable** et repoussant pour les prédateurs et sont les précurseurs nécessaires à la production de leurs **phéromones de communication sexuelle**. Un mâle ayant peu accumulé ces molécules sera non attractif pour une femelle. Lors de l'accouplement les mâles transmettent aux femelles une partie ces molécules en un « **cadeau nuptial** ». Celles-ci sont ensuite transmises aux œufs qui seront alors chimiquement défendus. Une **femelle a été observée à Vidal-Mondélice**. L'espèce étant **plutôt forestière**, il est intéressant de la rencontrer sur un îlot forestier isolé.



NYMPHALIDÉ - *Doxocopa agathina*

Cette espèce est largement répandue en Amérique du Sud mais **extrêmement localisée en Guyane**. Sur les **36** observations issues de Faune-Guyane, **34 ont été faites à Rémire-Montjoly**. Les femelles peuvent être observées en train de virevolter autour de leur plante hôte : *Celtis iguanaea*, une **plante épineuse abondante notamment sur le Mont Mahury, Loyola et Vidal-Mondélice**.



NYMPHALIDÉ - *Prepona eugenae*

L'espèce est présente en Amérique du Sud. **Peu de connaissance** sont à disposition pour cette espèce mais elle semble si localisée que certains entomologistes l'appellent « **le Prepona du Rorota** ».



RIODINIDÉ - *Theope johannispetreus*

Comme les autres représentants de ce groupe, *T. johannispetreus* est généralement rencontré dans des **zones basses et humides**. Les mâles se postent en lisière d'aire ouverte au bord des criques, en début d'après-midi. Il semble s'agir d'une **espèce essentiellement forestière**, dont la **discretion** rend difficile l'acquisition de données sur son écologie. Comme chez bien d'autres Theope, les chenilles sont probablement **en interaction facultative ou obligatoire** avec une ou plusieurs **espèces de fourmis**. L'espèce ne semble être pour le moment **connue que de Guyane**. Sa description est trop récente pour parler d'endémisme. Dans notre département, elle a été rencontrée aussi bien sur la **côte** (Rémire-Montjoly, Matoury) que sur la **Montagne de Kaw, Petit Saut ou Saül** ainsi que le **Haut Maroni**.



RIODINIDÉ - *Argyrapila antonii*

En Guyane, tout comme dans le reste de son aire de répartition, cette espèce est rarement rencontrée.

Il s'agit probablement d'une espèce qui fréquente davantage la **canopée** que le sous-bois, ce qui expliquerait un **faible nombre d'observations** : la plupart ont été faites en 1991-92, après quoi les **leks** (poste territorial nécessaire à la reproduction) **des mâles se sont probablement déplacés**. L'espèce a également été observée à quatre reprises sur des fleurs de *Varronia schomburgkii*, très attractives pour les *Riodinidae* y compris les espèces canopéennes. Ces observations sont plus récentes et il ne semble y avoir eu **aucune donnée pour cette espèce entre 1997 et 2011**. Sa **« rareté »** (vie canopéenne, difficulté de capture) explique probablement **l'absence de signalement dans plusieurs pays voisins**, du moins à l'heure actuelle.



RIODINIDÉ - *Dysmathia portia*

Plusieurs observations de *D. portia* datant des **années 1990** ont été réalisées au même endroit. Mâles et femelles se posaient sous les feuilles à proximité d'un **nid de fourmis** lui-même défendu par un **nid de guêpes**. Une interaction entre cette espèce et l'un des deux hyménoptères est possible, la **myrmécophilie** (interactions avec les fourmis) étant courante chez certains papillons. *Dysmathia portia* est une espèce **rarement rencontrée mais largement distribuée**. En Guyane, l'espèce a été **observée de manière très sporadique**. La plupart des données proviennent d'un site maintenant complètement détruit où plusieurs mâles et femelles ont été observés de **1989 à 1994**. Des observations plus récentes (depuis 2011) ont été faites dans le **bloc forestier** (Cacao, Montagne de Kaw) tout comme dans des **zones littorales** (Ouanary, Aéroport). Un **spécimen femelle** a été **observé sur Vidal-Mondélice** lors des prospections pour l'ABC de Rémire-Montjoly.

Les photographies de la page de droite ont été fournies par **Ombeline Sculfart**, celles de gauche par **Nino Page**



PAPILLONS

ERYTHIA LABDACUS LABDACUS

Erythia labdacus labdacus

FAMILLE : RIODINIDAE
SOUS-FAMILLE : NEMEOBIINAE
TRIBU : EUSELASIINI

Face dorsale et ventrale chez un même individu ©Nino Page

ÉCOLOGIE

D'après les données de collections constituées depuis la fin du XXème siècle, l'espèce était **relativement abondante dans les forêts secondaires marécageuses du littoral jusqu'à dans les années 1980**. Peu discrète, cette espèce semble sujette à de **grandes variations d'abondance d'une année à l'autre**. Si elle a été observée à plusieurs reprises en 2022, il n'y a **pas eu de données entre 2017 et 2021**, avec pourtant un effort de prospection comparable sur ces années-là. **Les données de l'ABC ont donc permis de confirmer la présence de l'espèce après plusieurs années**.

ENJEUX ET MENACES

Des prospections supplémentaires sur des sites boisés de Rémire-Montjoly et Matoury (en particulier les zones humides comme Vidal, Illet Comou et Cariacou, ainsi que le secteur de la Levée) pourraient permettre l'acquisition de données supplémentaires concernant la régularité de la présence pour cette espèce, au fil des prochaines années.

RÉPARTITION

Erythia labdacus comprend actuellement deux sous-espèces :

- la sous-espèce nominative décrite du Suriname, qui semble endémique au plateau des Guyanes et est présente dans notre département.
- la sous-espèce *reducta*, décrite de Colombie, se rencontre jusqu'au Costa Rica. En Guyane, l'espèce a été rencontrée de manière irrégulière. La plupart des données durant les années 1980 proviennent de forêts littorales (Matoury : plusieurs sites de la Levée à la Désirée ; Kourou : Malmanoury) et du "proche intérieur" (Montsinéry-Tonnégrande). Des observations plus récentes confirment la présence de cette espèce plus loin dans les terres (Cacao, Bélice, Saint-Jean du Maroni), y compris dernièrement à Saül (Savane-roche Dachine).

E. l. labdacus est donc probablement présente sur l'ensemble du département de manière sporadique, apparemment localisée. Deux spécimens mâles ont été observés sur Vidal-Mondélice en fin septembre 2022 dans le cadre de l'ABC.

DIMORPHISME SEXUEL

La diversité des formes et des couleurs chez les papillons joue un rôle certain dans la reproduction : les mâles abordant des couleurs réfléchissantes, comme le plus emblématique le Morpho bleu, signalent leur présence et leur bonne santé aux partenaires potentielles grâce à leurs éclats scintillants. Cette absence de discrétion est pour le mâle un moyen de signifier son ascendant sur un territoire aux autres mâles. La coloration de la femelle est aussi importante, car elle permet au mâle de la reconnaître. Le dimorphisme sexuel (apparances différentes pour chacun des sexes) affiché par plusieurs espèces évite la méprise sur l'identité sexuelle et facilite les étapes de séduction pour les papillons. En revanche, cela devient un vrai casse-tête pour les entomologistes, les spécialistes dans l'étude des insectes.



PAPILLONS

CARIA TROCHILUS TROCHILUS

Caria trochilus trochilus

FAMILLE : RIODINIDAE
SOUS-FAMILLE : RIODININAE
TRIBU : RIODININI

ÉCOLOGIE

Cette espèce est peu fréquente et localisée, elle forme le plus souvent de petites colonies qui restent à proximité de leur plante hôte. Cette dernière semble affectionner les lisières de zones ouvertes et en particulier les flancs abrupts de collines, comme au Rorota par exemple, mais prospère aussi en bordure de chemins ouverts comme à Vidal et serait également ripicole, c'est-à-dire le long des criques.

Des observations antérieures faisaient état de la présence d'une colonie de *Caria trochilus* sur le Rorota de 1988 à 1990. L'espèce avait également été observée sur Vidal jusqu'à 1994. Les dernières données concernant une colonie de *C. trochilus* sur l'Île de Cayenne datent de 2006 à 2011 et proviennent du Mont Grand Matoury.

RÉPARTITION

L'espèce a une répartition principalement amazonienne et comprend actuellement deux sous-espèces. En Guyane, l'espèce est peu fréquente mais peut être localement abondante car elle forme de petits groupes. Les principales populations régulièrement contactées sont situées sur l'Île de Cayenne et les alentours vallonnés du village de Saül.

À Rémire Montjoly, l'espèce semble subsister sur les zones boisées malgré une certaine isolation du fait de l'urbanisation qui progresse. Toutefois, aucun spécimen n'a été observé sur le Rorota en 2021-2022, où la présence d'une colonie avait été autrefois documentée et ce malgré une attention particulière portée à la recherche de cette espèce et une forte présence de sa plante hôte.

Durant l'ABC de Rémire-Montjoly, un seul individu a été observé à Vidal-Mondélice. Elle avait été précédemment observée sur ce site en 1993 et 1994.

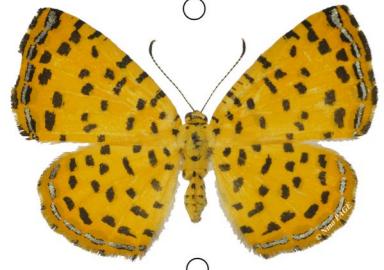
ENJEUX ET MENACES

La recherche de cette espèce emblématique sur les localités où elle a été documentée antérieurement, ainsi que la recherche de nouveaux foyers de population sur d'autres localités (Cabassou, St Martin, Loyola...) peut faire l'objet de prospections plus ciblées, basées sur un recensement cartographique de sa plante hôte (déjà initié avec l'ABC) et la recherche d'une part d'adultes et d'autre part de larves. Mieux connaître la répartition de cette espèce permettrait ainsi de juger de l'état des populations sur la commune et de mieux faire connaître cette espèce patrimoniale de proximité aux administrés de Rémire Montjoly



PAPILLONS ARGYROGRAMMANA STILBE STILBE

Argyrogrammana stilbe stilbe



©Nino Page

ÉCOLOGIE

Argyrogrammana stilbe est une des espèces les plus méconnues du genre en Guyane. Auparavant considérée comme rare (7 observations entre 1980 et 2017), l'espèce a été récemment l'objet d'un plus grand nombre d'observations avec 17 données depuis août 2021, dont 3 au cours de l'ABC de Rémire-Montjoly. C'est une espèce essentiellement forestière et probablement de canopée, qui est peut-être plus commune qu'on ne le pense mais certainement difficile à observer. Elle n'a vraisemblablement pas été observée entre 1988 et 2012, illustrant bien les variations interannuelles d'abondance observées chez certaines espèces de *Riodinidae*. L'espèce semble pouvoir être assez régulièrement observée sur certaines localités, et en particulier au sommet des collines du littoral (Monts Pariacabo, Montagne des Singes, Montagne de Rémire). Des femelles sont le plus souvent vues traversant une aire ouverte sommitale : Les mâles ont probablement un poste territorial le long des troncs des arbres dominants en hilltop, comme la grande majorité des *Argyrogrammana*, mais ces comportements n'ont jamais été observés pour cette espèce même sur les sites les mieux connus. Chez *A. stilbe*, la parade doit avoir lieu dans les hautes strates de végétation, probablement au sein du houppier des arbres à quelques dizaines de mètres du sol.

ENJEUX ET MENACES

Des prospections supplémentaires sur des sites boisés de Rémire-Montjoly et Matoury (en particulier les zones humides comme Vidal, Ilet Comou et Cariacou, ainsi que le secteur de la Levée) pourraient permettre l'acquisition de données supplémentaires concernant la régularité de la présence pour cette espèce, au fil des prochaines années.

RÉPARTITION

Le groupe d'*Argyrogrammana stilbe* est complexe. Telle que définie actuellement, l'espèce comprend deux sous-espèce avec des répartitions distinctes entre le Plateau des Guyanes et le sud du Mexique et l'ouest de l'Équateur. Une analyse ADN préliminaire suggère qu'il s'agirait en fait de deux espèces soeurs, c'est-à-dire disposant des mêmes caractéristiques morphologiques et/ou comportementales mais qui sont deux espèces différentes en raison de différences génétiques et de leur isolement géographique et temporel. Un échantillonnage géographique plus large et de futurs travaux permettront probablement une meilleure délimitation d'*A. stilbe*, dont la répartition peut être plus restreinte qu'on ne le pense actuellement.

En Guyane, l'espèce est connue d'une douzaine de localités dont les deux tiers sont des collines ou des zones boisées du littoral. Les quelques spécimens capturés dans l'Intérieur (Saint-Laurent du Maroni, Saül : Monts Bœuf Mort et Savane Roche Dachine) sont vraisemblablement identiques à ceux du littoral. L'espèce est potentiellement présente dans l'ensemble du bloc forestier, mais probablement localisée.

PAPILLONS

Argyrogrammana stilbe stilbe

FAMILLE : RIODINIDAE
SOUS-FAMILLE : RIODININAE
TRIBU : SYMMACHIINI



PAPILLONS PACHYTHONE LATERITIA LATERITIA

Pachythone lateritia lateritia

FAMILLE : RIODINIDAE
SOUS-FAMILLE : RIODININAE
TRIBU : NYMPHIDIINI
SOUS-TRIBU : PACHYTHONINA



©Nino Page

ÉCOLOGIE

Le genre *Pachythone* est représenté en Guyane par six espèces dont la plupart sont rarement rencontrées et de petite taille. Sa biologie est très méconnue, mais il est possible d'émettre quelques hypothèses au sujet de cette espèce, observée seulement une dizaine de fois en Guyane depuis 1989. Il est probable qu'elle fréquente plutôt les hautes strates de végétation, expliquant ainsi le faible nombre d'observations malgré sa coloration peu discrète.

Les spécimens adultes de *P. lateritia* qui existent dans les collections guyanaises ont tendance à "graisser" : la dégradation partielle des tissus de l'abdomen entraîne la diffusion de lipides vers le thorax et les ailes, modifiant la couleur et l'aspect du spécimen en engluant les écailles et poils. Chez les *Riodinidae*, le phénomène est généralement corrélé avec le mode d'alimentation larvaire : les espèces ayant tendance à "graisser" dans les collections sont le plus souvent celles dont les larves sont carnivores.

RÉPARTITION

Parmi les 10 observations de cette espèce réalisée en Guyane, une sur le Mont Bourda à Cayenne attire l'attention du spécialiste Gallard en 1998, qui décrit une sous-espèce à part entière du fait de différences morphologiques saillantes avec les autres individus connus en Guyane (plus grande taille, macules noires réduites et presque absentes) et de l'isolement apparent de cette population. Finalement, un spécimen semblable a été collecté 3 ans plus tard sur la Montagne des chevaux, et ce taxon est maintenant traité comme un synonyme junior de la sous-espèce nominative (Gallard, 2017).

Deux individus ont été observés à deux dates différentes, mais presque au même endroit durant les prospections sur le sentier de Loyola. Ils sont plus proches du type de *P. l. lateritia* que des grandes formes trouvées à Bourda.

PAPILLONS

Pachythone lateritia lateritia

FAMILLE : RIODINIDAE
SOUS-FAMILLE : RIODININAE
TRIBU : NYMPHIDIINI
SOUS-TRIBU : PACHYTHONINA

ENJEUX ET MENACES

Des prospections ciblées sur d'autres sites boisés de Rémire-Montjoly et l'île de Cayenne pourraient permettre de découvrir d'autres zones abritant *P. l. lateritia*. La plantation de fleurs attractives, notamment, pourrait être envisagée afin d'augmenter les chances de détecter cette espèce rare et patrimoniale. Une attention particulière est à porter à la recherche de larves sur les zones connues pour abriter l'espèce, même si cette tâche est difficile.



PAPILLONS PACHYTHONE STRATI

Pachythone strati

C'est la plus grande et la plus rare des sept espèces de ce genre présentes en Guyane : avant la rencontre d'une femelle sur les pentes du Rorota, *P. strati* n'avait été vu qu'une fois en Guyane, il y a 34 ans !
©Nino Page

RÉPARTITION

L'espèce a été décrite à Trinidad-et-Tobago à partir d'un unique spécimen mâle. Telle que définie actuellement (Hall, 2018), l'espèce serait très rare dans l'ensemble de son aire de répartition qui engloberait la plupart de la zone transandenne et le nord de l'Amérique du Sud jusqu'à Trinidad.

Initialement décrit dans le genre *Nymphidium*, *strati* a été récemment placé dans le genre *Pachythone* par Hall (2018).

Ce dernier considère également *Pixus carculum* (Stichel, 1929), espèce décrite de Colombie et présente jusqu'au Guatemala, comme un synonyme. Des réserves peuvent être émises : Ceux-ci présentent des

différences morphologiques significatives avec le type de Trinidad, une femelle de Colombie (Callaghan 1988) et les deux femelles de Guyane. L'identité de ce taxon est à étudier de plus près pour pouvoir discuter de sa répartition.

En Guyane, l'espèce n'est connue que de deux localités du littoral et du bloc forestier : Le Mont Mahury et la Montagne des Chevaux.

ÉCOLOGIE

La biologie de *Pachythone strati* est inconnue : aucun spécimen mâle connu n'a été collecté en Guyane. L'holotype mâle (de Trinidad) ressemble aux femelles, avec des ailes plus anguleuses et une taille plus petite. Il se peut que les larves soient carnivores ou parasitent des colonies de fourmis.

La femelle rencontrée au Rorota a été capturée au milieu d'un chablis à flanc de pente abrupte. Elle volait bas entre les branches sèches et les plantules. L'autre spécimen guyanais, une femelle capturée en 1988, a été collectée sur un chemin de crête ouvert, posée sous une feuille à trois mètres du sol.

Il est probable que cette espèce soit essentiellement forestière et fréquente plutôt la canopée, ce qui contribuerait à expliquer que seules deux observations aient été faites ces quatre dernières décennies.

ENJEUX ET MENACES

L'espèce est trop méconnue pour pouvoir émettre des préconisations spécifiques. Davantage de données sont nécessaires afin de mieux comprendre sa répartition et son écologie. Une attention particulière doit être portée à l'observation de ce taxon lors d'inventaires futurs sur les zones prospectées dans le cadre de l'ABC et les autres zones boisées de la commune de Rémire-Montjoly.

©Q. Martinez



LES MAMMIFÈRES TERRESTRES



“

Au total, en cumulant le temps de pose des 12 pièges installés par les habitants et les naturalistes, il y a eu 138 semaines de captures d'image. Ce protocole a permis l'intégration de 371 observations dans Faune-Guyane.



PATTES DE VELOURS

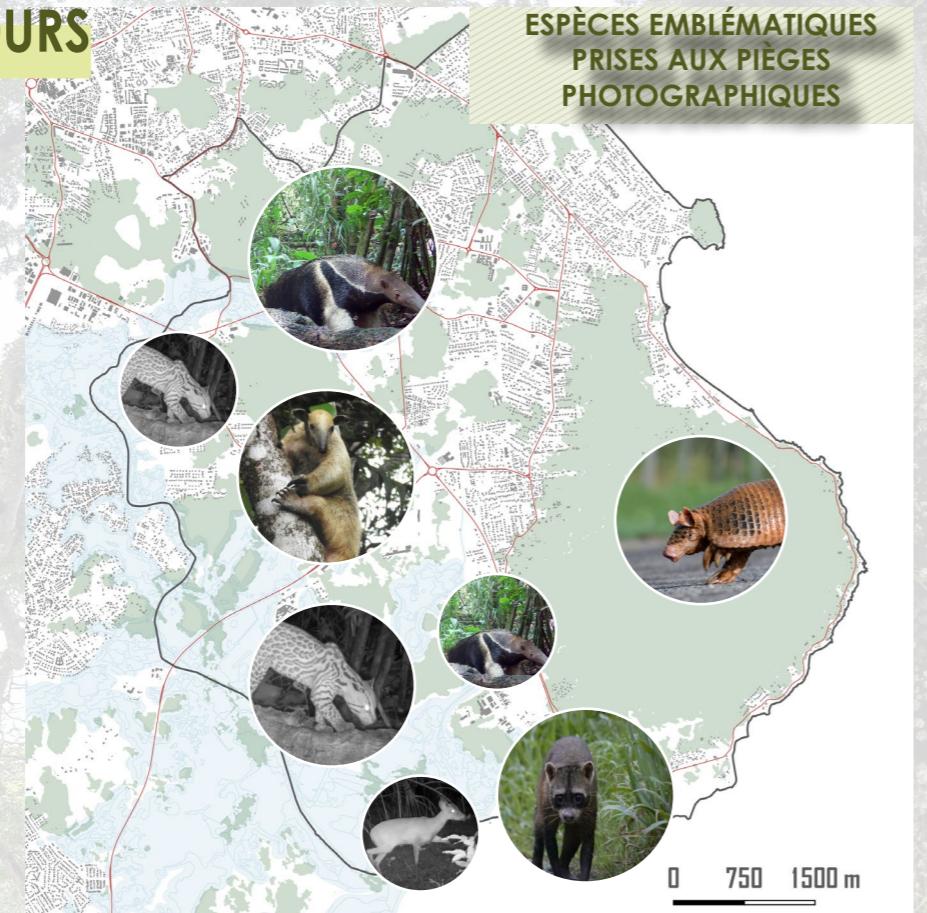
Au cours de l'ABC de Rémire-Montjoly, des **pièges photographiques** ont été disposés sur différents secteurs afin d'inventorier la **grande faune** présente sur la commune. Un des objectifs était de confirmer les passages qu'utilisent les animaux pour se déplacer sur la commune, on parle de **corridors écologiques**.

Les 12 **pièges** ont été disposés entre octobre 2022 et juin 2023.

Au total, 17 **espèces de mammifères** ont pu être observées grâce à ces pièges. Cet inventaire a permis de contacter une **espèce qui n'avait pas encore été mentionnée sur la commune jusqu'ici** : l'**Ocelot** (*Leopardus pardalis*). Ces pièges ont également capturé des images d'autres groupes taxonomiques, 12 **espèces d'oiseaux**, 4 **espèces de reptiles**, et 1 **espèce d'amphibiens**.



Type de pièges installés chez les habitants et dans les milieux naturels de Rémire-Montjoly



Certaines espèces observées à Rémire-Montjoly sont plus communes sur la bande littorale que dans le reste de la Guyane. C'est notamment le cas du Raton crabier (*Procyon cancrivorus*) et du Petit cabassou (*Cabassous unicinctus*). D'autres sont même inféodées à des habitats qu'on ne rencontre que près de la côte, comme la Biche des palétuviers (*Odocoileus cariacou*). La commune de Rémire-Montjoly joue donc un rôle dans la conservation de ces espèces à l'échelle de la Guyane. Quatre espèces rassemblent la très grande majorité des passages devant les pièges photographiques : l'Agouti (*Dasyprocta leporina*), le Pian à oreille noire (*Didelphis marsupialis*), le Quatre yeux gris (*Philander opossum*) et le Tatou des Guyanes (*Dasypus sp.*, espèce nouvelle pour la science).

Le **Cabiaï** (*Hydrochoerus hydrochaeris*) est également abondant à Rémire-Montjoly. Il est toujours observé à proximité des milieux marécageux et parfois dans les canaux urbains.

Parmi les grands absents, le **Tapir terrestre** (*Tapirus terrestris*) ainsi que le **Pécari à collier** (*Pecari tajacu*) ou le **Pécari à lèvres blanches** (*Tayassu pecari*) ne fréquentent pas ou plus la commune en raison de la fragmentation des habitats et la pression de chasse sur le littoral.

COMMENT CIRCULENT LES MAMMIFÈRES SUR LE TERRITOIRE ?

Malgré des habitats très fragmentés et une forte urbanisation, la grande faune de Rémire-Montjoly est **relativement diversifiée**, avec la présence d'au moins deux espèces de félins ainsi que de toutes les espèces de fourmiliers, de deux espèces de tatous ... Cette diversité est cependant **plus faible** que celle du **bloc forestier de l'Intérieur** ou même de la **commune voisine de Matoury**.

Les grands mammifères ont besoin de **grands territoires** pour se nourrir et se reproduire. Ils sont alors amenés à produire des déplacements importants, entre différents territoires favorables. L'**Île de Cayenne forme une péninsule** où la côte nord est totalement urbanisée (nord de Cayenne), tandis que le sud (commune de Matoury) contient encore plusieurs espaces naturels bien préservés. La colonisation des milieux naturels de la commune se fait donc obligatoirement depuis le sud où la **Réserve Naturelle Nationale du Mont Grand Matoury**, ainsi que les **mangroves du bord du Mahury** sont des **réservoirs de biodiversité**.

La **diversité des mammifères** présents sur la commune de Rémire-Montjoly dépend donc de la présence de « **corridors écologiques** ». Nous pouvons en effet constater que le **secteur de Vidal et du Dégrad des Cannes**, sont à eux deux les zones abritant la plus grande diversité de grande faune, y compris d'**espèces emblématiques**. Ce secteur de la commune est aussi le plus riche en **mammifères arboricoles** et en **chauves-souris**. Cela semble également être le cas concernant d'autres groupes taxonomiques, comme les **reptiles** par exemple. Cette plus grande diversité faunistique peut s'expliquer grâce aux **continuités écologiques** qui existent entre Vidal et la commune de Matoury.

Le **secteur de Vidal** est formé d'îlots de forêts de terre ferme, entrecoupés de forêts marécageuses, de marais ouverts et arbustifs, ainsi que de mangroves. Il est séparé au nord par la route du **Dégrad des Cannes** (D23), et à l'ouest par la **Matourienne**. Au sud, sur la commune de Matoury, se trouve un important **corridor écologique**, entrecoupé par le chemin de la Levée et la route de Stoupan (D6). **Faiblement impacté** par l'urbanisation, ce corridor permet de connecter l'**Île de Cayenne** au reste de la Guyane.

Un autre corridor écologique est présent entre la **Matourienne** et la route d'Attila-Cabassou, et forme un cordon d'îlots forestiers, entrecoupé de milieux marécageux et entoure la route d'Attila-Cabassou. Ce corridor permet de maintenir une certaine continuité avec le **Mont Cabassou**, et dans une moindre mesure, avec la **Montagne du Tigre**. Sur ce secteur ont été contactés l'**Ocelot** et le **Singe Hurleur**. Ce corridor se poursuit entre le bourg de Matoury et Cogneau-Lamirande, permettant de connecter la commune de Rémire-Montjoly avec la Réserve du Mont Grand-Matoury.

Le réseau routier dense coupe ces **continuités écologiques** et est responsable d'une mortalité importante de mammifères. La majorité de ces mortalités est concentrée sur la **Matourienne** et sur la **D23**. Les principales victimes de ces collisions sont le **Tamandua** (*Tamandua tetradactyla*), le **Pian** (*Didelphis marsupialis*) et le **Singe écureuil** (*Saimiri sciureus*). En 2023, un **Jaguar** est mort percuté sur la Matourienne, à Rémire-Montjoly.

Les **Morts boisés** semblent être plus pauvres en diversité de mammifères. Ces Monts sont en effet fortement isolés les uns des autres, par le **réseau routier** et par l'**urbanisation**. La circulation de la grande faune est donc difficile entre ces espaces, bien qu'elle reste possible, en témoigne la présence du **Grand Tamanoir** sur la Montagne du Tigre et le Mont Mahury.



PORTRAITS ANIMALIERS

OCELOT (*Leopardus pardalis*)

L'Ocelot est un félin de taille moyenne, pesant jusqu'à 20 kg à l'âge adulte. Sa **robe tachetée** rappelle celle des autres félins de Guyane, comme le Jaguar ou le Chat marguay. Bien qu'observée de nombreuses fois à Matoury, il s'agit de la **première mention de cette espèce à Rémire-Montjoly**. Deux individus différents ont été contactés sur deux localités. Ce félin habite une grande diversité d'habitat et est essentiellement nocturne. Les pièges où l'Ocelot a été observé sont disposés dans des **cordons de forêts secondaires sur terre ferme**, à proximité de milieux marécageux. Ces forêts sont relativement **bien connectées à la commune de Matoury** et jouent probablement un rôle de couloirs de déplacement de la faune. Cette espèce n'a pas été trouvée sur les monts boisés.

JAGUAR (*Panthera onca*)

Le Jaguar est le **plus gros félin** du continent américain, c'est un grand prédateur qui s'attaque à un grand nombre de proies différentes. En Guyane, on le rencontre dans une **grande diversité d'habitats**, dans les **forêts**, les **savanes** et dans les **zones marécageuses**.

Durant la période de l'ABC, 5 mentions de l'espèce ont été effectuées à Rémire-Montjoly. Un individu a été observé au piège photographique lors de nos inventaires dans la **mangrove**. Un autre individu avait été filmé par un piège photographique placé par des habitants de la commune. Un individu avait été capturé dans le jardin d'un habitant de l'avenue Tropicana en 2022.

ET LES MAMMIFÈRES ARBORICOLES ALORS ?

Une grande partie des espèces de mammifères habitants la commune sont **strictement arboricoles**, et n'ont alors pas été ciblés par les inventaires réalisés aux pièges photographiques. Ces animaux sont le plus souvent observés directement ou lorsqu'ils traversent les routes. À Rémire-Montjoly, les deux espèces de **porcs-épics** sont régulièrement observés, le **Coendou à queue préhensile** (*Coendou prehensilis*) et le très rare **Coendou nain poilu** (*Coendou melanurus*). Nous pouvons également observer les deux espèces de **paresseux**, l'**Ai** (*Bradypus tridactylus*) et l'**Uaua** (*Choloepus didactylus*). Ils sont bien répartis sur les **Monts boisés**, les bords de **routes** et même parfois dans les **jardins** des habitants. Les singes sont également bien présents à Rémire-Montjoly. Le **Tamarin** (*Saguinus midas*) et surtout le **Saimiri** (*Saimiri sciureus*) sont abondants sur tous les **Monts boisés**. Le **Singe hurleur** (*Alouatta macconnelli*) et le **Capucin brun** (*Sapajus apella*) sont surtout observés au **niveau du sentier de l'habitation Vidal**.

Tout comme c'est le cas pour les mammifères terrestres, les mammifères arboricoles semblent plus diversifiés dans les forêts à proximité de l'**habitation Vidal**. C'est en effet le **seul secteur de Rémire-Montjoly** où le **Kinkajou** (*Potos flavus*) a été observé. Cet étrange mammifère de la même famille que les ratons (*Procyonidae*), est très commun dans l'ensemble du bloc forestier de Guyane.



TAMANOIR (*Myrmecophaga tridactyla*)

Le Grand fourmilier, appelé Tamanoir, est la plus grande des **trois espèces de fourmiliers** que l'on rencontre en Guyane. Cette espèce ne se nourrit que de **termites et de fourmis** et semble essentiellement active pendant la journée. Le Tamanoir a été contacté sur **3 secteurs différents** de la commune et notamment sur la Montagne du Tigre et sur le Mont Mahury. Ce grand mammifère, peu commun, est intégralement protégé. Sa présence sur les différents monts boisés suggère qu'il existe encore une **continuité écologique entre ceux-ci**. Le 29 mars 2023, un des pièges a enregistré **deux adultes** se poursuivant, laissant supposer un **comportement de reproduction**.



TAMANDUA (*Tamandua tetradactyla*)

Le Tamandua est un Fourmilier de taille moyenne. C'est l'espèce de fourmiliers la plus **communément rencontrée** en Guyane (plus de 600 observations sur Faune-Guyane, contre 250 de Tamanoir et 50 du Myrmidon). Pour autant, cette espèce n'a été contactée que cinq fois lors de nos inventaires, sur trois secteurs différents. Le **comportement semi-arboricole** de cette espèce ne favorise vraisemblablement pas les captures par piège photographique. Il s'agit en effet d'une **espèce bien présente sur la commune de Rémire-Montjoly où plus de 50 observations ont été répertoriées**. Les **axes routiers** représentent un danger pour cette espèce, plus de la moitié des observations sur la commune concernent des **individus morts**. C'est une espèce intégralement protégée.



MYRMIDON (*Cyclopes didactylus*)

Le Myrmidon est la plus petite des trois espèces de Fourmiliers en Guyane, c'est également la plus rarement observée. Bien que quelques observations ont été faites dans l'Intérieur, il semble plus **commun dans les forêts du littoral**, où se concentrent la majorité des observations. Strictement **nocturne et arboricole**, ce petit Fourmilier apprécie les **forêts secondaires lianescentes**. À Rémire-Montjoly, il a été observé sur différents **Monts boisés** de la commune, notamment sur les sentiers du Rorota et de Loyola, ainsi que sur la Montagne du Tigre. Il est intégralement protégé en Guyane.

©V. Prémel



Le **Pian** (*Didelphis marsupialis*) est le plus commun des **opossums** de Guyane. Bien que présent partout en Guyane, c'est dans la **région littorale** et notamment dans les secteurs urbanisés qu'il se rencontre en grande densité. Les opossums sont des **marsupiaux**, ce sont donc des **parents lointains des Kangourous et des Koalas** d'Australie. Comme ces derniers, les pian sont une **poche marsupiale**, dans laquelle grandiront les jeunes. Ceux-ci restent ensuite accrochés à leur mère pendant quelques semaines. C'est un **opportuniste**, qui se nourrit d'une grande diversité d'aliments : fruits, insectes, charognes... Il n'est alors pas rare de le rencontrer chez nous en quête de nourrir à marauder.



MAMMIFÈRES RATON CRABIER

Procyon cancrivorus

LC

PROTÉGÉE

ORDRE : CARNIVORA
FAMILLE : PROCYONIDAE

DESCRIPTION

Le Raton crabier est un **cousin du célèbre raton laveur nord-américain**. Son pelage est cependant plus ras que ce dernier et sa coloration générale tire davantage vers le brun. Il se différencie facilement des autres mammifères de Guyane par la **présence de son masque noir sur le visage** et par sa **queue courte et annelée**. Il est de la famille des Procyonidés, comme les **Coatis** et les **Kinkajous**.

RÉPARTITION

Du fait de ses préférences d'habitat, le **Raton crabier** est surtout présent sur le **littoral**.

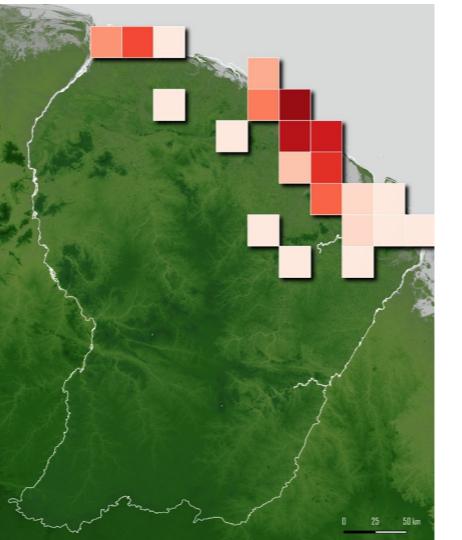
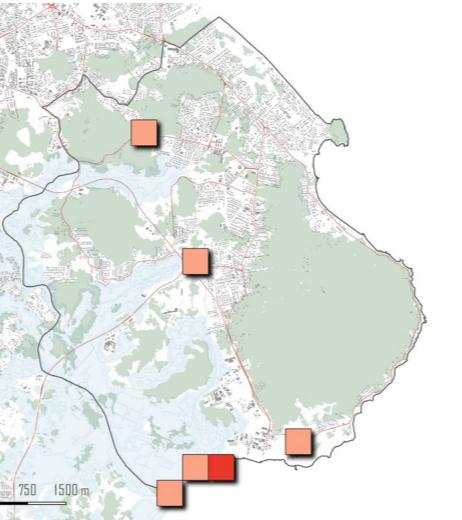
Quelques **rares observations** ont été rapportées en plein cœur du bloc forestier au sein de la **Réserve Naturelle Nationale des Nouragues** et de la **Trinité**. Le **Raton crabier** est donc potentiellement présent dans toute la Guyane. À **Rémire-Montjoly**, les pièges photographiques ont montré qu'il était commun dans les **mangroves de Dégrad des Cannes**. L'espèce n'a pas été mentionnée aux **Salines de Montjoly**, qui pourtant abritent un milieu favorable à cette espèce.

Le raton crabier est abondant dans les mangroves de Dégrad des Cannes ©Arnaud Aury

ÉCOLOGIE

Le **Raton crabier** est essentiellement nocturne, bien qu'il soit parfois actif de jour. Ce petit **carnivore** est discret et se nourrit, comme son nom l'indique, en grande partie de **crustacés**. Cette espèce est présente dans différents habitats, mais est très rare en milieu forestier. C'est surtout dans les **mangroves** que le **Raton crabier** se rencontre, où il trouve de la nourriture en abondance. C'est avec la **Biche des palétuviers**, l'un des mammifères des plus **emblématiques de cet habitat**.

■ Données faune-guyane de répartition de l'espèce toute période confondue



ENJEUX ET MENACES

Les plus gros effectifs de cette espèce sont surtout concentrés dans les **mangroves**, qui forment un habitat restreint à l'échelle de la Guyane. Cet habitat est de plus soumis à un important cycle de **dynamique côtière** d'apparitions et de disparitions de la mangrove. Les mangroves de **Dégrad des Cannes** sont particulièrement menacées par l'urbanisation.





©Bernard Gissinger



MAMMIFÈRES

BICHE DES PALÉTUVIERS

Odocoileus cariacou

VU

PROTÉGÉE

ORDRE : ARTIODACTYLE
FAMILLE : CERVIDAE

DESCRIPTION
C'est le plus **grand des Cervidés de Guyane** et le seul ayant des **bois ramifiés**. Les mâles atteignent une hauteur de 1 m au garrot et pèsent environ 60 kg. Les femelles, plus petites et dépourvues de bois, sont souvent **confondues avec le daguet rouge** (*Mazama americana*), un Cervidé commun en forêt. La biche des palétuviers est **plus élancée, ses oreilles sont plus longues** et son **ventre blanc** contraste fortement avec la couleur de sa robe.

RÉPARTITION

La Biche des palétuviers a longtemps été considérée comme **une sous-espèce du Cerf de Virginie** (*Odocoileus virginianus*), que l'on rencontre en **Amérique du Nord**. Les biologistes considèrent aujourd'hui qu'il s'agit d'**espèces bien distinctes**. La Biche des palétuviers est donc uniquement présente dans le **nord de l'Amérique du sud et en Amérique centrale**. En Guyane, elle ne se rencontre que dans les **mangroves**. À Rémire-Montjoly, les mangroves sont principalement présentes à **Degrad des Cannes** et aux **Salines de Montjoly**. **Une seule observation a été mentionnée aux Salines en 2015**, on ignore si l'espèce est toujours présente dans ce **secteur très isolé**. Plusieurs observations récentes, notamment par pièges photographiques, démontrent que la Biche des palétuviers fréquente les **mangroves de Degrad des Cannes**. Les **deux autres espèces de cervidés n'ont pour le moment, jamais été observées à Rémire-Montjoly**.

ÉCOLOGIE

La Biche des palétuviers est une des trois espèces de cervidés de Guyane, avec le **daguet rouge** et le **daguet gris**. Elle fréquente tous les stades d'évolution de la mangrove et **se nourrit de jeunes pousses** de palétuviers et de plantes herbacées. Comme la plupart des cervidés, les mâles ont des **bois à croissance annuelle**, qui tombent et repoussent chaque année. La période de **reproduction** de cette espèce en Guyane **reste peu connue**.



ENJEUX ET MENACES

Du fait de son aire de répartition très restreinte en Guyane, la Biche des palétuviers est **menacée par la destruction et la fragmentation de son habitat**. De plus, les mangroves de Guyane sont en permanence remaniées par la dynamique des bancs de vases, **obligeant l'espèce à se déplacer en même temps que son habitat**. La Biche des palétuviers est intégralement protégée, mais reste une **victime du braconnage**.

Aire de répartition de l'espèce.
Données faune-guyane



MAMMIFÈRES

PETIT CABASSOU

Cabassous unicinctus

LC

COMMERCE INTERDIT

ORDRE : XÉNARTHRES
FAMILLE : DASYPODIDAE

Image obtenue grâce à un piège photographique à Rémire-Montjoly. ©GEPOG

DESCRIPTION

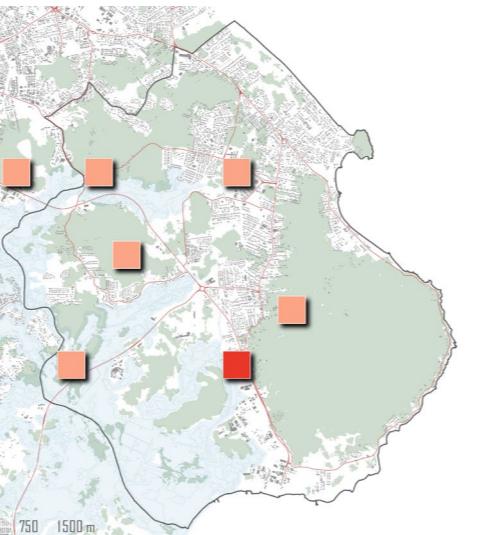
C'est le plus petit tatou de Guyane, il pèse de 2 à 3 kg, soit environ deux fois moins lourd que le Tatou des Guyanes (*Dasypus sp.*) et dix fois moins que le Tatou géant (*Priodontes maximus*) ! Il se différencie facilement du Tatou des Guyanes, car sa **carapace porte des bandes claires sur les côtés**. Aussi, il porte des **puissantes griffes** sur les pattes antérieures et son **museau** est nettement plus court.

RÉPARTITION

Vraisemblablement présent dans toute la Guyane, mais les observations sont si rares qu'il est difficile de bien connaître sa répartition. Ce tatou est présent dans une grande partie de l'Amérique du Sud, dans les **savanes du Brésil et du Venezuela**, ainsi que dans la **forêt amazonienne**. En Guyane, la majeure partie des observations sont concentrées **sur le littoral**, suggérant que les densités de population y sont plus importantes. Déjà connus de **deux observations à Rémire-Montjoly**, les pièges photographiques ont montré que le **Petit Cabassou** était relativement **fréquent sur la commune**, il a été observé dans **quatre localités différentes**. Il reste cependant nettement **moins commun** que son cousin, le **Tatou des Guyanes**.

ÉCOLOGIE

C'est le tatou le plus rare de Guyane, du fait de sa discréetion et de la possibilité qu'il fréquente des surfaces d'habitats très réduites. Ses puissantes griffes, portées par ses pattes antérieures puissantes sont particulièrement adaptées à **creuser le sol**. Comme les autres tatous, il est surtout **actif pendant la nuit**. Le Petit Cabassou est essentiellement **insectivore**. De rares observations montrent qu'il est présent en pleine forêt et suggère donc qu'il est présent partout sur le territoire. Cependant, c'est sur le **littoral que se concentrent la majorité des observations**.



Données faune-guyane de répartition de l'espèce toute période confondue. Plus le carré est rouge, plus l'espèce a été observée dans ce secteur.

ENJEUX ET MENACES

Malgré sa rareté, ce tatou n'est pas protégé en Guyane, il fait donc partie des espèces autorisées à la chasse, sa **viande n'est cependant pas commercialisable**, contrairement au Tatou des Guyanes. Principalement présent sur le littoral, son habitat est **fragmenté** et traversé par des **axes routiers** où il se fait souvent écrasé.



LES GRENOUILLES ET LES SERPENTS

“

Une grenouille de Guyane a un tétard plus gros que l'adulte, un vrai paradoxe, n'est-ce pas ?

HERPÉTOFAUNE

Faisant l'objet de beaucoup d'**appréhension**, de méconnaissance et parfois de dégoût, les **grenouilles et serpents** ont été étudiés sur la commune pour identifier les espèces encore présentes. Pour rechercher ces animaux, les **zones humides** ont été visées en priorité. Ces milieux, que l'on ne retrouve que sur la **bande côtière**, sont les plus susceptibles d'abriter des espèces à **forts enjeux de conservation**. Les secteurs sous prospectés et les monts boisés ont également fait l'objet d'inventaires. Les prospections ont été effectuées de novembre à juin, en **fin de journée et pendant la nuit**, périodes d'activité de la majorité des reptiles et des amphibiens. Les **amphibiens** sont principalement contactés grâce au **chant émis** par les mâles reproducteurs. Les **reptiles** sont recherchés à **vue**, à la lampe frontale.



Marais Cabassou, zone refuge pour de nombreuses espèces des zones humides du littoral guyanais

CONNAISSANCES ACTUELLES

Aujourd'hui, on connaît **72 espèces de reptiles** et **34 espèces d'amphibiens** sur la commune de Rémire-Montjoly.

Au cours de la période de l'ABC de Rémire-Montjoly, de 2021 à 2023, **plusieurs espèces ont été ajoutées** à l'inventaire communal. Cinq

espèces de reptiles et une espèce d'amphibiens n'avaient en effet encore jamais été mentionnées sur la commune !

Le nombre de données sur la commune a considérablement augmenté pendant la période de l'ABC, en partie grâce aux inventaires

mis en place, mais également grâce à une **augmentation du nombre de contributions via Faune-Guyane**.

Cette diversité de reptiles observée à Rémire-Montjoly semble très importante pour une si petite commune (72 espèces sur les 161 présentes en Guyane). Certaines espèces n'ont cependant été observées qu'**une seule fois**.

Parmi ces espèces, se trouvent **cinq espèces de tortues marines** et six espèces exotiques qui se sont naturalisées en Guyane : cinq espèces de lézards et une espèce de tortue présente sur la commune ont été introduites. Ainsi, seules 68 espèces sont des reptiles indigènes continentaux.

LES ESPÈCES EXOTIQUES DE RÉMIRE-MONTJOLY

Les **lézards exotiques** ne semblent pour le moment pas être une **menace importante pour les espèces indigènes**, car ils sont essentiellement rencontrés dans les **jardins** et les **habitations** et sont de ce fait, **cantonnés aux secteurs les plus urbanisés**. Il en est autrement pour la **Tortue de Floride** (*Trachemys scripta*), qui, très abondante dans les bassins d'épuration de **Morne Coco**, a aussi été observée dans les canaux de la commune et pourrait donc entrer en **concurrence** avec les espèces de tortues aquatiques indigènes. Parmi les amphibiens, une seule exotique est présente à Rémire-Montjoly, l'**Hylode de Johnstone** (*Eleutherodactylus johnstonei*). Cette espèce est également strictement **anthropophile** en Guyane, on la rencontre essentiellement dans les jardins. Son **chant, un « toui... toui »** très puissant est entendu tout au long de l'année et fait maintenant partie du quotidien des habitants.



Tortue de Floride dans les bassins de Morne Coco



Gonatodes humeralis @V. Goanec



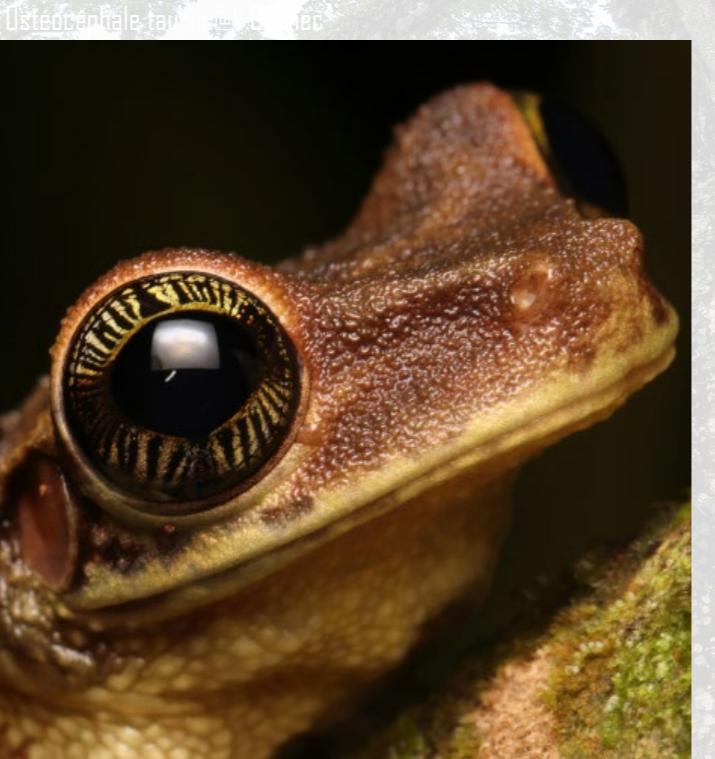
Scinax de Boesman @V. Goanec

TORTUES MARINES

Les plages de Rémire-Montjoly sont un **site de ponte majeur pour trois espèces de tortues marines** ; la **Tortue luth** (*Dermochelys coriacea*) et la **Tortue olivâtre** (*Lepidochelys olivacea*) et dans une moindre mesure, la **Tortue verte** (*Chelonia mydas*). Actuellement, les pontes ont essentiellement lieu au niveau de la plage des **Salines** et de la plage de **Gosselin**. Ces sites de pontes se déplacent au cours des années, en fonction de l'érosion et des dépôts de banc de vases. Toutes les tortues marines sont intégralement protégées, les trois espèces présentes à Rémire-Montjoly sont considérées comme **menacées au niveau mondial** par l'IUCN. Deux autres espèces ont déjà été observées sur les plages de Rémire-Montjoly, la **Tortue caouanne** (*Caretta caretta*) et la **Tortue imbriquée** (*Eretmochelys imbricata*), leur présence est cependant exceptionnelle. La ville de Rémire-Montjoly joue donc un **rôle primordial dans la préservation des espèces** de Tortues marines au niveau mondial, particulièrement de la **Tortue luth** et de la **Tortue olivâtre**.

EXPLICATION DE LA DIVERSITÉ HERPÉTOLOGIQUE DE RÉMIRE-MONTJOLY

L'Île de Cayenne possède une **diversité herpétologique relativement faible** en comparaison du reste de la Guyane. De nombreuses espèces, très abondantes sur l'ensemble du bloc forestier, semblent y être **totalement absente**. C'est par exemple le cas de l'*Ostéocephale oophage* (*Osteocephalus oophagus*), de l'*Hylode porte-X* (*Pristimantis chiaxtonotus*), ou encore de l'*Anolis à fanon bleu* (*Norops chrysolepis*). L'absence de ces espèces très communes ailleurs pourrait s'expliquer par une **discontinuité écologique entre les forêts de terre ferme de l'Intérieur et les monts forestiers de l'Île de Cayenne**. En effet, une grande partie de l'Île de Cayenne est composée de **milieux marécageux** et est isolée du reste de la Guyane par la rivière du Tour de l'Île. Cette rivière, qui connecte la Comté et la Cayenne est **saumâtre, ses berges sont colonisées par de la mangrove**. Ainsi, les monts de l'Île de Cayenne sont **naturellement isolés** du reste de la Guyane par des milieux qui ne sont pas favorables pour de nombreuses espèces forestières. En revanche, les espèces présentes à Rémire-Montjoly ont un **fort enjeu de conservation, puisque 24% des espèces présentes sur la commune sont des espèces menacées du fait de la rareté des habitats présents sur le reste de la Guyane**.



Les **Monts de Rémire-Montjoly** disposent eux-même d'une herpétofaune moins diversifiée que celle des **Monts de Matoury**. Au total, la commune de **Matoury** abrite **60 espèces d'amphibiens**, soit près de deux fois plus que Rémire-Montjoly. En effet, le **Dendrobate à tapirer** (*Dendrobates tinctorius*), l'**Atélope des Guyane** (*Atelopus flavescens*), l'**Allobate femorale** (*Allobates femoralis*) ou encore la **Centrolène de Kaw** (*Hyalinobatrachium kawense*) sont présentes à Matoury, mais absentes des forêts de Rémire-Montjoly. Pourtant, certains habitats semblent favorables pour ces espèces. Les monts présents sur la commune sont isolés du Mont Grand Matoury par la **Crique Fouillée**, formant de grands espaces marécageux défavorables pour beaucoup d'espèces forestières. On peut aussi supposer que **ces espèces étaient présentes sur ces Monts par le passé**, mais ont disparu suite aux **pressions anthropiques**, et n'ont pas pu recoloniser ces milieux par la suite, à cause de l'**absence de continuité écologique**. Cette plus faible diversité d'espèce se traduit par des **densités d'individus plus importantes** pour certaines espèces. Comme c'est le cas pour le **Diane arlequin** (*Siphlophis cervinus*), qui semble **plus abondant** dans les forêts secondaires de l'Île de Cayenne que dans le reste de la Guyane. De même, l'Île de Cayenne et particulièrement la commune de Rémire-Montjoly, **abritent les principales populations de la Liane coiffée** (*Thamnodynastes pallidus*, cf. fiche espèces) de Guyane.

Les **zones humides** sont au final les milieux qui abritent les plus forts enjeux en terme d'herpétifaune à Rémire-Montjoly. En effet, une grande partie du territoire de la commune est recouvert par des marais ou « **pripis** ». Ces milieux sont uniquement présents sur la **bande côtière** et possèdent un **cortège d'espèces très particulier**. De nombreuses espèces de **reptiles et d'amphibiens** y sont **inféodés** : comme la **Rainette des pripis** (*Boana raniceps*), la **Grenouille paradoxale** (*Pseudis paradoxa*) et le **Pseudoeryx écailleux** (*Pseudoeryx plicatilis*). La **préservation de ces milieux et le maintien d'une continuité écologique** entre ceux-ci sont donc primordiaux pour la **conservation de certaines espèces**, à l'échelle de la Guyane.



Jeune Iguane ©V. Goanec

L'**Anaconda nain** (*Eunectes deschauenseei*) est un cousin du célèbre Anaconda géant. Il est **nettement plus petit**, puisqu'il ne dépasse pas les **2,5 m** à l'âge adulte, tandis que l'Anaconda géant atteint parfois les **7 m** de long ! Il s'en différencie par une coloration générale jaunâtre, l'absence de trait orange à l'arrière de l'œil et par la présence de taches et non d'ocelles, sur les flancs. L'Anaconda nain est également **beaucoup plus rare**, il ne se rencontre que dans l'**embouchure de l'Amazone et dans les marais côtiers de l'Est de la Guyane**. En 2010, un individu a été capturé dans le **marais d'Attila-Cabassou**, à Rémire-Montjoly. Un second individu a été trouvé en **2014**. Bien qu'il n'ait pas été observé pendant la période de l'ABC, ce serpent est très **probablement toujours présent à Rémire-Montjoly**. Contrairement à l'Anaconda géant, que l'on retrouve dans tous les milieux semi-aquatiques, l'Anaconda nain est **inféodé aux marais côtiers**. C'est une espèce intégralement protégée en Guyane.



Anaconda géant ©V. Goanec

L'**Iguane vert** (*Iguana iguana*) est le plus **grand des lézards de Guyane**, il peut en effet mesurer près de **2 m de long**. C'est également l'un des **rares reptiles totalement végétarien** à l'âge adulte. On le rencontre essentiellement dans les **milieux semi-ouverts du littoral**, sur les lisières arborées, les bords de fleuves et les marais arbustifs. Il est bien réparti sur la commune de Rémire-Montjoly, dans une **grande diversité de milieux**, y compris dans les jardins des habitations. Même s'il reste une espèce encore très abondante par endroit, il subit une **importante pression de chasse**. C'est en effet le seul reptile de Guyane dont les œufs et la chair sont autorisés au commerce. Sa **chasse est tout de même sujette à des limitations**, le prélèvement est limité à **trois individus** par personne et est interdite du 1er septembre au 31 décembre (Arrêté du 12 avril 2011).

GRENOUILLE PARADOXALE

PROTÉGÉE

ORDRE : ANOURE
FAMILLE : HYLIDAE
TAILLE : 70 MM



NT



Têtard de la Grenouille paradoxale
©Hervé Breton

DESCRIPTION

La Grenouille paradoxale est en réalité une **rainette**, puisqu'elle est de la famille des Hylidés, comme les espèces des genres *Boana* et *Dendropsophus*. Contrairement aux autres rainettes, cette **grenouille n'est pas arboricole**, elle est **totalement aquatique**. Ses **pattes postérieures, puissantes et palmées** sont parfaitement adaptées à la nage. Sa coloration générale est très variable, du brun au vert.

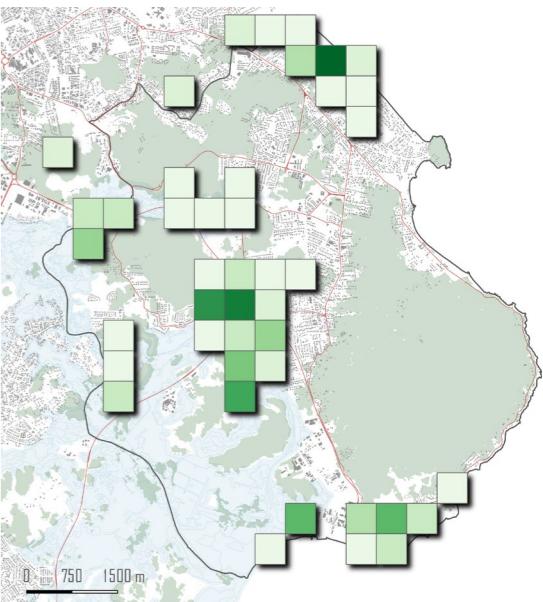
Une des caractéristiques les plus surprenantes de cette espèce est la **taille de ses têtards**, ce qui lui vaut son nom : ce sont **les plus grands au monde**, ils peuvent mesurer plus de 15 cm, tandis que les Grenouilles paradoxales mesurent entre 6 et 7 cm à l'âge adulte !

ÉCOLOGIE

La Grenouille paradoxale est une espèce des **milieux ouverts et marécageux** : on la rencontre par exemple dans les formations de **Moucou-Moucou**, dans les **savanes inondées**, dans les mares de milieux ouverts ou encore dans les **lagunes d'arrière-plage**. Elle passe toute l'année dans l'eau et peut éventuellement **s'enfouir dans la boue pendant la saison sèche**. Elle chante durant toute la saison des pluies, pendant la journée et en début de nuit.

RÉPARTITION

Du fait de son écologie, cette espèce ne se rencontre **que dans la région littorale**, dans les marais côtiers. Elle est totalement **absente du bloc forestier de l'Intérieur**. Elle peut localement être très commune, dans différents milieux aquatiques ouverts. C'est à Rémire-Montjoly que cette espèce est la plus entendue, où elle est présente dans les **pripis**, ainsi que dans les **lagunes d'eau saumâtre**, que l'on trouve **aux Salines** ou à **Degrad des Cannes**.

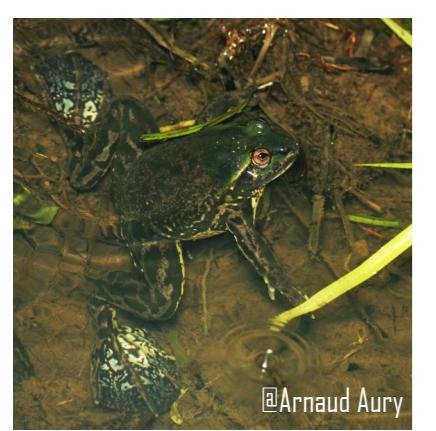


ENJEUX ET MENACES

La Grenouille paradoxale est une espèce **patrimoniale du littoral**. Son aspect général est **unique** chez les amphibiens de Guyane. Son habitat est soumis à d'importantes **perturbations**. Elle reste néanmoins abondante à Rémire-Montjoly, parfois présente dans des secteurs dégradés. Le **maintien des zones humides** est essentiel à la préservation de cet amphibiens.



©V. Prémel



©Arnaud Aury



DESCRIPTION

La *Pipa molle* est certainement une des grenouilles les **plus étranges de Guyane**, c'est également l'une des **plus rares et des plus localisées en Guyane**. Toutes les espèces du genre *Pipa* sont caractérisées par une **forme aplatie**, des yeux réduits et des membres postérieurs palmés adaptés à la nage. Deux des trois espèces de *Pipas* sont présentes à Rémire-Montjoly, la **Pipa américaine** et la **Pipa molle**. Cette dernière, nettement plus rare, est également plus petite et se différencie par l'absence de motif en forme de T sur la face ventrale. Les mâles sont légèrement plus petits que les femelles ce qui peut s'expliquer en raison de son **mode de reproduction**.

ENJEUX ET MENACES

La *Pipa molle* est l'une des grenouilles les **plus localisées de Guyane**, son statut de conservation est donc **très préoccupant**. Elle est **uniquement connue de l'Île de Cayenne**, qui subit une pression d'urbanisation très importante et elle **pourrait totalement disparaître de Guyane à l'avenir**. La *Pipa molle* est classée dans la liste des espèces en danger d'extinction en Guyane et est **intégralement protégée avec son habitat**. La *Pipa molle* étant **très difficile à détecter**, on connaît encore mal les secteurs où elle est présente. Certains milieux de vie de cette espèce pourraient alors **disparaître sans que l'on ne sache qu'elle y était présente**.



AMPHIBIENS

PIPA MOLLE

Pipa snethlageae

DD

PROTÉGÉE AVEC HABITAT

Pipa snethlageae échouée sur la plage des Salines, Rémire-Montjoly 2022. ©Cécile Girard

ORDRE : ANOURE
FAMILLE : PIPIDAE
TAILLE : 80 MM

ÉCOLOGIE

On ne connaît pas grand-chose de l'écologie de la *Pipa molle*. C'est une espèce d'**anoure strictement aquatique**, habitant les mares et les **maraîches amazoniennes**. Ce sont des **prédatrices qui chassent à l'affût, tapies au fond de l'eau**, pour ressembler à une feuille morte. Elle se nourrit de poissons et d'invertébrés. Les *Pipas* ont un **mode de reproduction très original** : lors de l'accouplement, les œufs sont déposés sur le **dos de la femelle par le mâle**. Ils vont ensuite « **fusionner** » avec la peau dorsale et incuberont sous celle-ci. Une fois la **maturité atteinte**, les jeunes *Pipas* déjà formés seront **expulsés par le dos**!

RÉPARTITION

Cette **espèce rarissime** n'a été **découverte** en Guyane qu'en **2003** et n'a pour le moment jamais été observée en dehors de l'Île de Cayenne. Pendant longtemps, une seule population était connue au **Lac Maran à Matoury**. Il s'agit d'une zone humide marécageuse, située entre la route et l'aéroport. Ces dernières années plusieurs individus ont été observés en bord de mer, **sur la plage des Salines**. Ces individus étaient parfois morts et sont donc probablement arrivés **par erreur dans la mer**. Cela suggère que l'espèce est présente au sein de certains milieux marécageux de la commune, potentiellement dans les **lagunes d'arrière plage**. Ce phénomène d'échouages est encore un **mystère**, un spécimen avait été observé de la même manière en **2005**. Cela semble systématiquement lié aux épisodes de **fortes pluies**, les grenouilles sont alors potentiellement **emportées lors des crues**. Pour le moment, aucun individu n'a été observé directement dans son habitat à Rémire-Montjoly.

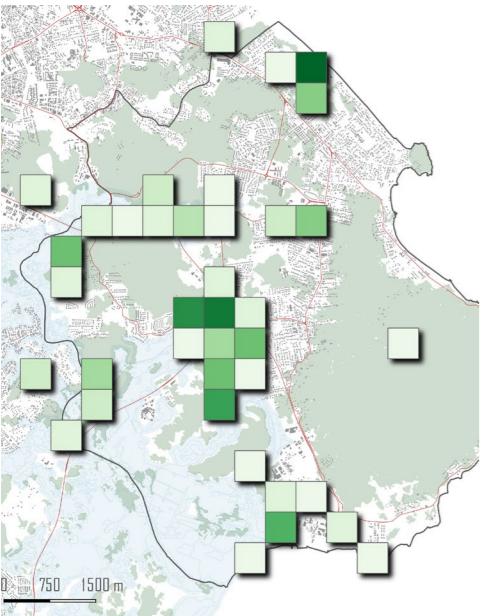


©C.Marty



DESCRIPTION

C'est une **Rainette d'assez grande taille**, de couleur beige à jaunâtre. Elle ressemble visuellement à la **Rainette à bandes** (*Boana multifasciata*) mais s'en différencie par la présence d'une bande sombre au-dessus du tympan et par un motif dorsal très différent, fait de taches irrégulières. Les **jeunes** individus sont de **couleur verte**.



ENJEUX ET MENACES

Comme de nombreuses espèces localisées sur le littoral, cette espèce est menacée par l'urbanisation croissante et la **disparition des zones humides**.



EN

AMPHIBIENS

RAINETTE DES PRIPRIS

Boana raniceps

PROTÉGÉE AVEC HABITAT

ORDRE : ANOURE
FAMILLE : HYLIDAE
TAILLE : 80 MM

ÉCOLOGIE

Comme son nom l'indique, la Rainette des pripris est **inféodée aux milieux marécageux**. Elle se reproduit alors dans les zones ouvertes des marais où la végétation herbacée est basse. Elle **s'active dès la tombée de la nuit** et se repère facilement grâce à son chant particulièrement puissant « ouiiin hiiin hiiin, ouiiin hin hin hiiin » rappelant un aboiement de chien. Les mâles chantent pendant **toute la saison des pluies**, de décembre à juillet, depuis la végétation basse des marais. En dehors de cette période, il **arrive de les rencontrer en dehors de cet habitat spécifique**. Elle peut également coloniser certaines zones ouvertes herbacées et inondées, à proximité de pripris, comme des prairies inondées ou d'anciennes carrières.



@Vincent Goanec



PSEUDOERYX ÉCAILLEUX

Pseudoeryx plicatilis

VU

PROTÉGÉE AVEC HABITAT

ORDRE : SQUAMATES

FAMILLE : DIPSADIDAE

TAILLE : 1M30



Les jeunes individus ont le ventre orange vif.

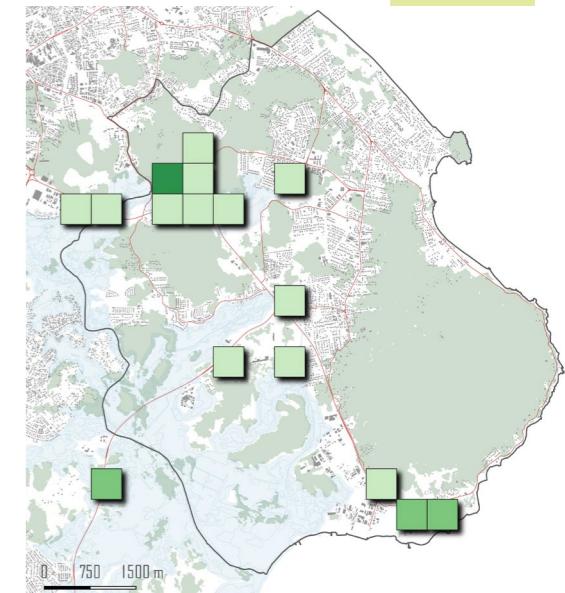
© Lilian Eprendre

DESCRIPTION

Le **Pseudoeryx écailloux** est un **serpent aquatique d'assez grande taille**, pouvant mesurer plus d'1 m à l'âge adulte. Il a un aspect particulièrement **trapu**, en forme de « boudin », la tête semble **indistincte du reste du corps** et le museau est court. Ses écailles larges et lisses lui donnent l'apparence d'un poisson. Son iris est rouge vif. Le ventre est très coloré, jaune chez les adultes et orange chez les juvéniles. Lorsqu'il est acculé, le **Pseudoeryx écailloux** se met **sur le dos pour montrer son ventre coloré à son agresseur**. Ce serpent est **aglyphe**, ce qui signifie **qu'il ne possède pas de crochets venimeux**. C'est donc une **espèce inoffensive** mais qui n'hésitera pas à mordre s'il se sent menacé.

ENJEUX ET MENACES

Ce serpent dépend des **zones humides du littoral** et est donc particulièrement sensible à l'**urbanisation qui détruit et fragmente son habitat**. Cette espèce se fait également très souvent **écraser** sur les routes, ce qui pourrait avoir un impact sur les populations.



RÉPARTITION

En Guyane, cette espèce inféodée aux milieux marécageux ne se rencontre que sur la **bande littorale**, entre Awala-Yalimapo et les Marais de Kaw. À Rémière-Montjoly, **16 observations ont été recensées** sur la base de données Faune-Guyane, dont 13 pendant la réalisation de l'ABC. La plupart de ces observations concernent des individus **traversant la route**, dont neuf sont des individus morts. Bien que discrète, l'espèce semble donc bien présente sur la commune, notamment dans le **Marais du Tigre, dans le marais Cabassou, ainsi qu'à Dégrad des Cannes**.



REPTILES

COURESSE DES VASIÈRES

Erythrolamprus cobella

EN

PROTÉGÉE AVEC HABITAT

La Couresse des vasières chasse souvent à marée basse, en compagnie des Aigrettes neigeuses, qui semblent profiter des proies délogées par le serpent. ©Servane Bayle et ©Alexandre Vinot

ORDRE : SQUAMATES
FAMILLE : DIPSADIDAE
TAILLE : 60 CM

ÉCOLOGIE

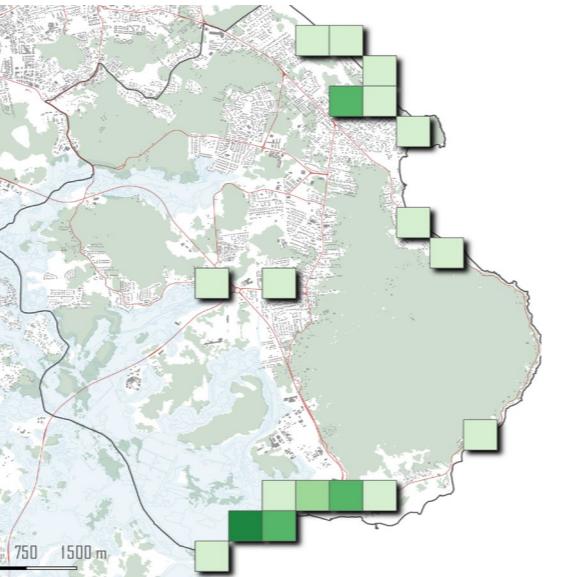
La Couresse des vasières est essentiellement active en journée, ainsi qu'au début de la nuit. C'est un serpent semi-aquatique qui se nourrit essentiellement de poissons. Il est particulièrement présent au bord de la mer, à proximité des mangroves, où il lui arrive de chasser les poissons sur les vasières à marée basse. Il est alors possible d'observer des individus inspectant les trous dans la vase, pour en sortir des Gros-yeux (*Anableps anableps*) qui s'y cachent. Ce comportement est unique en Guyane, c'est le seul serpent chassant sur la zone de balancement des marées. Cette espèce peut également se rencontrer dans les savanes et les pâturages, dans les petits points d'eau et les fossés de drainages.

ENJEUX ET MENACES

Cette espèce n'est présente que sur le littoral. En déclin en Guyane, la Couresse des vasières est considérée comme en danger d'extinction et est intégralement protégée. Elle semble cependant bien s'adapter à un certain degré d'anthropisation et l'ouverture des milieux lui est en partie favorable.

RÉPARTITION

Cette espèce est commune localement, mais son habitat est restreint à l'échelle de la Guyane. On la rencontre alors essentiellement au niveau du trait de côte, dans des secteurs souvent très anthropisés. La répartition des données sur Rémire-Montjoly suggère que l'espèce est surtout présente à proximité immédiate du milieu marin, dans les milieux saumâtres, de Dégrad des Cannes, des Salines de Montjoly et le long de la Route des plages. Seules deux données se trouvent plus nettement éloignées de la côte, suggérant que l'espèce utilise également les fossés et les canaux. La Couresse des vasières ne semble pas fréquenter les grands marais de la commune.



DESCRIPTION

La Couresse des vasières est un serpent de petite taille, possédant une tête arrondie, peu distincte du corps avec une pupille ronde. Ses motifs sont très variables, d'une coloration généralement grise, mouchetée de tâches blanches ou jaunes. Ce serpent ne possède pas de venin et n'est absolument pas mordor : en cas de danger, il vide le contenu nauséabond de son cloaque. Il est donc totalement inoffensif.



©Vincent Goanec



Jeune individu portant un collier blanc

©Arnaud Aury

DESCRIPTION

L'Helicops léopard est un **petit serpent aquatique**, mesurant le plus souvent une **cinquanteaine de centimètres**. Ses yeux situés au-dessus de la tête lui permettent une **vision hors de l'eau lorsque le reste du corps reste immergé**. C'est une caractéristique que l'on retrouve chez de nombreuses espèces aquatiques. Ses écailles sont légèrement **carénées** et sa coloration générale est brunâtre, mouchetée de points sombres sur les flancs. Son ventre est jaune ou rouge vif, avec des bandes noires. Il est **souvent confondu avec son cousin, l'Helicops grage** (*Helicops angulatus*), qui diffère par sa coloration et ses motifs.

RÉPARTITION

Ce serpent ne se rencontre que sur la bande littorale, dans les **milieux marécageux**, il est par exemple abondant aux **Marais de Kaw**, dans les **marais de Guatémala** (Kourou) et dans les marais de Rémire-Montjoly. Il peut également se rencontrer dans les **canaux urbains**. Ce n'est **pas une espèce forestière**, il n'est présent que dans les milieux ouverts.

ÉCOLOGIE

L'Helicops léopard est nettement **moins fréquent** que son cousin l'Helicops grage. Contrairement à ce dernier, qu'on rencontre dans tout les milieux aquatiques de Guyane, l'Helicops léopard semble **inféodé aux milieux marécageux ouverts du littoral**. Il se nourrit essentiellement de **poissons et d'amphibiens** et passe l'essentiel de sa vie dans l'eau. Ce serpent est essentiellement **nocturne**, mais s'active dès la fin de journée, où il est souvent observé **traversant les axes routiers**.



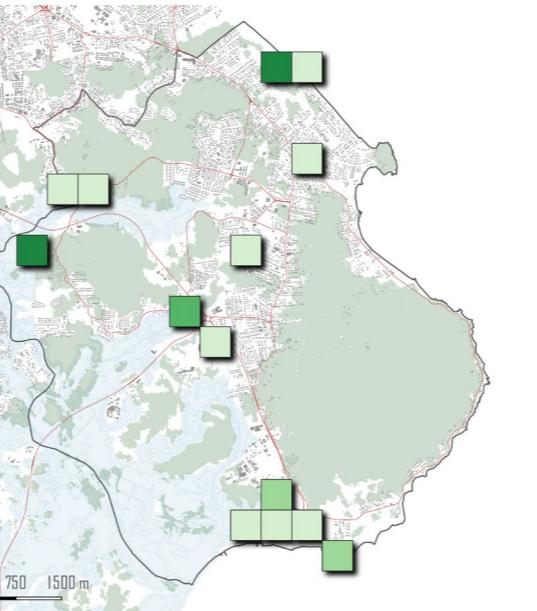
REPTILES

HELICOPS LEOPARD

Helicops leopardinus

NT

ORDRE : SQUAMATES
FAMILLE : DIPSADIDAE
TAILLE : 60 CM



ENJEUX ET MENACES

Du fait de son habitat, l'Helicops léopard ne se rencontre que sur la bande côtière, son habitat est donc fortement soumis aux **perturbations anthropiques**. Cette espèce se fait régulièrement **écrasée sur les routes**. L'Helicops léopard est considérée « **quasi menacée** » en Guyane par l'IUCN. Il n'est cependant pas protégé en Guyane.



©Arnaud Aury



©Vincent Goanec

DESCRIPTION

Il s'agit d'un serpent de **petite taille**, atteignant 60 cm à l'âge adulte. Il a le **corps très fin, sa pupille est verticale**. Sa coloration est variable, souvent brun jaunâtre, les plus gros individus ont souvent une coloration orangée. Pour un serpent aussi petit, sa **technique d'intimidation est plutôt efficace** : pour se rendre plus imposant, il **aplatis son cou**, créant une sorte de **collerette à l'image des Cobras d'Asie et d'Afrique**. À la différence de ceux-ci, son **venin peut provoquer de légères démangeaisons** mais est **sans danger pour l'Homme**.

Ce serpent est **opistoglyphe** : il possède des **crochets à venin à l'arrière de la gueule**. Son venin sert uniquement à tuer ses proies.

ENJEUX ET MENACES

Cette espèce a une **aire de répartition très restreinte** et bien que pouvant être très commun localement, il est **rare à l'échelle de la Guyane**. Il est **abondant sur l'Île de Cayenne**. Il est **absent des secteurs trop urbanisés**. Une artificialisation trop importante de son habitat pourrait donc nuire à l'avenir de cette espèce. De ce fait, l'espèce est **considérée déterminante ZNIEFF**.

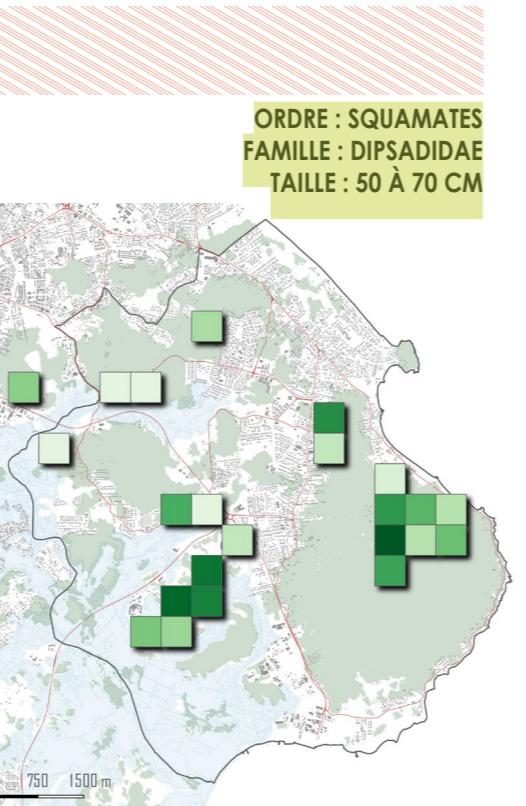


REPTILES

LIANE COIFFÉE

Thamnodynastes pallidus

LC



ORDRE : SQUAMATES
FAMILLE : DIPSADIDAE
TAILE : 50 À 70 CM

ÉCOLOGIE

Ce serpent apprécie les **lisières denses et lianescentes**, en bordure de forêt et souvent à proximité de zones humides. Dans certains secteurs, il peut être présent dans des **densités très élevées**, ce qui est exceptionnel pour un serpent guyanais. Il semble bien s'accommoder aux perturbations humaines, puisqu'il est souvent observé dans les zones de **repousses de la végétation**. Ce serpent est arboricole et se nourrit essentiellement de **grenouilles**, qu'il chasse de nuit, à l'affût, dans la végétation.



©Arnaud Aury



LES CHAUVES-SOURIS

Avec 107 espèces présentes sur son territoire, la Guyane est le territoire français le plus diversifié en matière de chauves-souris. En Guyane, les chauves-souris ont développé tous les types de régimes alimentaires : insectivore bien sûr mais aussi carnivore, sanguinivore (les fameux vampires), frugivore et nectarivore. Si la plupart des espèces sont forestières, on peut tout de même observer dans nos jardins une bonne vingtaine d'espèces. Voici un panel de la physionomie de ces espèces à la mauvaise réputation. Elle rend pourtant à la Guyane un grand service, en étant parmi les agricultrices de la forêt en collectant le nectar sur leur feuille nasale ou en répandant les graines des fruits par leurs déjections. Pendant l'ABC, 8 nuits d'inventaires ont été réalisées et ont permis de capturer 150 individus et de dénombrer 28 espèces différentes dont la grande majorité sont frugivores (74%).



L'Uroderme brune est une des espèces les plus rares de Guyane : connue de 4 sites sur l'Île de Cayenne, 3 sont à Rémire-Montjoly

©Q.Uriot

ÉCOLOGIE

Présente dans la partie septentrionale de l'Amérique du Sud, l'Uroderme brune se retrouve généralement dans des milieux plutôt secs et arides. En Guyane, **seules quatre localités sont connues et uniquement localisées sur l'Île de Cayenne**. Ces sites sont en majorité dans des forêts plutôt dégradées. Cependant, les **données sont encore trop insuffisantes en Guyane** pour connaître les **raisons de sa présence**, si éloignée de son aire de répartition d'origine ainsi que le **type d'habitat** qu'elle côtoie. En règle générale, l'Uroderme brune se nourrit principalement de **fruits**. Elle peut également se nourrir de nectar, de fleurs et d'insectes dans une moindre mesure. Cette espèce **forme des colonies comptant jusqu'à 20 individus**. Leurs abris semblent être exclusivement des **tentes** qu'elles construisent en mordillant les **bordures des feuilles pour rabattre le côté et se protéger dessous** (Héliconia, Palmier, Bananier, etc.). À l'intérieur du perchoir, les chauves-souris sont disposées les unes à côté des autres.



CHAUVES-SOURIS URODERME BRUNE

Uroderma magnirostrum

NE

NON ÉVALUÉ

RÉPARTITION

La **présence de cette espèce** en Guyane a été découverte grâce à des **analyses ADN**. Capturés en **2005** lors d'une étude sur la **Montagne du Tigre**, **trois individus** ont pu être identifiés comme appartenant à cette espèce, grâce à un prélèvement de sang. Par la suite, l'Uroderme brune n'a été capturée qu'en **2019** sur le **site de Dégrad des Cannes** lors d'une session de captures d'oiseaux. La femelle adulte capturée présentait, tous les critères caractéristiques de l'espèce, ce qui a permis d'**obtenir les premiers documents** illustrant cette découverte dans la région. La même année, dans le cadre du **projet TRAMES** mené par le **GEPOG** et **KWATA**, quatre autres individus ont été **capturés sur deux nouvelles localités** (sentier du Rorota et Village Cécilia au Larivot). Il s'agit à ce jour des **dernières données** de l'espèce sur le département.



ENJEUX ET MENACES

Dans la liste rouge IUCN mondiale, elle est classée en **préoccupation mineure (LC)**. En Guyane, elle n'a pas été évaluée (NE). Néanmoins, elle mérite une attention très particulière, car n'étant **connue que de l'Île de Cayenne**, elle fait partie des quelques espèces liées exclusivement au littoral et donc susceptible d'être gravement menacée. Des études sur cette espèce devront donc être encore menées à l'avenir.



STÉNODERME À TÊTE LARGE

Platyrrhinus brachycephalus

RÉPARTITION

Cette petite frugivore a une répartition assez large, présente dans une grande partie du nord-ouest de l'Amérique du Sud. Seules 29 données sont recensées en Guyane, uniquement sur la bande côtière (Awala-Yalimapo, Mana, Sinnamary, l'Île de Cayenne et Roura). Au vu des nombreuses captures, elle semble complètement absente des forêts de l'Intérieur.

Les habitats favorables de cette espèce sont les forêts littorales, les lisières de savanes et les arrières mangroves. Ces habitats font face à d'importantes menaces traduites par une altération et une modification de leurs qualités et de leurs étendues dues à l'urbanisation, à la destruction et dégradation des forêts littorales. Lors de cet inventaire, seuls deux individus ont été capturés dans les forêts de l'habitation Vidal et dans la mangrove des Salines. Normalement assez commun et abondant sur la commune, le peu d'individus capturés est assez inhabituel.

ENJEUX ET MENACES

Au vu des menaces qui pèsent sur ces habitats, le Sténoderme à tête large, a été classée « NT » soit Quasi menacé sur la liste rouge régionale IUCN. L'enjeu de conservation de cette espèce est par conséquent, assez important en Guyane et pour Rémire-Montjoly.



CHAUVES-SOURIS SACCOPTÈRE GIVRÉ

Saccopteryx canescens



RÉPARTITION

Répandu dans la partie nord de l'Amérique du Sud jusqu'à l'est du Pérou et le nord du Brésil, le Saccoptère givré fait partie des espèces dont le nombre de localités est réduit au littoral guyanais. Avec plus de 50 données en Guyane, le Saccoptère givré est une espèce assez courante toutefois, il est très localisé. En effet il est présent uniquement sur le littoral sur les communes de Remire-Montjoly, Matoury, Cayenne, Macouria, Awala-Yalimapo, Iracoubo, Sinnamary, Kourou, Mana et Montsinéry-Tonnegrande. On note aussi une donnée bioacoustique assez étonnante sur la commune de Saint-Georges.

Près de 80% des données sont sur l'Île de Cayenne dont la moitié sur la commune de Rémire-Montjoly. Elle fait donc partie des très rares espèces présentes uniquement sur le littoral et liées aux habitats côtiers.



DESCRIPTION

Les Pteronotus sont un genre à part faisant partie de la famille des Mormoopidés. Ils ont comme particularité d'avoir une ébauche de feuille nasale sur le museau que l'on appelle le repli cutané servant lors des émissions d'ultrasons. Ce sont des espèces strictement insectivores, chassant à une vitesse relativement élevée à travers le feuillage forestier.

ÉCOLOGIE

Comme les autres espèces de son genre, le Pteronotus personatus, fréquentent préférentiellement les cavités rocheuses naturelles. Il gîte dans des grottes chaudes et humides pendant la journée, avec des colonies qui comptent généralement de 100 à 10 000 individus. En Guyane, il est considéré comme rare avec seulement 45 données (dont près de 45% lors d'études bioacoustiques) sur un peu plus d'une vingtaine de localités. Il est probablement plus commun que ce

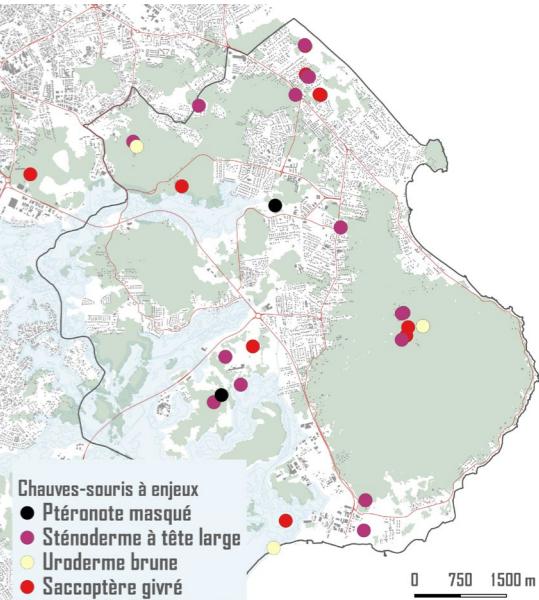


CHAUVES-SOURIS PTÉRONOTE MASQUE

Pteronotus personatus

DÉTERMINANTE ZNIEFF

LC



ENJEUX ET MENACES
Cette espèce est classée déterminante Znief. Il ne s'agit donc pas d'espèces obligatoirement avec un statut de protection, mais elles permettent d'identifier des secteurs à fort intérêt écologique et scientifique. En effet, l'abondance de ces espèces permet d'apporter des éléments concrets quant à la présence de cavités rocheuses, qui sont des habitats rares et localisés en Guyane et donc à sauvegarder. Il serait donc très intéressant de mener des prospections complémentaire sur le site de Vidal.

REPRÉSENTANTS EXTRAORDINAIRES DU MINUSCULE !

Appartenant à l'ordre des hémiptères (comme les cigales), les **membracides** sont de **minuscules insectes** allant de **2 à 25mm**. De plus près, ces petits êtres vivants sont **spectaculaires** ! En effet, il présente une excroissance sur le thorax, qui peut être comparée à un « **casque** ». Il possède aussi une **biologie fascinante** aux multiples interactions avec d'autres insectes : certaines fourmis protègent les membracides de leurs prédateurs en échange de miellat produit par leurs larves. Ce type d'interaction réciprocement profitable est nommée **symbiose**. Sur les **3500** espèces connues dans le **monde**, plus de **350** espèces sont présentes en **Guyane**. Les habitants de la commune ont pu découvrir les fantastiques membracides lors de la **1ère édition de la Fête de l'ABC** de Rémière-Montjoly, accompagnés de **Jérémie Lapèze**, l'un des experts de ce groupe en Guyane, où **3 espèces différentes** avaient pu être comptabilisées.



©V. Gosselin



©V. Goanec

Avec près **15 000** espèces dans le monde, les **fourmis** ont quasiment conquis tous les territoires de la planète. Ces insectes sociaux **bâtissent des sociétés organisées et hiérarchisées**. En Guyane, il existe près de **1000** espèces surtout étudiées dans les forêts de l'Intérieur du territoire. Pour mieux connaître les insectes présents en ville, un programme de sciences participatives, nommé **BUG (Biodiversité Urbaine de Guyane)** a été mené par le laboratoire ECOFOG et s'est centré sur les fourmis des villes. Dans le cadre de l'ABC, une experte du projet a fait découvrir aux administrés, sur le sentier de Loyola, **21 espèces de fourmis des villes**. Ils ont pu observer une **colonie de fourmis aztèques** (*Azteca chartifex*), capables de construire en haut des arbres des grands nids **faits de fibres de bois et de salive**.



©V. Goanec

À la lumière de travaux récents sur les **scorpions** guyanais, ce groupe d'animaux, longtemps énigmatique semble bien vouloir nous livrer petit à petit quelques secrets. On comptabilise aujourd'hui **une quarantaine d'espèces décrites** (contre 5 en métropole), dont **75 % sont endémiques, c'est-à-dire uniquement présentes en Guyane** ! Malgré ces nouvelles connaissances, des lacunes subsistent encore. Dans le cadre de l'ABC de Rémière-Montjoly, les équipes de la Réserve Naturelle des Nouragues, de la Canopée des Sciences, du GEPOG et de la Régie de quartier de Rémière-Montjoly ont bénéficié d'une **formation sur la détermination des scorpions guyanais**. Sur le terrain, menés par **Johan Chevalier**, chercheur indépendant, les participants se sont exercés à détecter, grâce à des lampes UV, ces petites bêtes à pinces ! Le chercheur a également **présenté ses travaux** et délivré les savoirs nécessaires à la détermination de ces spectaculaires animaux. On dénombre à Rémière-Montjoly actuellement **5 espèces** (pour 51 données).



©Vincent Goanec

“

Dans le cadre de prospections nocturnes lors de l'ABC, nous avons pu observer cette magnifique araignée ! Il s'agirait d'*Alpaida octolobata*, une espèce de la famille des Aranéidés, connue dans les environs de Manaus mais qui n'avait pas été recensée en Guyane jusqu'à ce jour.



L'Atlas de la Biodiversité de Rémire-Montjoly a permis d'étudier le territoire pendant deux années. Aujourd'hui finalisé, il permet à la commune d'orienter son action en matière de diffusion, d'amélioration et de préservation de la biodiversité sur son territoire. Ces fiches action ont été réalisées avec le concours des élus réunis en commission mixte de la commune et lors d'un Comité de Pilotage avec les partenaires institutionnels.

FICHES ACTIONS

ACTION N°1

PRÉSERVATION DES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ

Monts boisés, zones humides et mares

ÉTAT INITIAL

Rémire-Montjoly, comme les autres communes de l'Île de Cayenne, dispose d'un **paysage unique** en Guyane. Les formations géologiques qui surplombent le littoral sont constratées en contre-bas par d'immenses **marais** entre lesquels - et parfois sur lesquels - la ville s'est construite.

Au-delà de la qualité du **paysage** et du **cadre de vie** des habitants, ces espaces naturels constituent des **zones refuges** pour un grand nombre d'**espèces menacées** à l'échelle régionale. La préservation de ces **réservoirs de biodiversité** jouent donc un rôle majeur à l'avenir pour que les animaux puissent continuer à être observés sur la commune par les **futures générations**. Pour cela, des solutions existent pour reconnaître réglementairement l'importance de ces milieux naturels et des espèces qui les composent. Si les réservoirs de biodiversité peuvent être les **monts boisés et prairies** dont les surfaces sont importantes à l'échelle de la commune, il existe également de **petits refuges** constitués par des **mares** ou formations géologiques de surfaces plus petites mais d'une richesse importante.

OBJECTIFS

Préservation des **continuités écologiques**
Conservation des **paysages et du cadre de vie**
Lutte contre l'**érosion de la biodiversité** en limitant la fragmentation des habitats



DESCRIPTION DE L'ACTION

Outre les classements au sein du PLU en **zones naturelles, espaces boisés classés ou éléments du paysage à protéger pour des motifs écologiques**, les réservoirs de biodiversité sur les Monts boisés font l'objet de réflexion de la part de l'Etat pour leur classement au titre de leur caractère paysager, historique et scientifique (**sites inscrits ou classés**). Pour la conservation de la fonctionnalité des **zones humides**, le PLU peut également prévoir que les **travaux d'entretien** soient conduits de façon à conserver ou permettre la **reconstitution de la richesse** du milieu et veiller au renvouvellement spontané de la flore et la préservation des berges.

MESURES

Classement en **EBC** ou au titre des articles **L151-19 ou 23 du code de l'urbanisme**

Classement en **site inscrit ou classé** des monts boisés

Surveillance renforcée des sites classés

Extension du **périmètre d'acquisition** du Conservatoire du Littoral ou de la CTG sur le Mont Cabassou, Saint-Martin et Mont Mahury

Plan de gestion de la Crique Fouillée

et ses affluents (Crique Cabassou notamment) en partenariat avec la CACL et les communes de Matoury et Cayenne

Restauration des milieux aquatiques en lien avec la compétence GEMAPI de la CACL et du projet LIFEARTISAN

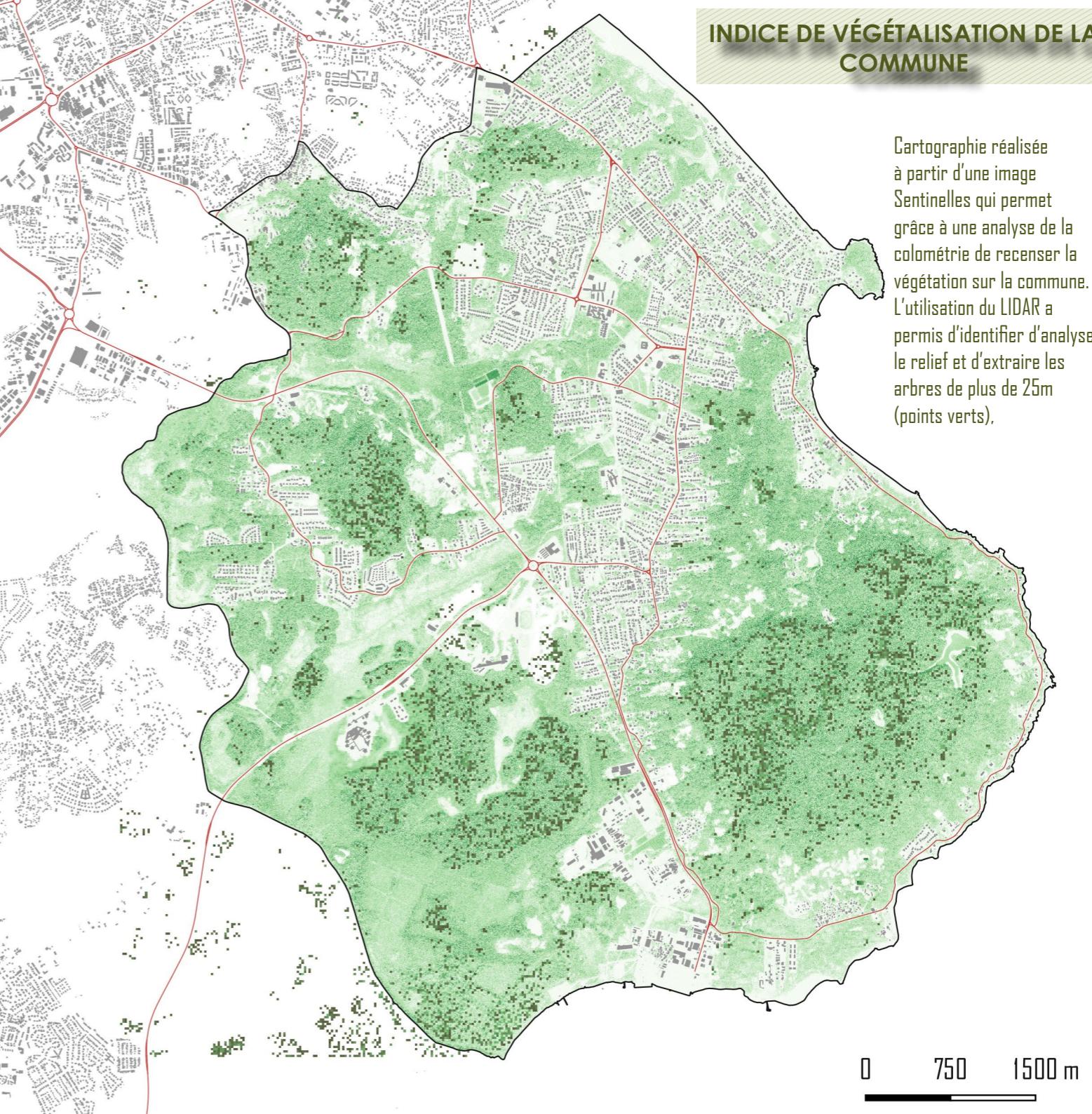
Mise en place d'exonération à la taxe foncière : Taxe foncière sur le non-bâti exonération de 50% de la part communale ou intercommunale lorsqu'un engagement de gestion favorable est pris pour cinq ans

MENACES

La **chasse** est pratiquée mais interdite sur les sites du CDL et à moins de 150mètres des habitations (arrêté préfectoral).

Les **défrichements illégaux** sur les flancs du Mont Mahury

Les **dépôts sauvages de déchets**, plusieurs sites importants sont constatés sur la Crique Fouillée.



Cartographie réalisée à partir d'une image Sentinelles qui permet grâce à une analyse de la colométrie de recenser la végétation sur la commune. L'utilisation du LIDAR a permis d'identifier d'analyser le relief et d'extraire les arbres de plus de 25m (points verts).

ACTION N°2

GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

Découverte et attractivité de Rémire-Montjoly

ÉTAT INITIAL

La protection réglementaire n'est pas suffisante et pas toujours adaptée pour permettre aux secteurs d'être convenablement préservés sur le long terme. Ouvrir des **chemins d'accès réglementés** et avoir des projets de **valorisation sur ces espaces à enjeux** permet de les faire découvrir au public de manière encadrée.

Outre les sentiers très pratiqués de la commune, plusieurs **autres projets pourraient voir le jour à l'avenir** pour valoriser le **patrimoine historique, culturel et naturel** de la commune (Moulin à Vent, Montravel, Pascaud, Sentier du Littoral). Pour cela, un **panel d'acteurs** déjà présent sur la commune ont pour intention de poursuivre leurs **actions de gestion et de valorisation des espaces naturels et patrimoniaux**.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Pour assurer la protection des milieux naturels, leur **gestion est indispensable**. C'est d'ores et déjà le cas pour un certain nombre de sites du Conservatoire du Littoral comme **Loyola**, géré par l'APAPAG, les **Salines de Montjoly** et **Vidal-Mondélice** gérés par l'association KWATA. Le **réseau de sentiers** en gestion par la CTG pourrait être élargi à d'autres monts boisés. Les sites de **Montravel** et de l'**habitation Pascaud** vont être de nouveau valorisés. En lien avec le site de Loyola, le **Moulin à Vent** dispose de nombreux vestiges à mettre en valeur auprès du grand public en lien avec des projets de végétalisation.



Coupe datant de l'époque coloniale servant à protéger les plantes/des insectes - C. Dalban



OBJECTIFS

Valoriser le **patrimoine** communal
Faire de la biodiversité et du patrimoine un moteur de l'**attractivité touristique**

Préserver les **espaces naturels** et le patrimoine culturel en encadrant les usages

MESURES

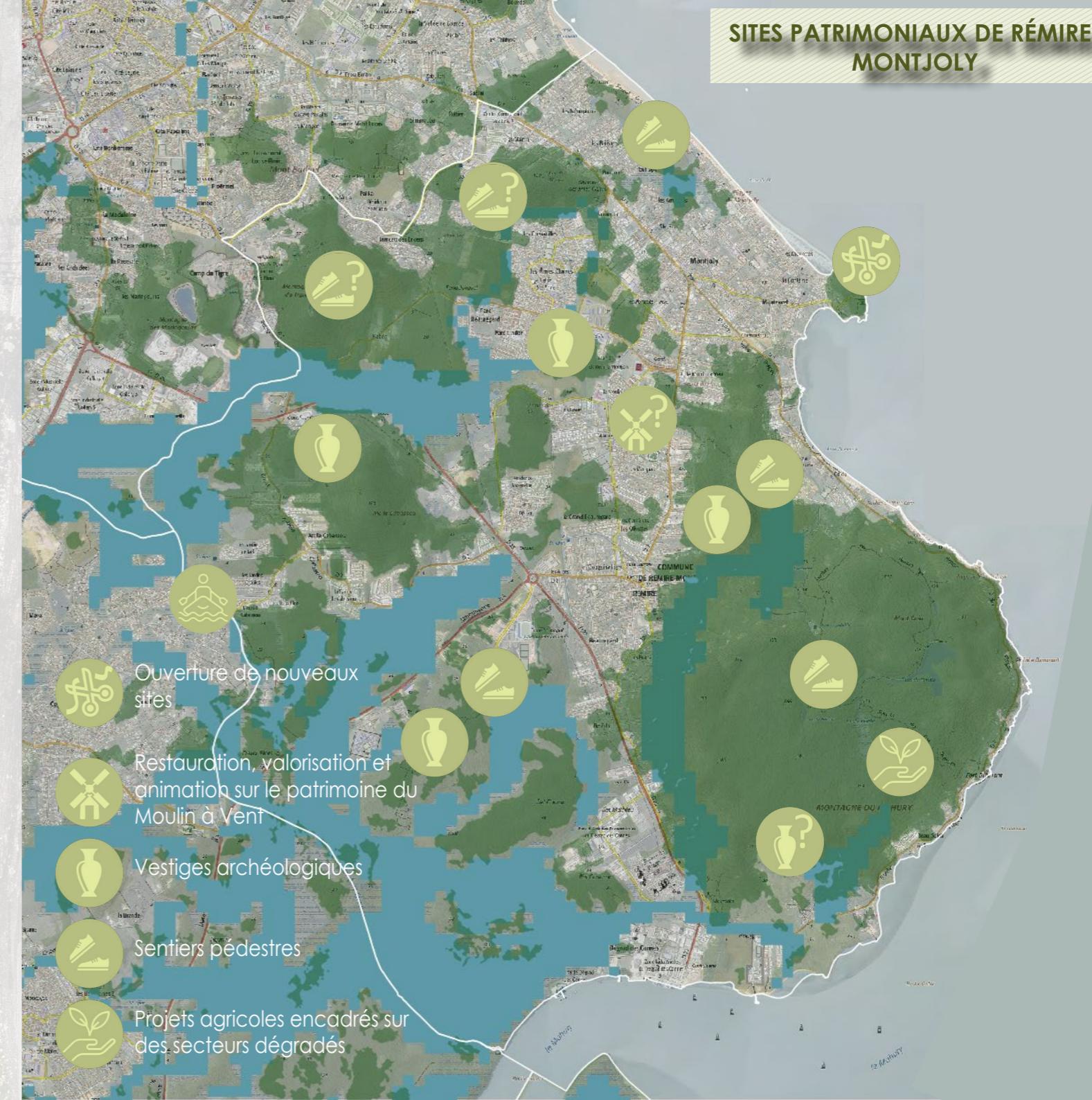
Acquisition foncière d'espaces naturels

Classement des monts boisés de la commune

Ouverture de **nouveaux sites et sentiers** au public

Animation de ces milieux naturels avec les associations sur le patrimoine culturel et naturel

Projets d'**agriculture encadrés** sur les secteurs dégradés



ACTION N°3

MAINTIEN DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Corridors écologiques en zones urbaines

ÉTAT INITIAL

Les **continuités écologiques** constituent un **réseau de milieux naturels, terrestres ou humides** qui permet à la faune de trouver les conditions de sa subsistance au sein de **zones refuges** appelées « **Réserve de biodiversité** ». Pour que ces zones refuges soient fonctionnelles, elles doivent être reliées via des « **Corridors écologiques** » : milieux naturels permettant la **circulation** des espèces sur le territoire. L'efficacité d'un corridor tient à la **qualité et la surface** du milieu qui est conservé.

Certaines espèces spécialisées à la vie en forêt ou dans les marais ne pourront alors pas franchir **de petits boisements de quelques mètres de large**. Cet effet lisière constitué de milieux en transition (forêt et milieu urbain par exemple) n'est pas adapté à la vie ou à la circulation des espèces spécialisées.

Depuis le **Grenelle de l'Environnement**, les collectivités sont incitées à identifier les continuités écologiques présentes sur leur territoire et à veiller à leur préservation via la prise en compte des **Trames Vertes et Bleues (TVB)**. Pour des communes très urbaines, il est parfois difficile d'avoir le **bon équilibre** entre développement urbain et conservation d'espaces naturels fonctionnels pour la biodiversité. Le **Schéma d'Aménagement Régional (SAR)** a identifié plusieurs **corridors écologiques soumis à de fortes pressions** sur la commune.



OBJECTIFS

Préservation des **continuités écologiques**
Conservation des **paysages et du cadre de vie**

Lutte contre l'**érosion de la biodiversité** en limitant la fragmentation des habitats

Mieux concilier aménagement du territoire et préservation de la biodiversité

Être Territoire Engagé pour la Nature

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le **PLU de Rémire-Montjoly** adopté en 2018 a défini l'**usage des sols**

pour les années à venir. Plusieurs projets d'aménagement ont vu le jour ou sont en cours qui au regard des **connaissances actuelles** semblent

avoir un impact sur l'efficacité de certains corridors conservés dans le PLU (dont certains font moins de 40m de large). Pour constituer un **réseau écologique fonctionnel et efficace** sur le territoire, il s'agirait de **revoir l'affectation de certains secteurs** dans le PLU. Ces modifications

conduiraient à **renforcer le réseau global de zones naturelles** identifiées dans le PLU et faire que les espaces naturels conservés le soient de manière **compensatoire** adaptées à la stratégie environnementale de la commune

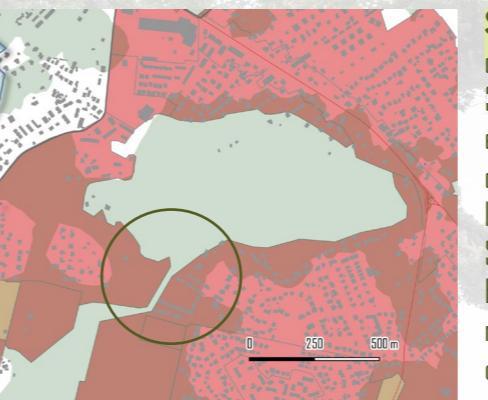
MESURES

Modification du PLU pour changer l'affectation de certaines **zones urbaines (U)** au profit de continuités écologiques

Réalisation d'orientations d'Aménagement et de Programmation (DAP) sur la thématique des **continuités écologiques** en application notamment de l'article L113-30 du code de l'Urbanisme pour définir à l'échelle d'un **secteur l'emprise de la continuité écologique à conserver**

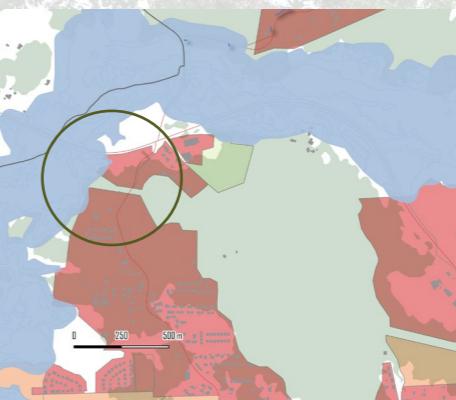
Actions de **restauration** des continuités écologiques impactées (passage à faune, végétalisation...)

En cas d'**aménagement** impactant, définir avec les services de l'Etat et les partenaires des **mesures compensatoires** adaptées à la stratégie environnementale de la commune



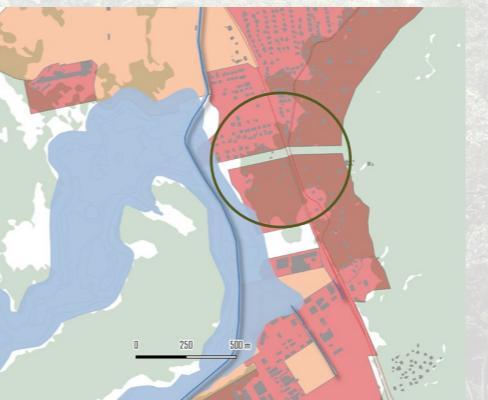
SECTEUR DU MONT SAINT-MARTIN

où le corridor identifié dans le PLU est de 35mètres de large. Les aménagements entrepris sur la zone ces dernières années ont conduit à la disparition du corridor et à l'atteinte de sa fonctionnalité. À terme, le Mont Saint-Martin, identifié comme Réserve de Biodiversité, ne sera plus relié avec les autres monts de la commune et subira une érosion de sa biodiversité.



SECTEUR DE LA ROUTE D'ATTILA-CABASSOU

Le corridor identifié dans le PLU est d'une largeur de 35 mètres et une partie est d'ores et déjà impacté par l'urbanisation. Un déplacement du corridor sur la partie Sud est nécessaire sur un secteur riche en matière de biodiversité (notamment concernant les mammifères identifiés aux pièges photographiques) et s'intégrant dans la continuité entre la Crique et le Mont Cabassou.



SECTEUR DE DÉGRAD DES CANNES

reliant les espaces naturels protégés de Vidal-Mondelice et du Mont Mahury, la nécessité d'élargir le corridor écologique et de préserver ces secteurs d'une urbanisation trop diffuse est d'une réelle importance pour continuer les échanges génétiques et lutter contre l'isolement du Mont Mahury et l'érosion de sa biodiversité à terme.



SECTEUR DU MONT CABASSOU VERS MORNE COCO ET LE CANAL BEAUREGARD

Des zones urbanisées et à urbaniser sont identifiées dans le PLU sur ces secteurs. Pour ne pas rompre des continuités écologiques fonctionnelles sur ces secteurs, il conviendrait de conserver une continuité écologique de 200 à 250 mètres pour conserver fonctionnalité du corridor existant sur ce secteur et constaté par la forte mortalité sur la route (cf. action de restauration dans la fiche action suivante).

- Zones urbaines (PLU)
- Zones à urbaniser (PLU)
- TRAME VERTE (projet TRAMES)
- TRAME BLEUE (projet TRAMES)
- Zone de conflit entre Trame verte et zones urbaines du PLU

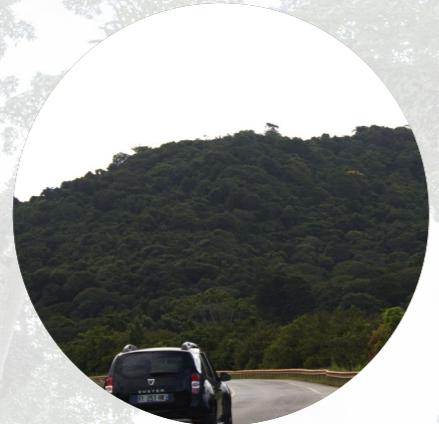
ACTION N°4 RÉSORPTION DES COLLISIONS

Passage à faune

ÉTAT INITIAL

Rémire-Montjoly, en tant que pôle urbain, connaît un **trafic journalier intense** sur les différents **axes routiers** qui maillent la commune. Pour de nombreuses espèces, le réseau routier constitue un **obstacle à leurs déplacements** entre zones de vie ou de reproduction, qu'il est nécessaire de franchir **sans se faire heurter par un véhicule**. De plus, la fragmentation des habitats due à la présence d'une route a pour résultat d'**isoler des populations** d'animaux et de faire qu'à terme il n'y ait plus **d'échanges génétiques entre elles**.

Les routes traversant des zones humides ou des criques ne disposent pas toujours des **ouvrages d'art adaptés pour une bonne circulation hydraulique**. Si une crique passe en dessous de la route, il est nécessaire que la buse soit dimensionnée pour la circulation de l'eau. Cela permettra de réduire les phénomènes **d'engorgement par les plantes aquatiques, le risque d'inondations** et favorisera la **circulation des espèces** comme les poissons, mammifères ou serpents sans passage directement par la route. Plusieurs projets spécifiques sur la faune sauvage ont permis de collecter des informations sur les **collisions routières en Guyane** (études de Kwata, de l'Institut Pasteur et module sur la plateforme faune-guyane) et permettent de connaître les principaux points de conflits pour mettre en place des dispositifs d'atténuation des risques liés aux traversées.



DESCRIPTION DE L'ACTION

Pour permettre aux espèces de se déplacer sans franchir les routes, plusieurs dispositifs pourraient être mis en place sur le **Boulevard Bassière**, la nouvelle route d'**Attila-Cabassou**, la route de **Degrad des Cannes** où de nombreuses collisions avec des **espèces arboricoles** sont recensées et où la présence de part et d'autre de la route de milieux forestiers pourraient permettre la mise en place de dispositifs anti-collisions. À l'occasion de travaux sur le réseau routier, des **aménagements souterrains** pourraient être envisagés pour améliorer la transparence hydraulique pour le passage d'espèces semi-aquatiques par les buses sur la nouvelle route d'**Attila-Cabassou**, du secteur **Moulin à Vent, Morne Coco** ou par des passages de terres fermes.

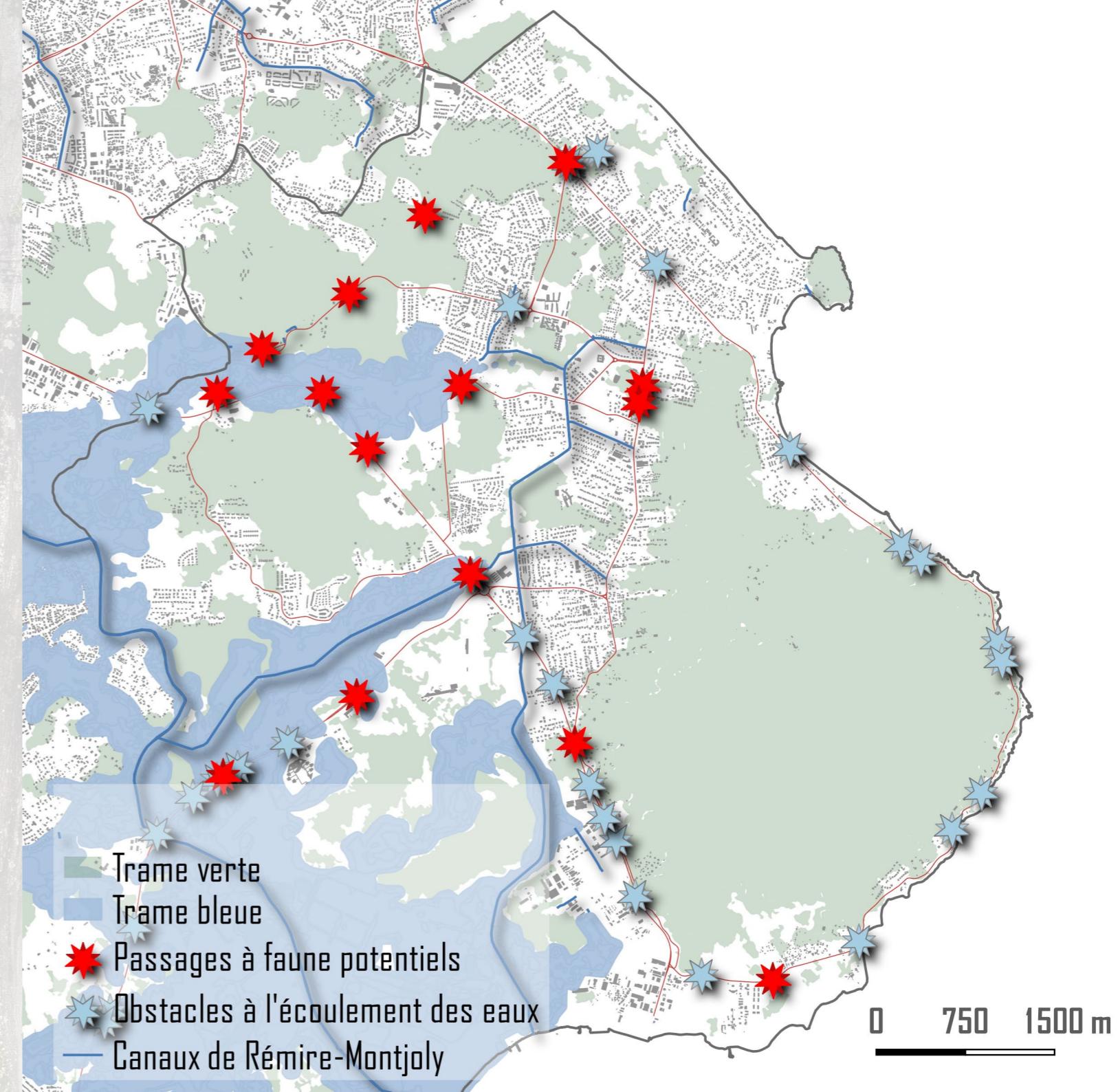
OBJECTIFS

Lutter contre l'**érosion de la biodiversité** en raison de la fragmentation des habitats
Conserver la biodiversité sur la commune pour les générations futures
Etre **Territoire engagé pour la Nature**
Valoriser l'**expérience de Rémire-Montjoly** auprès des partenaires et des autres communes de Guyane
Restaurer les **continuités écologiques** fragmentées

MESURES

Projet sur le **maintien des continuités écologiques** par la mairie dans le cadre d'une demande de financement Fonds Vert pour :
Evaluer l'efficacité des dispositifs de passage à faune existants sur la commune

Réaliser des **aménagements adaptés** aux espèces terrestres, arboricoles et aquatiques sur les points de conflits principaux
Evaluer et suivre les nouveaux aménagements réalisés
Sensibiliser les administrés



ACTION N°5

POURSUITE DE L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

Grenouilles, papillons et autres animaux

ÉTAT INITIAL

L'ABC de Rémire-Montjoly a permis de collecter près de 11 000 données en 2 ans et d'identifier des espèces pour lesquelles la commune de Rémire-Montjoly a une forte responsabilité dans leur préservation.

La biodiversité extrêmement riche de Guyane est un atout mais aussi une difficulté, car elle rend presque infini l'acquisition de connaissances. Plusieurs mesures de suivi scientifiques pourraient être menées pour mieux comprendre le fonctionnement de certaines espèces à enjeux en décrivant plus précisément leur(s) habitat(s) de prédilection, leur comportement, l'estimation des populations... L'ABC a permis de réaliser des inventaires sur 7 groupes mais il en reste pleins d'autres qui ont été à peine abordés notamment chez les insectes !

DESCRIPTION DE L'ACTION

Rémire-Montjoly constitue le territoire de prédilection de beaucoup d'espèces uniquement présentes sur le littoral. Le cas le plus emblématique est la **Pipa molle** (*Pipa sphærulea*) observée aux Salines de Montjoly, pour laquelle toutes les connaissances restent à acquérir (classée en DD par l'IUCN). La **Rainette des pripis**, classée vulnérable et la **Grenouille paradoxale** en quasi-menacée sont souvent victimes des projets d'aménagement. L'état des populations pourrait faire l'objet de mesures d'accompagnement dans le cadre de futurs projets d'aménagement. Côté oiseaux, le **Manakin tijé** est un oiseau emblématique des forêts littorales et monts boisés, l'étude de son aire vitale et de son comportement au lek permettrait de mieux connaître l'état des populations de cet oiseau classé en quasi-menacé en Guyane. La poursuite par le réseau de bénévoles du protocole **EPOC** (dont la commune est à ce jour le mieux couvert) permettrait de pouvoir évaluer sur le long terme des estimations de populations des oiseaux communs.

Pour permettre d'évaluer l'efficacité des **continuités écologiques** et l'**abondance de mammifères** sur la commune, la poursuite du protocole de suivi par **pièges photographiques** serait nécessaire. Notamment pour ce qui concerne la présence du Grand Fourmilier ou du Petit Cabassou qui d'après les résultats de l'ABC se déplacent entre les monts boisés mais qui sont rarement observés directement à vue. Excepté les **papillons de jour**, l'étude des **insectes** à Rémire-Montjoly n'a été réalisée que via des inventaires participatifs. La poursuite des inventaires participatifs ou scientifiques pourrait permettre de faire de **nouvelles découvertes pour la commune**, sur des groupes encore peu étudiés jusqu'à présent.



Rainette à bandes
©V. Goanec

OBJECTIFS

Amélioration des connaissances scientifiques et naturalistes
Préservation des espèces à enjeux pour la commune
Poursuite des actions de sciences participatives avec les habitants
Diffusion et partage des connaissances avec les habitants

MESURES

Être commune moteur sur la mise en œuvre du **Plan National d'Actions Pollinisateurs, Sotalie et Tortues marines**
Mettre en œuvre des **études sur les espèces à enjeux** à la suite de l'ABC



Membracide
©V. Goanec

ACTION N°6

LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISANTES (EEE)

Végétale ou animale

ÉTAT INITIAL

Dans le monde, une des premières causes d'érosion de la biodiversité est l'introduction sur un territoire d'espèces végétales ou animales qui entrent en concurrence avec des espèces locales et les remplacent.

En Guyane, et contrairement à d'autres territoires d'outre-mer, ce phénomène est relativement limité en raison d'une concurrence difficile à établir au sein du milieu forestier. En revanche, dans les villes et milieux aquatiques, certaines espèces ont profité de la présence de l'Homme pour se développer. C'est le cas de lézards qui sont arrivés depuis les Antilles ou de tortues relâchées dans la nature et qui peuvent nuire à celles présentes localement.

DESCRIPTION DE L'ACTION

La commune est engagée dans la lutte contre l'*Acacia mangium*, plante exotique qui menace les savanes de Guyane et dont l'éradication sur l'ensemble du territoire est nécessaire. Une veille sur le sujet des EEE via différentes études ou données est synthétisée dans la cartographie ci-contre (projet TRAMES, données faune-guyane et Rémi Girault).

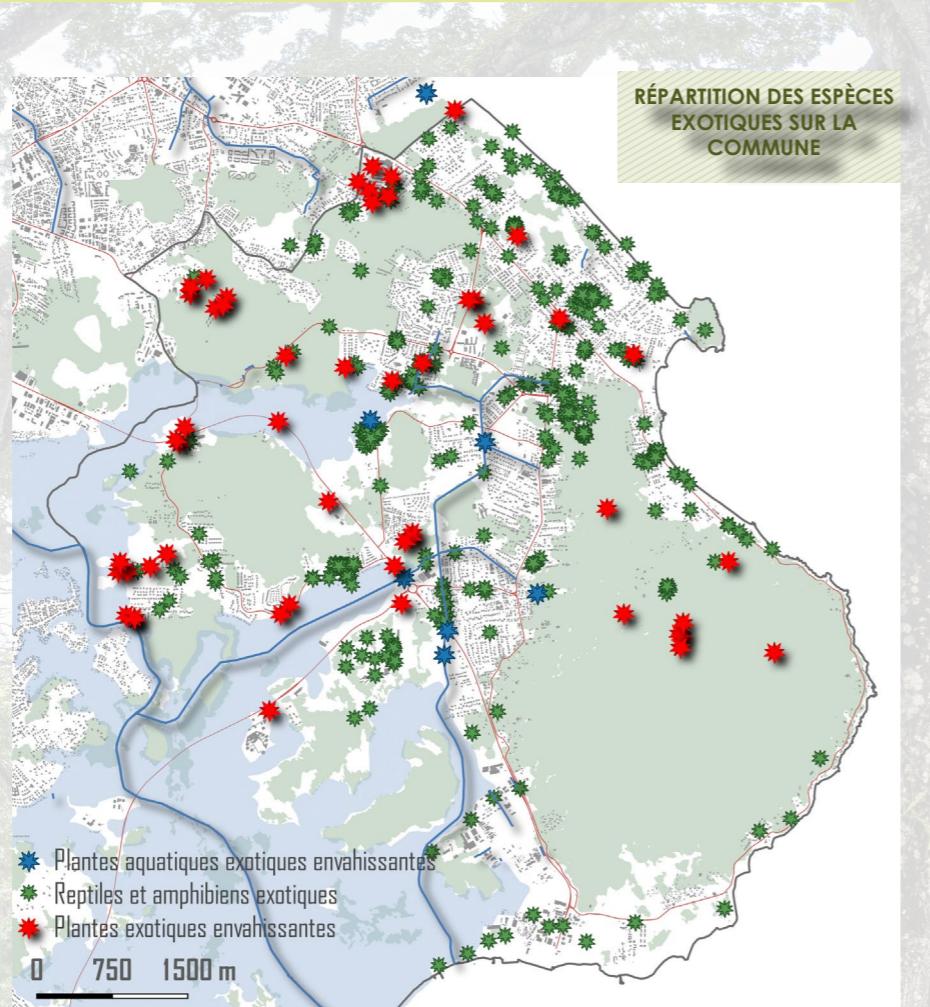
MESURES

Poursuivre les actions d'éradication et de suivi de l'*Acacia Mangium*

Mener des études régulières sur l'avancée des espèces exotiques envahissantes sur la commune

Mener un plan de lutte contre la *Tortue de Floride*

Identifier un ou des partenaires pour mener la lutte contre les autres espèces exotiques envahissantes identifiées



OBJECTIFS

Lutter contre les facteurs d'érosion de la biodiversité

Réduire les coûts d'entretien des espaces verts et des plans de lutte sur le long terme

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISANTES DES MONTS BOISÉS

POACEAE - *Bambusa vulgaris*: Plante à croissance très vigoureuse, difficile à entretenir. Selon les conditions, les fragments déposés ailleurs, suite à une coupe d'entretien par exemple, sont susceptibles de s'enraciner et de donner lieu à une nouvelle population.

Cette espèce d'origine asiatique a été introduite à l'époque coloniale, elle servait alors de point de repère pour séparer les parcelles ou marquer des plantations. La classification des bambous est compliquée et leurs rythmes de floraison complexes. Cette espèce n'a a priori jamais fleuri en Guyane depuis son introduction. Quand une floraison aura lieu, tous les individus fleuriront au même moment, avant de mourir. L'espèce repartira alors à partir d'un stock de semences très important.

POACEAE - *Brachiaria umbellata* : Petite plante rampante à développement rapide et compétitif, ayant tendance à former des populations monospécifiques. Sa présence ne présente pas de contraintes environnementales majeures : il est possible de contenir sa population et elle est facile à entretenir.

POACEAE - *Urochloa maxima* : Herbacée à croissance rapide atteignant 2 m de haut. Une population est présente au sommet de la Montagne du Tigre. On peut considérer que la zone contient un énorme stock de semences dans le sol, ce qui rendra son élimination difficile.

@R. Girault

COMMELINACEAE - *Commelina cf benghalensis*: Petite plante herbacée naturalisée depuis longtemps en Guyane. Inféodée aux habitats secondarisés et rudéraux. Observée le long du sentier du Rorota et de la route de Montagne du Tigre.

CYPERACEAE - *Kyllinga polypylla* : Plante herbacée à tige triangulaire pouvant atteindre 40 cm de haut, qui a tendance à former des peuplements monospécifiques dans les gazon et zones herbeuses, grâce à sa grande compétitivité. Elle est en pleine dynamique d'expansion en Guyane et par ses facultés de propagation très importantes elle participe à l'érosion de la biodiversité guyanaise en éradiquant la biodiversité locale. Il n'existe pas de technique de lutte efficace contre son implantation. Suite à un débroussaillage de la zone, l'export de la fauche donne naissance à une nouvelle population, par germination des graines. Tout travail du sol est susceptible d'exporter ou de déplacer les rhizomes de la plante, qui peuvent également donner naissance à de nouvelles populations très rapidement.

Crédits photos : @C. Dalban-Pilon



ACTION N°7 VÉGÉTALISATION DES ESPACES PUBLICS

Place publique, parkings, voies cyclables...

ÉTAT INITIAL

La commune de Rémire-Montjoly est connue pour son **cadre de vie agréable**, dû en grande partie à la place qu'occupent les **espaces naturels** dans la ville et à la vue dégagée sur les Monts boisés. Les «**Gangans**» le repètent souvent : par le passé la commune était très végétalisée avec de **grands arbres**, qui ont aujourd'hui disparu de l'espace public.

Le quartier du Vieux Bourg de Rémire a cependant gardé cette particularité d'être très végétalisé, avec autour des maisons, des petits jardins arborés. La présence de ces arbres contraste avec ceux présents dans les quartiers récents, où on retrouve seulement **quelques palmiers** ou plantes **ornementales** qui ne permettent pas de rafraîchir les habitations. La végétalisation permet en effet de réduire la sensation de **chaleur urbaine** : en remettant de la végétation en ville, on réduit l'**imperméabilisation des sols** et leur capacité à **emmagasiner la chaleur**. On crée également de l'**ombre** pour les **habitations ou les voies de circulation**. La température est alors réduite de plusieurs degrés. Pour retrouver un paysage d'antan et améliorer le cadre de vie des habitants, la commune souhaite développer un **programme de végétalisation** lors des futurs aménagements prévus sur la commune.



DESCRIPTION DE L'ACTION

La municipalité souhaite inscrire au centre de son **projet communal la végétalisation**. La **Place Publique** au sein du Cœur de Ville comprendra une **forêt urbaine** composée de différentes essences locales. La végétalisation des **voies cyclables** ainsi que des **parkings** est une mesure que la municipalité intègre à présent systématiquement dans ses aménagements. Pour cela, la commune souhaite disposer de **plantations patrimoniales**, représentatives de la commune. Elle s'intègre ainsi dans différents projets comme le développement de la marque **Végétal Local porté par l'OFB** ou les demandes de financement au Fonds Vert sur le volet **renaturation des villes**.

OBJECTIFS

Améliorer le **cadre de vie**
Baisser les îlots de chaleur urbain
Affirmer une **identité paysagère** sur la commune
Valoriser le **patrimoine naturel communal**
Maintenir ou **restaurer des continuités écologiques urbaines**

MESURES

Développer le **jardin botanique communal**
Réaliser une **pépinière** pour les aménagements communaux
S'intégrer dans le **label Végétal local**
Former les agents communaux à la pousse, l'entretien des végétaux
Disposer d'une **liste de plantes locales** à planter
Passer des **contrats de cultures** avec des pépiniéristes pour les aménagements communaux
Encourager les particuliers et les **aménageurs** publics ou privés à s'intégrer dans cette démarche en créant une **charte** ou une **annexe** au PLU

PLANTES À INTÉGRER DANS LES AMÉNAGEMENTS COMMUNAUX

Pendant l'**ABC**, les botanistes et spécialistes des papillons ont travaillé sur une liste de plantes qui peuvent être facilement intégrées dans les aménagements urbains et permettre de favoriser la biodiversité notamment la présence de papillons en ville !

Arouman



ACTION N°8

PRÉSÉRATION DES ARBRES REMARQUABLES

Auprès de mon arbre, je vivais heureux

ÉTAT INITIAL

Pendant le programme d'ABC, une étude à l'initiative de la municipalité a été menée pour identifier les **arbres remarquables** de la commune réalisée par des botanistes. En amont, un **concours photographique** a été organisé auprès des habitants pour recevoir leur **perception** de ce qui constitue, pour eux, un arbre remarquable. La synthèse de ces prospections permet aujourd'hui à la commune de pouvoir intégrer son patrimoine arboré au sein de son **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**.



DESCRIPTION DE L'ACTION

Le PLU peut notamment classer comme **espaces boisés**, **les bois, forêts, arbres isolés, haies** (...) à **protéger ou à créer** en application de l'article L. 113-1 du Code de l'urbanisme. Cette disposition «**interdit tout changement d'affectation** ou tout mode d'occupation du sol de nature à **compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements** identifiés comme « **espaces boisés classés** » (EBC) (art. L. 113-2)» et «**soumet également toute coupe ou tout abattage d'arbre à déclaration préalable auprès de la collectivité compétente en matière d'autorisation d'urbanisme**».

Le PLU peut également procéder à la préservation de l'arbre sur le fondement de l'article **L. 151-19 du Code de l'urbanisme** pour **des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural** ou grâce à l'article **L.151-23** pour **des motifs d'ordre écologique**.

Comme pour les espaces boisés classés, la coupe ou l'abattage d'arbre «est alors soumis à déclaration préalable». Le règlement du PLU peut ainsi «interdire tout **abattage d'arbre remarquable, sauf état phytosanitaire** qui le justifierait, imposer de replanter un arbre de la même essence, imposer une **obligation de recul pour les travaux de surface** (aires de stationnement, réalisation des voies et massifs de bordures de trottoir) ou **souterrains** (canalisations et réseaux)».

OBJECTIFS

Diminuer le phénomène d'îlots de chaleur en ville

Améliorer le **cadre de vie**

Affirmer une identité paysagère sur la

Sensibiliser sur le rôle du végétal

Préservation des continuités

ÉCOLOGIES

Lutte contre les esp

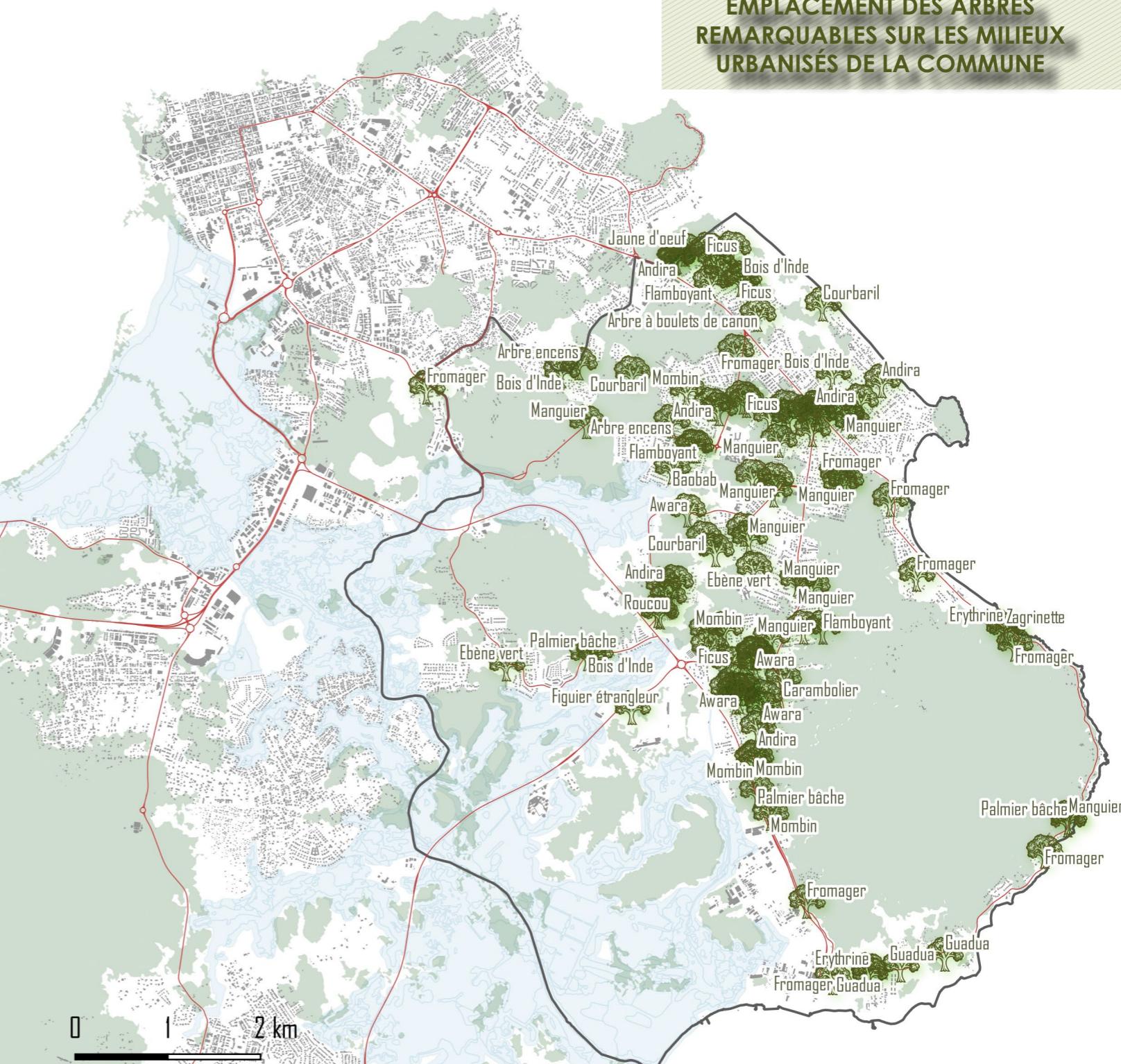
en vahissantes

MESURES

Intégrer les arbres recensés dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour les suivre et les protéger

Valoriser auprès des habitants les arbres identifiés dans les espaces publics

Réaliser un **parcours thématique** et des sorties pour améliorer la connaissance sur ces arbres par le service culturel de la commune et en partenariat avec les associations communales comme Lavi nou Gangans



ACTION N°9 INTÉGRATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LE BÂTI

Les habitants de mon jardin

ÉTAT INITIAL

Les jardins sont aussi des lieux de vie pour des animaux qui ont appris à cohabiter avec l'Homme.

D'autres qui resteront très discrets pour ne pas se faire remarquer, utiliseront simplement les jardins pour se déplacer.

Pour les oiseaux et papillons la présence d'arbres et de fleurs dans les jardins sont une formidable source d'alimentation. Les habitations peuvent également être utilisées par certaines comme gîtes pour élever leurs petits à l'abri des prédateurs (en dehors de la menace que nous représentons). Cette cohabitation peut parfois se faire avec quelques désagréments.

Pour éviter cela, quelques bonnes pratiques peuvent être mises en place dès la conception du bâtiment.



OBJECTIFS

Faire de son jardin un refuge pour la biodiversité

Lutter contre l'érosion de la biodiversité en raison de la fragmentation des habitats

Préserver les espèces menacées

Être un territoire engagé pour la Nature

Rendre les habitants acteurs de la préservation de leur environnement

Valoriser le patrimoine naturel local (plantes et animaux)

MESURES

Intégrer dans le Plan Local d'Urbanisme la préservation de la biodiversité en réglementant les clôtures, les façades vitrées, les toitures

Poursuivre les actions de sensibilisation sur l'impact de la pollution lumineuse sur la ponte et l'élosion des tortues marines

Sensibiliser les particuliers et aménageurs sur la végétalisation de leur habitation

Mettre à disposition des mesures d'atténuation de l'impact sur la biodiversité urbaine

DESCRIPTION DE L'ACTION

Pour aménager votre jardin avec des plantes locales et utiles pour la biodiversité, vous pouvez consulter le «Guide pratique pour (re)découvrir les habitants de nos jardins» réalisé par le GEPOG. Les habitations sont parfois des obstacles ou des pièges pour les animaux, c'est le cas notamment des clôtures lorsqu'elles sont entièrement constituées de murs qui représentent des barrières infranchissables pour les agoutis et autres petits mammifères de nos jardins. Les combles des habitations sont parfois le refuge pour les chauves-souris, piens ou chouettes et sont parfois délogés ou enfermés à l'intérieur pour trouver réponse à la problématique. En adaptant et entretenant régulièrement sa toiture, le dérangement pourrait être évité. Les sources de lumière sont considérées par certaines espèces comme attractives et les détournent du milieu naturel, c'est le cas pour les oiseaux migrateurs, certains insectes et surtout les tortues marines.

La multiplication des façades vitrées, outre l'aberration de ce type d'architecture en milieu amazonien, cause également des dégâts sur les oiseaux puisque ceux-ci ne visualisent pas un obstacle mais le reflet du milieu naturel présent en face...

ACTION N°10 FÊTE DE L'ABC

Les grands rendez-vous de la biodiversité à Rémire-Montjoly

ÉTAT INITIAL

L'ABC de Rémire-Montjoly a permis de mobiliser près de **1 000 habitants**, **600 enfants** et de constituer un réseau de bénévoles de près de **80 personnes**. La connaissance scientifique est l'affaire de tous et peut être fournie et diffusée à tout à chacun. Des actions phares à destination du grand public ont été réalisées pour faire connaître le projet d'ABC et échanger avec les habitants sur la nature qui les entoure. La **Fête de l'ABC** a donc été instaurée pendant les vacances de Carnaval pour réunir naturalistes et habitants sur les sentiers, monts boisés et jardins de la commune. Les **animations au marché** ont notamment permis d'échanger avec les habitants et d'organiser des manifestations avec des partenaires nombreux.

Dans les **établissements scolaires**, plus de **50 animations** ont eu lieu en deux ans, grâce au financement de l'ABC. Plusieurs **supports pédagogiques** ont été créés comme des posters sur les papillons, les oiseaux et l'arbre remarquable de la commune, vainqueur du concours organisé en 2022, diffusés dans les établissements scolaires. L'engouement témoigné par les professeurs et élèves est à poursuivre pour faire de la biodiversité autour des établissements scolaires, un outil ancré dans le temps pour la pédagogie et la sensibilisation à l'environnement.



DESCRIPTION DE L'ACTION

Pour capitaliser sur l'engouement rencontré pendant l'ABC, la commune souhaite **poursuivre les actions d'animations sur la biodiversité** auprès des plus jeunes et des habitants. Pour cela, le **rendez-vous annuel de la Fête de l'ABC** permettant de proposer des animations sur un temps donné est à pérenniser. De même, le recours au dispositif d'**aire terrestre ou marine éducative** est à conforter sur la commune, ainsi que les animations sur la biodiversité urbaine. Aussi, dans le cadre des futurs projets d'aménagements communaux, la municipalité souhaite poursuivre les actions de **concertation sur la thématique du végétal** et de la biodiversité en ville avec les habitants et les jeunes de la commune.

OBJECTIFS

Valoriser le patrimoine naturel
Faire de la biodiversité un atout pour l'attractivité du territoire
Faire re(découvrir) aux habitants et aux plus jeunes la richesse environnementale de la commune
Faire découvrir les **métiers de l'environnement**
Créer des **synergies entre partenaires associatifs, sociaux, institutionnels, éducatifs...**

MESURES

Disposer dans chaque établissement scolaire de la commune du kit «**merveilleuses mangroves de Guyane**» et sur les **oiseaux de Guyane**
Poursuivre les **projets pédagogiques** sur la nature de Guyane
Réaliser un **concours annuel** sur la thématique de la biodiversité communale
Organiser la **Fête de la Biodiversité** tous les ans
Accompagner le **travail des associations** dans la diffusion des connaissances naturalistes et la valorisation du patrimoine
Former les **agents communaux** aux animations sur la biodiversité
Développer un réseau d'**Aires terrestres et marines éducatives** sur la commune avec le soutien de l'**ODF**
Etablir un **partenariat avec le rectorat** pour former les professeurs sur la biodiversité urbaine



CARTOGRAPHIE DE SYNTHÈSE

Cette cartographie identifie les espèces emblématiques et menacées de la commune de Rémire-Montjoly par grands types d'habitats. Elle est disponible en poster et est diffusée largement auprès des décideurs, habitants et établissements scolaires.

Liste rouge régionale des espèces menacées (IUCN, 2017)

NE CR EN VU NT

P Espèces protégées

ZNIEFF Espèce déterminante ZNIEFF



MANGROVES



RATON CRABIER

Cousin du raton laveur américain, je recherche les crabes dans la mangrove dans laquelle je vis.

VASIÈRES DU LITTORAL



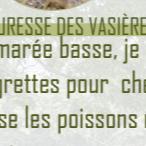
PETIT CHEVALIER

Migrateur haut perché du Grand Nord canadien, les plages rémiroises m'accueillent chaque année pour que je puisse m'y nourrir.



PIPA MOLLE

Je suis parmi les espèces les plus intrigantes du règne animal et ne suis connue que de Rémire-Montjoly. Tapie au fond de l'eau, j'incube mes œufs sur mon dos aplati.



COURSERE DES VASIÈRES

À marée basse, je me joins aux aigrettes pour chercher sur la vase les poissons retenus dans les trous.



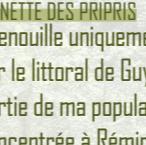
SPATULE ROSÉE

Avec mon bec large et aplati, je peux rechercher facilement les petits crustacés et poissons en filtrant l'eau présente sur la vase.



RAINETTE DES PRIPRIS

Grenouille uniquement présente sur le littoral de Guyane, la majeure partie de ma population est concentrée à Rémire-Montjoly.



DONACOBE À MIROIR

Vous êtes sur notre territoire ? Vous ferez les frais de nos vocalises et mouvements, pour vous faire comprendre qu'il est temps de déguerpir.

EN VILLE



PIAN

Comme le Kangourou, je dispose d'une poche ventrale pour élever mes petits. Celle-ci ne me sert cependant pas à dissimuler de la nourriture lors de mon maraudage.

MONTS BOISÉS



ASTROCARYUM MINUS

Grâce à mes grandes palmes, j'aglomère les feuilles qui tombent pour m'aider à pousser. Considéré comme rare en Guyane, je n'étais jusqu'à maintenant pas connu à Rémire-Montjoly.



FOURMILIER GÉANT

Je suis le plus grand des 3 fourmilliers présents sur la commune, mais je suis rester discret et continue à vivre près de la ville en dépit des dangers.



URODERME BRUNE

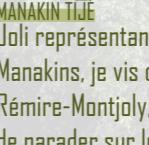
Ma présence en Guyane a été découverte grâce à l'analyse ADN. Je ne suis connue que de 4 sites en Guyane, dont 3 sont à Rémire-Montjoly.

FORÊTS LITTORALES



MANAKIN TIJÉ

Joli représentant de ma famille, les Manakins, je vis dans les forêts littorales. A Rémire-Montjoly, on peut m'entendre en train de parader sur les sentiers.



PIÉRONOTE MASQUÉ

Les ultrasons que j'émetts grâce à mon ébauche de feuille nasale, me servent à attraper des insectes en plein vol, lorsque je sors de ma caverne.



IGUANE

À l'âge adulte, je suis totalement végétarien. Je me confonds parfaitement avec la végétation et adore me prélasser au soleil.



URODERME BRUNE

Je suis le plus grand des 3 fourmilliers présents sur la commune, mais je suis rester discret et continue à vivre près de la ville en dépit des dangers.



URODERME BRUNE

Ma présence en Guyane a été découverte grâce à l'analyse ADN. Je ne suis connue que de 4 sites en Guyane, dont 3 sont à Rémire-Montjoly.



PIÉRONOTE MASQUÉ

Les ultrasons que j'émetts grâce à mon ébauche de feuille nasale, me servent à attraper des insectes en plein vol, lorsque je sors de ma caverne.

BIBLIOGRAPHIE NON EXHAUSTIVE

AUDEG. (2018). Rapport d'étude urbanisation spontanée - 2001, 2006, 2011, 2015 : Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Macouria, Roura, Montsinéry-Tonnégrande, Kourou, Mana, Saint-Laurent du Maroni. Auteur

Bonato, V., Martins, E., Machado, G., Da-Silva, C., Dos Reis, S. (2008). Ecology of the Armadillos *Cabassous unicinctus* and *Euphractus sexcinctus* (Cingulata: Dasypodidae) in a Brazilian Cerrado. *Journal of Mammalogy*, Volume 89, Issue 1, 168-174.

Bourbon, P. et Théveniaut, H. (2017) Curiosités géologiques de la Guyane. BRGM éditions, Éditions Orphie.

CACL de Guyane. (2021, juillet). Schéma de Cohérence Territoriale de la CAACL. Auteur.

Catzeffis, F., De Thoisy, B. (2012). Xenarthrans in French Guiana : A Brief Overview of Their Distribut and Conservation Status. *Edentata*, 13 (1), 29-37. <https://doi.org/10.5537/020.013.0116>

Charles-Dominique P., Brosset, A. et Jouard, S. (2001). Atlas des Chauves-souris de Guyane. Patrimoines Naturels, 49 : 172p.

Ciminera, M., Ghislain, M., Richard-Hansen, C. Caractérisation de la distribution et de l'habitat de la Biche des palétuviers (*Odocoileus cariacou*) en vue d'harmoniser sa conservation avec le développement du littoral guyanais. Auteur.

DEAL Guyane. (2014). Atlas de sites des espaces protégés de Guyane. Biotope. 128p.

DGTM, DÉG, CEB. (2022). Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de Guyane. Auteur.

Dos Reis, V., Durand, A. et De Thoisy, B. (2021). Les Trames verte et bleue de la CAACL : méthodes et enjeux, associations Kwata et GEPÔG, Cayenne, 97 p.

Gargominy, O., Tercerie, S., Régnier, C., Dupont, P., Daszkiewicz, P., Antonetti, P., ...Véron, S. (2022). TAXREF v16.0, référentiel taxonomique pour la France. PatriNat (DÉF-CNRS-MNHN), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.

GEPÔG. (2023). Faune-Guyane, plateforme participative rassemblant les données naturalistes en Guyane. www.faune-guyane.fr

GEPÔG. (2003). Portraits d'oiseaux guyanais. Ibis rouges éditions.

Guitet, S., Euriot, S., Brunaux, O., Baraloto, C., Denis, T., Dewynter, M., ...Tostain, O. (2015). Catalogue des habitats forestiers de Guyane. ONF.

G2C environnement Délégation Urbanisme Sud-Ouest. (2018, juin). Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rémire-Montjoly. Commune de Rémire-Montjoly, Collectivité territoriale de Guyane. <http://www.remire-montjoly.fr/amenagement-du-territoire/la-planification-plan-local-durbanisme-plu/>

Hansen, E., Ratière, W. et Latrige, A. (2004). Les Limicoles de la façade atlantique des Amériques. Cayenne : Sepanguy.

Hansen, E. et Richard-Hansen, C. (2007). Faune de Guyane : guides des principales espèces soumises à réglementation. Gariès, France : Éditions Roger le Guen.

Hayssen, V. (2014). *Cabassous Unicinctus* (Cingulata: Dasypodidae). *Mammalian Species*, 907, 16-23. <https://doi.org/10.1644/907>

Le Roux, Y., Auger, R. et Cazelles, N. (2009). Les jésuites et l'esclavage Loyola : l'habitation des jésuites de Rémire en Guyane française. Canada : Presse de l'Université du Québec

Lescure J. et Marty C. (2000). Atlas des Amphibiens de Guyane. Patrimoines Naturels, 45 : 388p.

Martiré, D. et Merlier, F. (2022). Guides des plus beaux Papillons du monde. Paris, France : Belin.

Mestre, M. (2021). Du Mont Joly au Montravel : archéologie d'un projet inachevé. Direction Culture, Jeunesse & Sport de Guyane, Ministère de la Culture.

MNHN, UICN France et GEPÔG. (2018). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Oiseaux de Guyane. Paris, France : Rapport d'évaluation, 201 p.

Noucher, M. et Polidori, L. (2020). Atlas critique de la Guyane. Paris, France : CNRS ÉDITIONS.

SNB. (2017). La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

SNB. (2010). Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020. Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Energie.

Starace, F., Lambert, V. (2013). Serpents et amphibiens de Guyane française. Matoury, Guyane : Ibis Rouge Éditions.

Tolman, T. et Lewington, R. (2015). Guide Delachaux des Papillons de France. Paris, France : Delachaux et Niestlé.

Tostain, O., Dujardin, J.-L., Erard, C et Thiollay, J.-M. (1992). Oiseaux de Guyane. Brunoy, France : Société d'Études Ornithologiques.

TVB. (2007). TRAME VERTE ET BLEUE - orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologique. Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

UICN France, MNHN, GEPÔG, Kwata, Biotope, Hydrexco et OSL (2017). La liste rouge des espèces menacées en France – Chapitres de la Faune vertébrée de Guyane. Paris, France.

Ythier E. (2018) A synopsis of the scorpion fauna of French Guiana, with description of four new species. *ZooKeys* 764 : 27-90. <https://doi.org/10.3897/zookeys.764.25108>

LISTE DES ESPÈCES RECENSÉES DURANT L'ABC



Alternanthera brasiliensis
Anacardium occidentale
Mangifera indica
Spondias mombin
Tapirira guianensis
Annona exsucca
Couma guianensis
Tabernaemontana disticha
Tabernaemontana heterophylla
Ilex guianensis
Caladium bicolor
Dieffenbachia seguine
Dracontium polyphyllum
Monstera adansonii
Montrichardia arborescens
Philodendron megalophyllum
Philodendron scottmorianum
Philodendron squamiferum
Xanthosoma sagittifolium
Didymopanax morototoni
Astrocaryum minus
Astrocaryum murumuru
Attalea maripa
Bactris acanthocarpa
Desmoncus polyacanthos
Denocarpus bacaba
Socratea exorrhiza
Aristolochia stahelii
Chromolaena odorata
Handroanthus serratifolius

<i>Varronia tomentosa</i>	<i>Mimosa pudica</i>	<i>Pinus caribaea</i>	<i>Urera caracasana</i>
<i>Aechmea</i>	<i>Voyria tenuiflora</i>	<i>Piper citrifolium</i>	<i>Lantana strigocamara</i>
<i>Cabomba aquatica</i>	<i>Besleria insolita</i>	<i>Piper hispidum</i>	<i>Priva lappulacea</i>
<i>Epiphyllum phyllanthus</i>	<i>Gnetum paniculatum</i>	<i>Piper marginatum</i>	<i>Stachytarpheta cayennensis</i>
<i>Mahurea palustris</i>	<i>Heliconia bihai</i>	<i>Piper peltatum</i>	<i>Xyris</i>
<i>Centropogon cornutus</i>	<i>Vismia reticulata</i>	<i>Bambusa vulgaris</i>	<i>Mangifera indica</i>
<i>Celtis iguanaea</i>	<i>Cantinoa mutabilis</i>	<i>Bracharia umbellata</i>	<i>Spondias mombin</i>
<i>Trema micrantha</i>	<i>Hyptis atrorubens</i>	<i>Ichnanthus panicoides</i>	<i>Spondias purpurea</i>
<i>Chrysobalanus icaco</i>	<i>Persea americana</i>	<i>Olyra latifolia</i>	<i>Tapirira guianensis</i>
<i>Sympomia globulifera</i>	<i>Couroupita guianensis</i>	<i>Orthoclada laxa</i>	<i>Cananga odorata</i>
<i>Commelinaceae benghalensis</i>	<i>Gustavia hexapetala</i>	<i>Streptogyna americana</i>	<i>Xylopia frutescens</i>
<i>Commelinaceae erecta</i>	<i>Utricularia juncea</i>	<i>Urochloa maxima</i>	<i>Plumeria rubra</i>
<i>Commelinaceae rufipes</i>	<i>Lindsaea stricta</i>	<i>Zea mays</i>	<i>Acrocomia aculeata</i>
<i>Distimake macrocalyx</i>	<i>Palhinhaea cernua</i>	<i>Coccoloba latifolia</i>	<i>Astrocaryum vulgare</i>
<i>Costus spiralis</i>	<i>Pseudolycopodiella</i>	<i>Coccoloba</i>	<i>Bactris major</i>
<i>Gurania lobata</i>	<i>meridionalis</i>	<i>Microgramma reptans</i>	<i>Elaeis guineensis</i>
<i>Asplundia brachyphylla</i>	<i>Hiraea fagifolia</i>	<i>Eichhornia diversifolia</i>	<i>Mauritia flexuosa</i>
<i>Cyperus luzulæ</i>	<i>Ceiba pentandra</i>	<i>Clavija lancifolia</i>	<i>Crescentia cujete</i>
<i>Diplasia karatifolia</i>	<i>Maranta humilis</i>	<i>Eumachia kappleri</i>	<i>Handroanthus serratifolius</i>
<i>Eleocharis interstincta</i>	<i>Mayaca longipes</i>	<i>Geophila repens</i>	<i>Spathodea campanulata</i>
<i>Fuirena umbellata</i>	<i>Carapa guianensis</i>	<i>Palicourea longiflora</i>	<i>Tabebuia heterophylla</i>
<i>Kyllinga polyphylla</i>	<i>Guarea guidonia</i>	<i>Posoqueria latifolia</i>	<i>Bixa orellana</i>
<i>Rhynchospora nervosa</i>	<i>Artocarpus altilis</i>	<i>Spermacoce remota</i>	<i>Protium heptaphyllum</i>
<i>Scleria latifolia</i>	<i>Clarisia ilicifolia</i>	<i>Ertela trifolia</i>	<i>Parinari campestris</i>
<i>Scleria secans</i>	<i>Ficus catappifolia</i>	<i>Zanthoxylum rhoifolium</i>	<i>Terminalia catappa</i>
<i>Dioscorea dodecaneura</i>	<i>Ficus</i>	<i>Zanthoxylum</i>	<i>Diospyros blancoi</i>
<i>Dioscorea sagittata</i>	<i>Musa x paradisiaca</i>	<i>Casearia pitumba</i>	<i>Erythroxylum</i>
<i>Dioscorea trifida</i>	<i>Virola michelii</i>	<i>Casearia</i>	<i>Acacia mangium</i>
<i>Erythroxylum amplum</i>	<i>Psidium guajava</i>	<i>Ryania speciosa</i>	<i>Albizia saman</i>
<i>Croton matourensis</i>	<i>Neea floribunda</i>	<i>Paullinia pinnata</i>	<i>Andira inermis</i>
<i>Dalechampia tiliifolia</i>	<i>Durantea erecta</i>	<i>Quassia amara</i>	<i>Clitoria fairchildiana</i>
<i>Omphalea diandra</i>	<i>Sauvagesia rubiginosa</i>	<i>Solanum rugosum</i>	<i>Delonix regia</i>
<i>Sapium glandulosum</i>	<i>Habenaria longicauda</i>	<i>Solanum stramonifolium</i>	<i>Erythrina fusca</i>
<i>Tragia volubilis</i>	<i>Palmorchis pabstii</i>	<i>Phenakospermum guyannense</i>	<i>Glricidia sepium</i>
<i>Hymenaea courbaril</i>	<i>Vanilla</i>	<i>Cecropia obtusa</i>	<i>Hymenaea courbaril</i>
<i>Inga</i>	<i>Hieronyma alchorneoides</i>	<i>Laportea aestuans</i>	<i>Leucaena leucocephala</i>

La liste des espèces animales est à retrouver en données EXCEL

Pterocarpus santalinoides
Tamarindus indica
Tectona grandis
Aniba rosaeodora
Cinnamomum verum
Persea americana
Bertholletia excelsa
Couroupita guianensis
Lagerstroemia indica
Adansonia digitata
Ceiba pentandra
Pachira aquatica
Theobroma cacao
Azadirachta indica
Guarea guidonia
Ficus benjamina
Ficus nymphaefolia
Melaleuca leucadendra
Melaleuca quinquenervia
Pimenta racemosa
Syzygium cumini
Syzygium malaccense
Averrhoa bilimbi
Averrhoa carambola
Bambusa vulgaris
Brachiaria humidicola
Guadua macrostachya
Sorghum halepense
Genipa americana
Majidea zanguebarica
Melicoccus bijugatus
Chrysophyllum cainito
Manilkara zapota
Pouteria
Pouteria macrophylla
Cecropia



©O. Sculfort

“

Ce rapport, des guides d'identification et supports pédagogiques sont à retrouver sur le site du GEPOG. Le film de l'ABC de Rémire-Montjoly est à visionner sur la chaîne Youtube du GEPOG.